



LafargeHolcim  
Maroc

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



LafargeHolcim Maroc est un acteur majeur de la modernisation du secteur de la construction, il s'engage pleinement dans la stratégie nationale de développement durable à l'horizon 2030.

Convaincu que l'avenir de la construction repose sur des solutions plus durables, le Groupe accélère sa transformation en intégrant l'éco-conception et en développant des matériaux innovants à faible empreinte carbone.

Engagé dans l'économie circulaire, LafargeHolcim Maroc repense la construction pour réduire la consommation de matières premières, favoriser le recyclage et améliorer l'efficacité énergétique. Plus qu'une adaptation, il impulse un véritable changement pour une construction durable et respectueuse de l'environnement.

## À propos de ce rapport

### Méthodologie de réalisation du rapport et périmètre

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers et extra-financiers exigés par la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Le rapport couvre les activités de LafargeHolcim Maroc, incluant l'ensemble de ses filiales et entités consolidées, sauf mention explicite contraire. La période de reporting s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Les données historiques sont également présentées afin d'analyser l'évolution des indicateurs ESG sur les trois derniers exercices lorsque cela est pertinent.

### Méthodologie de collecte et de consolidation des données

L'élaboration de ce rapport repose sur une collecte des données financières et extra-financières auprès des différentes directions de LafargeHolcim Maroc. Cette collecte s'appuie sur des systèmes d'information internes ainsi que sur des reportings spécifiques établis, garantissant la fiabilité et la cohérence des indicateurs. Chaque donnée collectée fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne, puis d'une validation par les responsables des données.

### Référentiels et cadre de reporting

Pour réaliser le reporting extra-financier, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont appuyées sur les principaux cadres et normes de référence en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment la norme ISO 26 000, qui définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale des organisations, le Global Reporting Initiative (GRI), assurant une transparence et une comparabilité des données ESG et la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), garantissant la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière de reporting extra-financier.

# SOMMAIRE

## 04 ENTRETIEN AVEC L' ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

## 06 NOS FAITS MARQUANTS 2024

## 10 LES FONDATIONS DE NOTRE CRÉATION DE VALEUR

PRÉSENCE HISTORIQUE AU MAROC  
ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS  
LES ACTIFS STRATÉGIQUES DE LAFARGEHOLCIM MAROC  
NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR  
ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

## 20 NOTRE ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LAFARGEHOLCIM MAROC  
INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE  
NOTRE FEUILLE DE ROUTE DURABILITÉ EN ACTION  
DES SOLUTIONS INNOVANTES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE VIE DE LA CONSTRUCTION

## 38 SANTÉ ET SÉCURITÉ : DES AVANCÉES MAJEURES

## 44 NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS DE DEMAIN  
N'BNIUW L'AYAT : PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS  
TRANSFORMER L'EXPÉRIENCE CLIENT  
RENFORCER NOTRE PARTENARIAT AVEC NOS FOURNISSEURS

## 66 EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

NOS USINES : PILIER DE L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE  
TRANSFORMATION LOGISTIQUE, AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

## 72 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE

## 78 GOUVERNANCE

## 92 COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS  
RAPPORT DE GESTION  
COMPTES SOCIAUX  
ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
COMPTES CONSOLIDÉS  
RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS  
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

# ENTRETIEN AVEC M. KHALID SAMAKA, ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LAFARGEHOLCIM MAROC

“ En matière de santé et sécurité, 2024 a été une année historique pour LafargeHolcim Maroc, avec zéro accident avec arrêt sur site et sur route ”



**M. KHALID SAMAKA**  
Administrateur Directeur Général  
Depuis 2025

## 2024 a été une année marquante pour LafargeHolcim Maroc. Quelles ont été les principales réalisations ?

L'année 2024 a marqué une accélération significative de notre transition vers une industrie plus durable et performante. Nous avons réalisé des progrès majeurs en matière de substitution énergétique, avec 90 % d'électricité verte et un taux de substitution thermique de 25 %. Parallèlement, nous avons intensifié nos efforts pour réduire notre empreinte environnementale, notamment en diminuant notre facteur clinker et en généralisant un projet de gestion optimisée des ressources hydriques ayant permis une réduction de 20 % de notre consommation d'eau.

Sur le plan industriel, nos usines ont confirmé leur position d'excellence, occupant les trois premières places du classement du groupe Holcim en termes de performance et de maîtrise des coûts. L'ensemble de nos sites figure désormais dans le top 12 des meilleures usines du groupe, sur plus d'une centaine. Sur le volet commercial, nous avons poursuivi la croissance de notre gamme de produits et

solutions bas carbone, tout en renforçant nos actions de sensibilisation à la construction durable auprès de nos partenaires et clients.

En matière de santé et sécurité, 2024 a été une année historique pour LafargeHolcim Maroc, avec zéro accident avec arrêt sur site et sur route.

Cette performance exceptionnelle nous a valu la distinction du Golden Award HSE du groupe Holcim, après avoir reçu deux Silver Awards consécutifs.

Cela est le fruit de longues années de travail structuré et de projets et initiatives exécutés avec discipline dans l'esprit de l'excellence opérationnelle. Je remercie l'ensemble des collaborateurs de LafargeHolcim Maroc pour leur engagement et ces belles performances.

## Vous venez de prendre la direction de LafargeHolcim Maroc, comment envisagez-vous cette transition ?

Je tiens à remercier chaleureusement José Antonio PRIMO pour son engagement qui a permis à LafargeHolcim Maroc durant ces quatre



dernières années d'atteindre un niveau d'excellence industrielle, commerciale et financière. Mon ambition est de poursuivre cette dynamique en renforçant notre transformation vers une construction toujours plus durable et innovante.

Cette transition a une dimension particulière pour moi, car elle marque mon retour à LafargeHolcim Maroc, où j'ai débuté ma carrière en tant que jeune ingénieur. Après 29 ans d'expérience au sein du groupe Holcim, j'ai eu l'opportunité d'occuper plusieurs postes stratégiques dans différentes régions du monde.

Aujourd'hui, je retrouve une entreprise en pleine évolution, avec des défis environnementaux majeurs et des opportunités significatives, notamment grâce aux grands projets d'infrastructure à venir. Nous allons continuer à investir dans la décarbonation, développer des produits à faible empreinte carbone et renforcer notre ancrage local.

## Quelle est la place des collaborateurs dans cette dynamique de transformation et quelles actions sont mises en place pour renforcer leur engagement ?

Nos équipes sont au cœur de notre transformation. Nos collaborateurs ont été sensibilisés aux enjeux climatiques, illustrant leur engagement dans notre transition. Nous investissons également dans la montée en compétences du middle management, un levier clé pour assurer la pérennité de l'entreprise et anticiper les évolutions du secteur.

Par ailleurs, nous continuons à promouvoir la diversité et l'inclusion, avec une avancée significative en 2024 :

la nomination de la première femme à la tête d'une cimenterie, une première au Maroc et un signal fort pour attirer plus de talents féminins dans notre industrie.

## L'innovation est un levier clé pour LafargeHolcim Maroc. Quels sont les principaux projets développés cette année ?

LafargeHolcim Maroc place l'innovation au cœur de sa stratégie pour soutenir la transition vers une construction plus durable et plus efficiente. En 2024, nous avons poursuivi le développement du Liant Hydraulique Routier (LHR), une solution innovante destinée aux infrastructures routières. Ce liant a été utilisé pour la première fois au Maroc par Autoroutes du Maroc (ADM), dans le cadre des travaux du tronçon Tit Mellil - Berrechid. Cette première application illustre notre engagement à proposer des solutions performantes et respectueuses de l'environnement pour accompagner les grands projets nationaux.

“ Nous abordons 2025 avec une vision claire et des objectifs ambitieux ”

Enfin, nous avons organisé un Hackathon dédié à la construction durable, avec des experts et des startups du secteur. Cet événement a permis d'identifier de nouvelles solutions innovantes, et renforcer notre engagement en faveur de l'innovation et du développement de matériaux à faible empreinte carbone.

## Quelles sont les priorités de LafargeHolcim Maroc pour 2025 ?

Nous abordons 2025 avec une vision claire et des objectifs ambitieux. Notre priorité reste la réduction de notre empreinte carbone, avec la poursuite de notre feuille de route de décarbonation, l'augmentation de la part des produits verts dans notre portefeuille et le développement des solutions de recyclage des déchets de construction et de démolition, notamment à Casablanca et Tanger.

Nous allons également renforcer notre engagement dans les grands projets d'infrastructure liés à la CAN 2025 et à la Coupe du Monde 2030, avec notre participation à la construction du stade de Benslimane, l'extension de la LGV et de nouveaux axes autoroutiers en partenariat avec Autoroutes du Maroc.

# NOS FAITS MARQUANTS 2024



## Les usines LafargeHolcim Maroc dans le Top 3 du groupe Holcim

Les usines de Oujda, Tétouan et Agadir occupent le podium des sites les plus performants parmi près d'une centaine d'usines du groupe Holcim à l'échelle mondiale.



## Zéro accident avec arrêt

2024, une année exceptionnelle pour la santé et sécurité, fruit d'un travail rigoureux mené par les équipes LafargeHolcim Maroc depuis plusieurs années.



## Santé et sécurité Gold HSE Award

LafargeHolcim Maroc a remporté un Golden Award du groupe Holcim qui récompense les mesures mises en place pour garantir un environnement de travail sûr, avec un résultat de zéro accident avec arrêt.



## Performance record du parc éolien de l'usine de Tétouan

L'usine de Tétouan a établi un nouveau record de production d'électricité de source renouvelable, grâce à son parc éolien, le premier au monde intégré à une cimenterie. Le taux de substitution d'électricité par l'électricité verte de l'ensemble des sites de production a atteint 90% en 2024.



## Renouvellement du label RSE de la CGEM pour LafargeHolcim Maroc et Geocycle Maroc

LafargeHolcim Maroc et Geocycle Maroc ont obtenu le renouvellement du label RSE de la CGEM.



## Prix du meilleur rapport de développement durable

LafargeHolcim Maroc a remporté le prix du meilleur rapport de développement durable dans la catégorie "Bâtiment & Matériaux de Construction", une distinction décernée par l'UM6P en partenariat avec la Bourse de Casablanca, Finance Montréal et l'UQAM.

## Certification professionnelle de l'IFACI

La fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc a obtenu en 2024 la certification professionnelle délivrée par l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne). Cette certification témoigne de l'alignement de la fonction Audit Interne sur les meilleures pratiques internationales.



## Lancement de LBNI ECO

Lancement sur le marché de LBNI ECO, un ciment gris adapté aux travaux de maçonnerie qui offre une réduction de 35 % des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux solutions traditionnelles.



# NOS FAITS MARQUANTS 2024

## Les solutions durables présentées au BTPEXpo de Marrakech

LafargeHolcim Maroc a présenté ses solutions innovantes pour une construction plus durable au BTPEXpo, allant de la décarbonation aux matériaux de nouvelle génération, tout en mettant en avant l'expertise de Geocycle Maroc.



## Inauguration du showroom du Sustainable Construction Lab

LafargeHolcim Maroc a inauguré son nouveau Sustainable Construction Lab à Bouskoura, un espace de 4 000 m<sup>2</sup> dédié à la présentation de solutions durables.

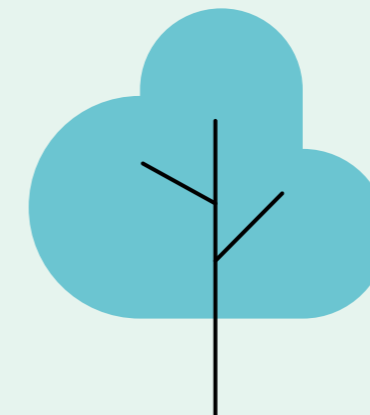
## Convention avec l'OFPPT en faveur du développement des compétences du secteur

LafargeHolcim Maroc et l'OFPPT ont signé une convention pour former 4 000 personnes aux métiers du bâtiment.



## Partenariat avec l'UM6P pour des solutions de construction durables

LafargeHolcim Maroc s'associe à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) pour accélérer l'innovation dans le secteur de la construction.



## 1<sup>ère</sup> édition du Hackathon sur la construction durable

En 2024, LafargeHolcim Maroc a organisé son premier Hackathon, mettant en lumière des solutions innovantes pour la construction durable. Les trois projets primés bénéficieront d'un accompagnement pour leur développement.



## Poursuite de la mobilisation pour la reconstruction d'Al Haouz

En partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, LafargeHolcim Maroc a organisé un cycle de formation sur la construction durable au profit des architectes impliqués dans la reconstruction d'Al Haouz.



## 1<sup>ère</sup> édition des 5 km de LHM

À l'occasion de la Journée mondiale de la Terre 2024, LafargeHolcim Maroc a organisé la première édition des 5 km sur son site de Bouskoura. L'événement a permis aux collaborateurs et à leurs familles de découvrir les initiatives de décarbonation et la biodiversité du site.



# LES FONDATIONS DE NOTRE CRÉATION DE VALEUR



# PRÉSENCE HISTORIQUE AU MAROC

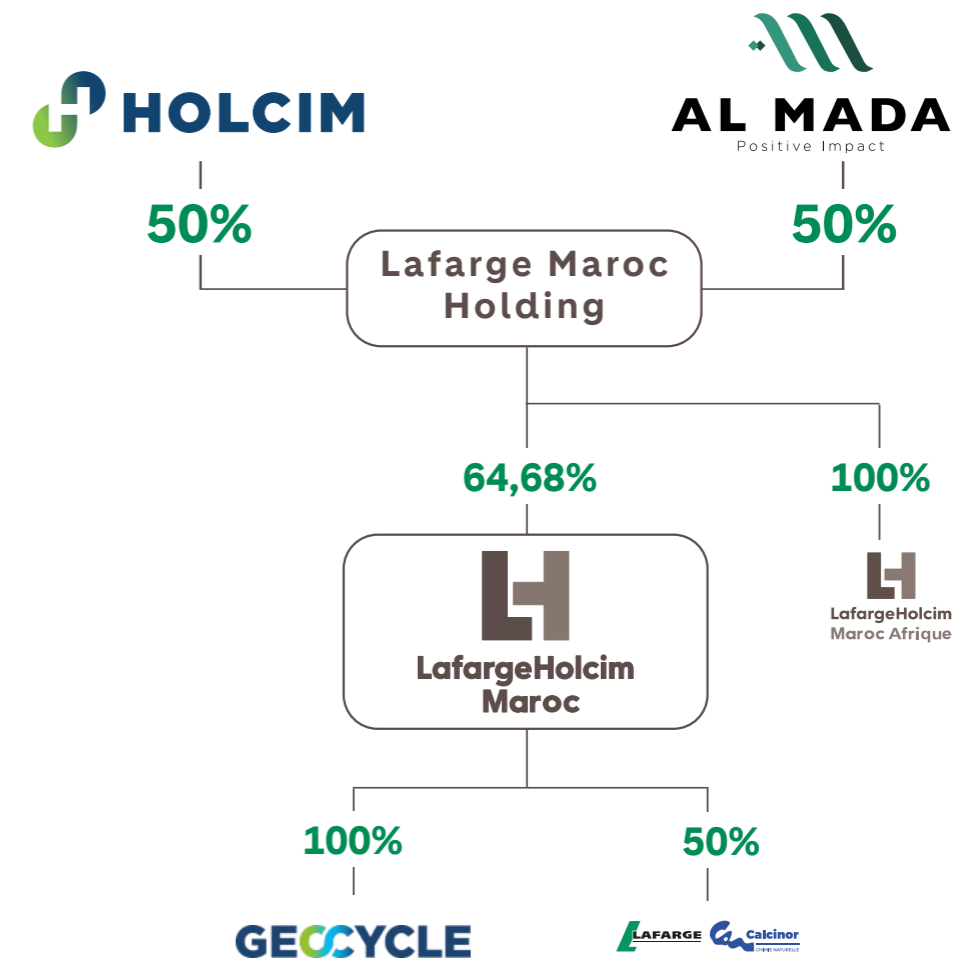
Présent au Maroc depuis 1928, LafargeHolcim Maroc est un acteur clé du secteur des matériaux de construction et un partenaire historique du développement du pays. Son expertise lui a permis de contribuer à de grands ouvrages d'infrastructures et à des projets emblématiques du Maroc moderne. Alliant tradition et innovation,

il accompagne l'urbanisation du Royaume tout en s'engageant dans la transition écologique. Sa feuille de route vers la décarbonation repose sur des ciments bas carbone et des solutions constructives optimisant les ressources pour un avenir plus durable.



USINE DE TANGER

# ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS



Fort de 60 000 employés, Holcim est le leader mondial des solutions de construction innovantes et durables. Présent sur quatre principaux segments d'activité, le ciment, les granulats, le béton et les produits & solutions.



**AL MADA**  
Positive Impact

Al Mada est un fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. À vocation internationale et doté d'une stratégie de développement à long terme, Al Mada est un partenaire de référence pour le développement des économies africaines.

# LES ACTIFS STRATÉGIQUES DE LAFARGEHOLCIM MAROC



**37**

sites de production  
et de distribution



**7**

Cimenteries



**3**

Centres  
de broyage



**1**

Carrière  
granulats



**1**

Usine  
de mortier



**5**

Plateformes  
de traitement  
de déchets



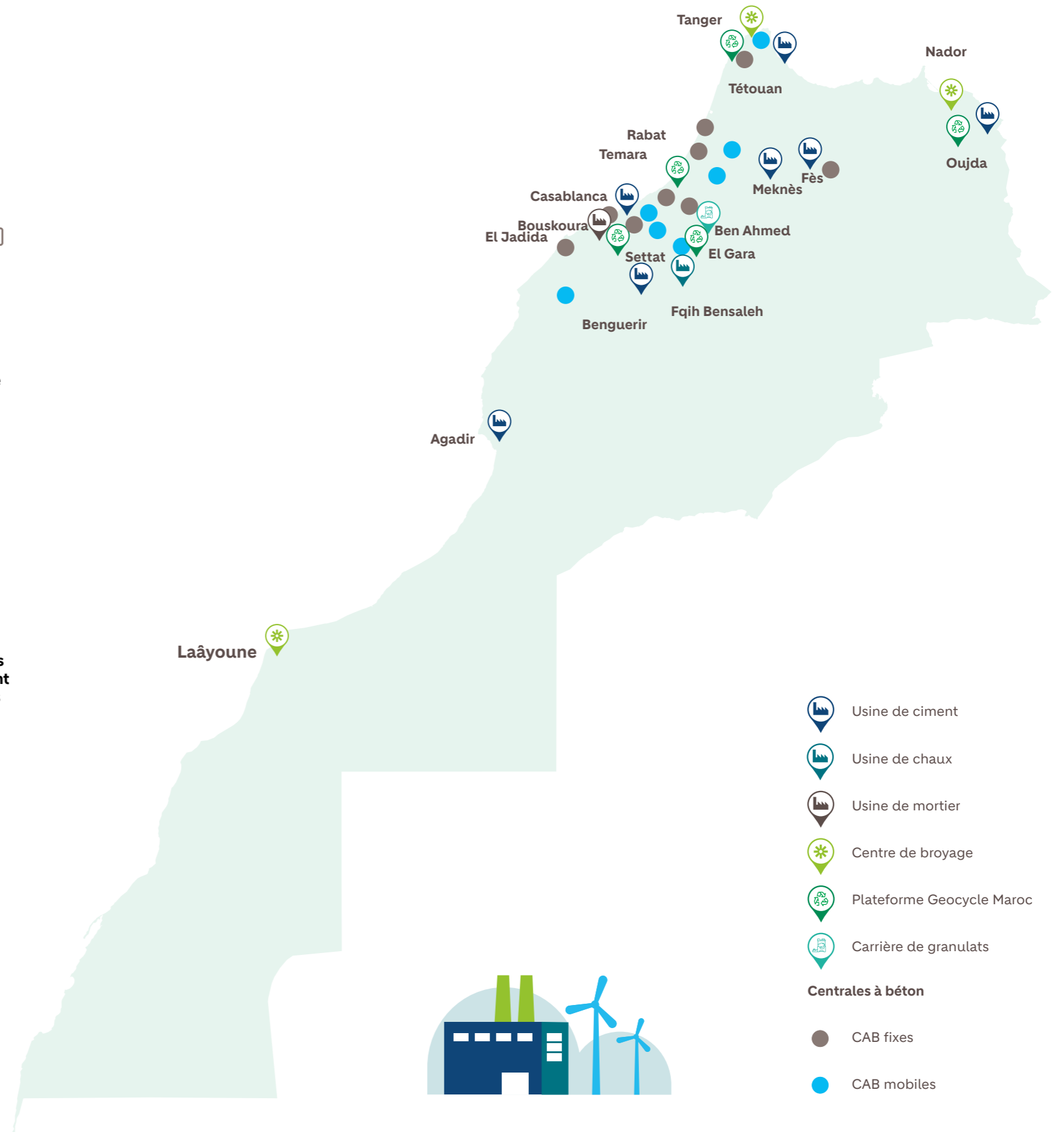
**19**

Centrales  
à béton



**1**

Usine  
de chaux



# NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR



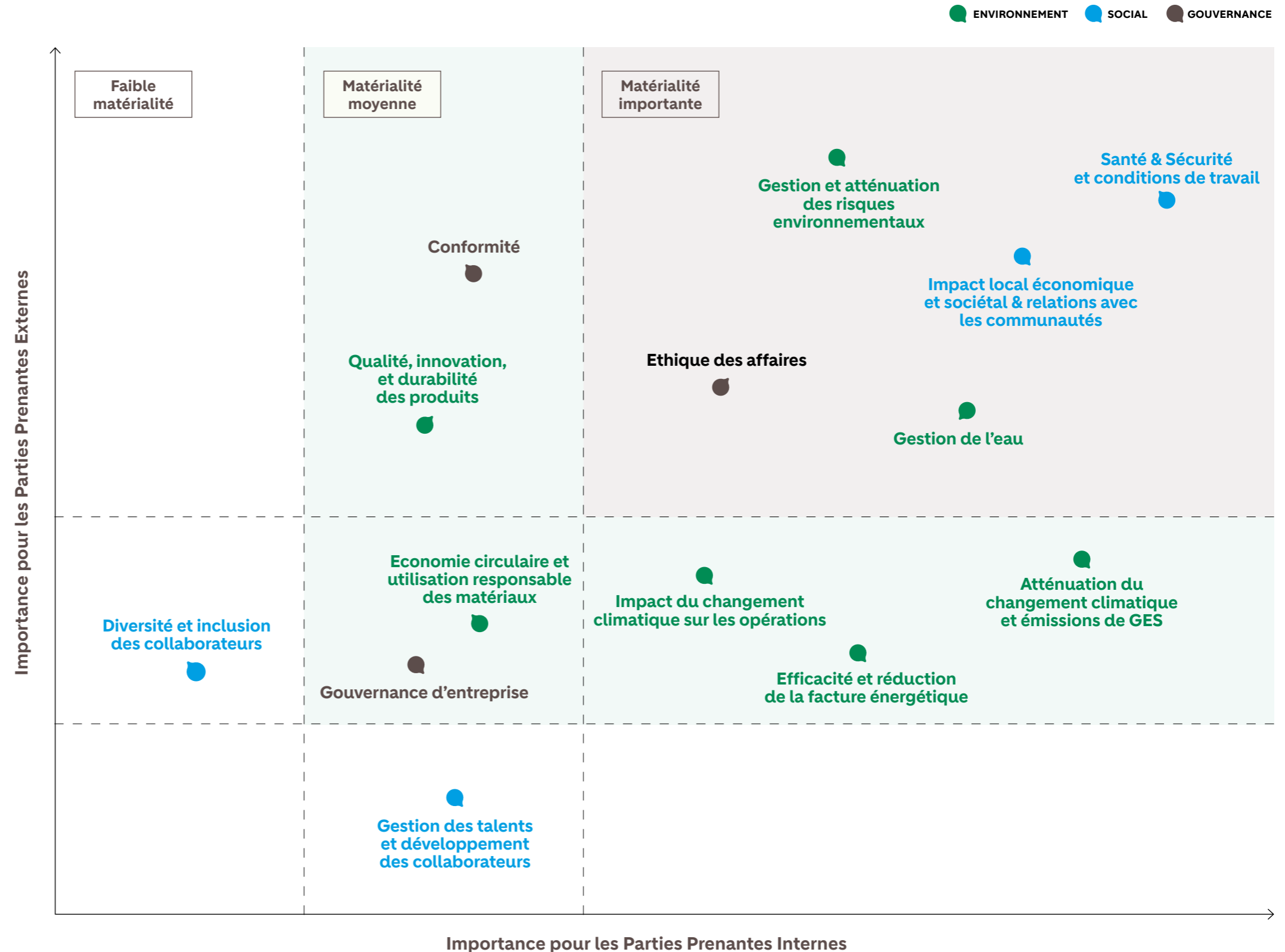
Notre portefeuille d'activités	Nos ressources	Nos axes stratégiques de développement	Notre création de valeur							
<p><b>CIMENT</b> Composé de sept cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptée aux besoins des clients.</p> <p><b>SOLUTIONS CONSTRUCTIVES</b></p> <p><b>BÉTON</b> LafargeHolcim Maroc déploie un réseau de 19 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.</p> <p><b>GRANULATS</b> LafargeHolcim Maroc exploite une carrière de granulats. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, gravettes routières et graviers pour béton et enrobé).</p> <p><b>MORTIER</b> Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Une usine d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes est dédiée au mortier.</p> <p><b>ACTIVITÉ ROUTES</b> LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.</p> <p><b>AUTRES ACTIVITÉS</b></p> <p><b>CHAUX</b> Première unité de production de chaux industrielle au Maroc, l'usine de Tlat Loulad dans la région de Ben Ahmed est une joint-venture.</p> <p><b>TRAITEMENT ET VALORISATION DE DÉCHETS</b> Filiale de LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc est le leader au Maroc du traitement et la valorisation des déchets industriels et ménagers. La filiale dispose de 5 plateformes de traitement de déchets.</p>	<p><b>NOTRE CAPITAL HUMAIN</b> 1 044 effectifs propres</p> <p><b>CAPACITÉ DE PRODUCTION</b> 13,5MT</p> <p><b>NOS RESSOURCES FINANCIÈRES</b> 20 MD MAD Total actif   11,7 MD MAD Capitaux propres</p> <p><b>Nos sites</b> 37 sites de production et de distribution, dont</p> <table border="1"> <tr> <td>7 Cimenteries</td> <td>3 Centres de broyage</td> <td>19 Centrales à béton</td> </tr> <tr> <td>5 Plateformes de traitement de déchets</td> <td>1 Usine de chaux</td> <td>1 Usine de mortier</td> <td>1 Carrière de granulats</td> </tr> </table>	7 Cimenteries	3 Centres de broyage	19 Centrales à béton	5 Plateformes de traitement de déchets	1 Usine de chaux	1 Usine de mortier	1 Carrière de granulats	<p><b>Nos axes stratégiques de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Être la référence en matière de développement durable</li> <li>Consolider nos activités et développer des activités relais de croissance</li> <li>Développer des solutions de construction innovantes et durables</li> </ul> <p><b>Nos leviers</b></p>	<p><b>POUR L'ENVIRONNEMENT</b></p> <p>Lancement de produits bas carbone  <b>ECOPlanet</b> <b>ECOcycle</b> <b>ECOPact</b>  <small>Construisons Bas Carbone Les Bétons Responsables</small></p> <p><b>Hydromedia</b> <b>AIRIUM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>12% de ciments verts ECO Label</li> <li>-7.5% de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> (par rapport à 2023) par tonne de ciment vendu sur le marché</li> <li>20% de baisse de la consommation en eau (par rapport à 2023)</li> <li>90% de taux d'utilisation d'électricité verte</li> </ul> <p><b>POUR LES COLLABORATEURS</b> 93% des salariés ont bénéficié d'une formation</p> <p><b>POUR LES COMMUNAUTÉS</b> ≈ 99 000 bénéficiaires de nos initiatives en faveur du développement des communautés riveraines</p> <p><b>POUR LES ACTIONNAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 826 MDH RNPG</li> <li>3,61% Rendement dividende par action</li> <li>11,9% Retour sur capitaux investis</li> </ul>
7 Cimenteries	3 Centres de broyage	19 Centrales à béton								
5 Plateformes de traitement de déchets	1 Usine de chaux	1 Usine de mortier	1 Carrière de granulats							

# ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Pour renforcer ses relations avec ses différentes parties prenantes et répondre au mieux à leurs attentes, LafargeHolcim Maroc a engagé un processus de consultation qui a abouti à l'élaboration de sa matrice de matérialité, un outil essentiel dans la définition de sa feuille de route en matière de développement durable.

Plus de 70 représentants issus des principales parties prenantes de LafargeHolcim Maroc – incluant clients, fournisseurs, administrateurs, partenaires sociaux, actionnaires, représentants des autorités locales et nationales, ONG et associations – ont participé à une évaluation approfondie des enjeux stratégiques auxquels l'entreprise fait face.

Le consensus général a permis d'identifier les priorités clés pour LafargeHolcim Maroc, à savoir : la gestion et l'atténuation des risques environnementaux, la préservation et la gestion des ressources en eau, la Santé & Sécurité et les conditions de travail, l'impact économique et sociétal à l'échelle locale, ainsi que l'éthique des affaires.

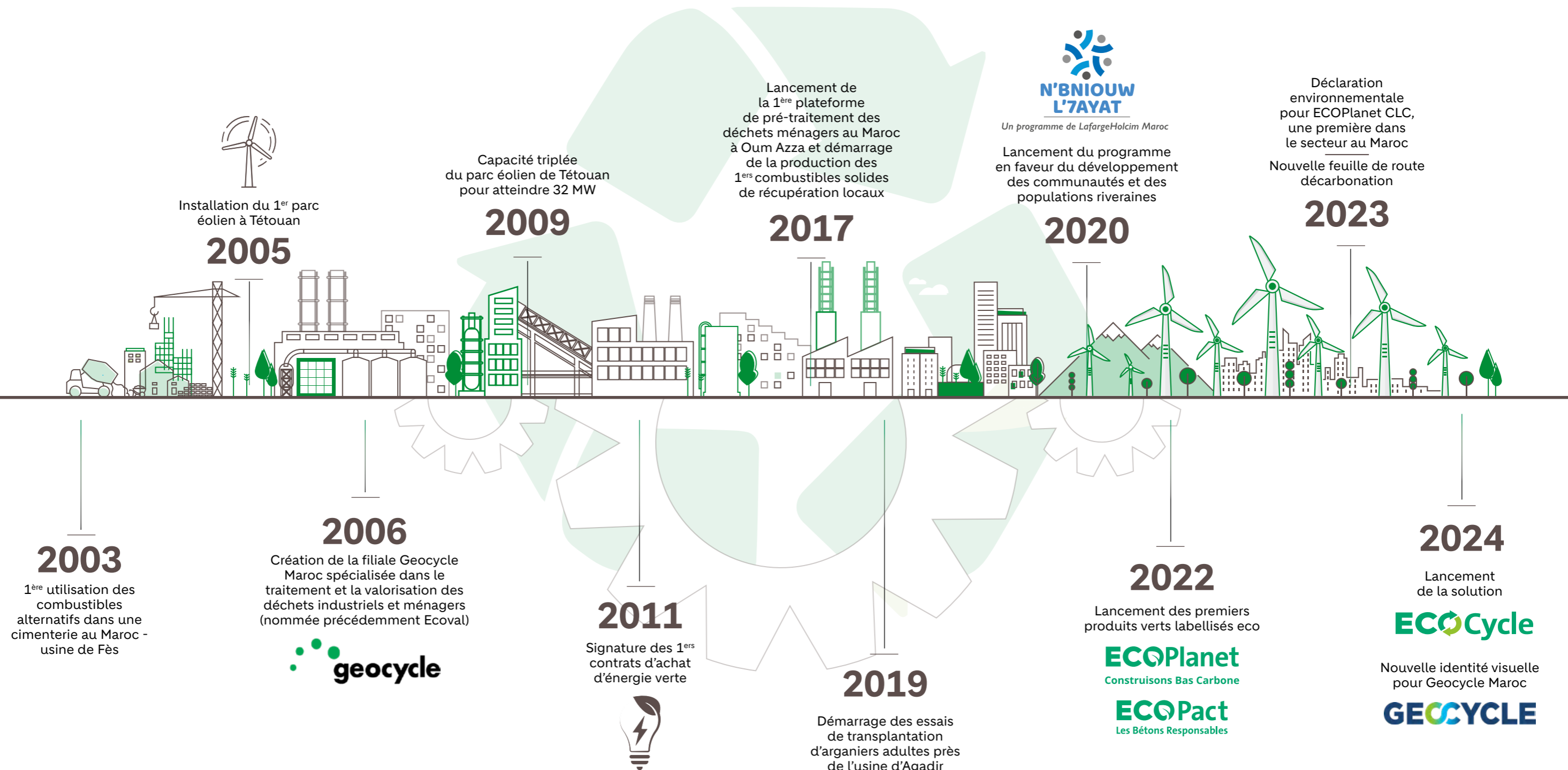


**NOTRE ENGAGEMENT  
POUR UN AVENIR  
DURABLE**

**TOUR MOHAMMED VI**

# L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LAFARGEHOLCIM MAROC EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

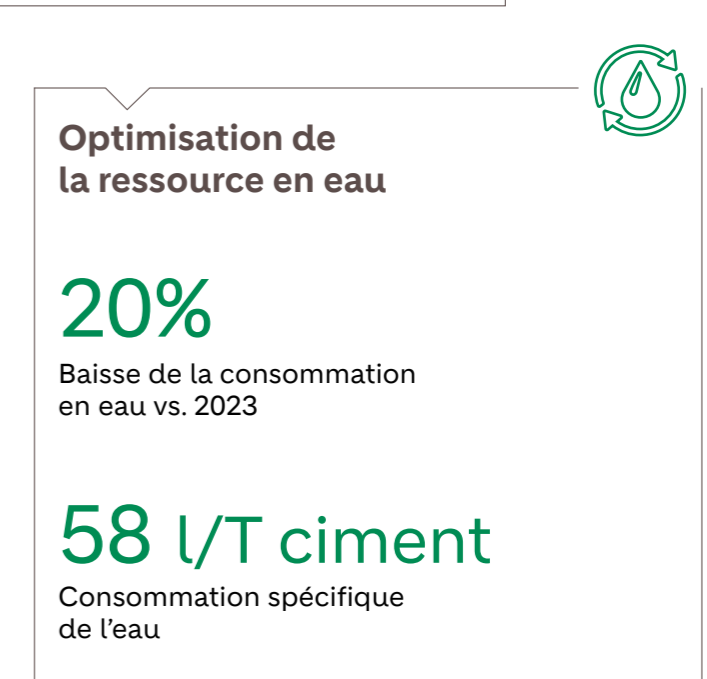
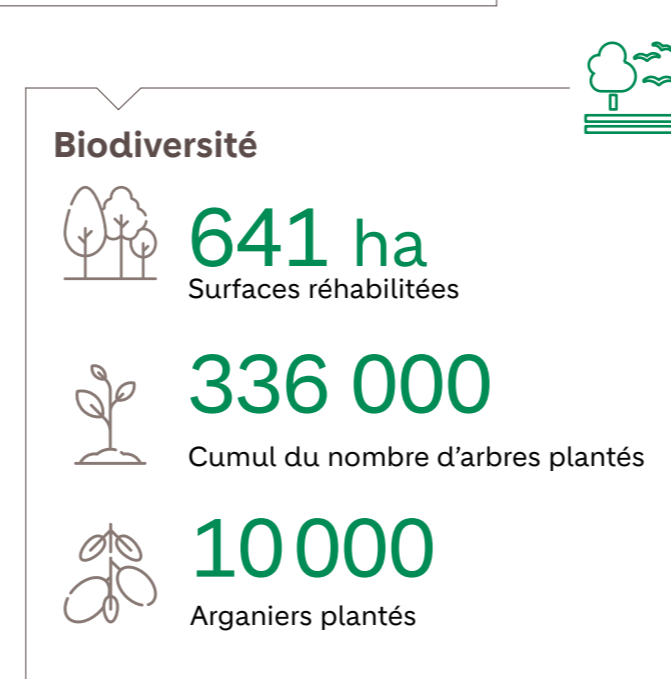
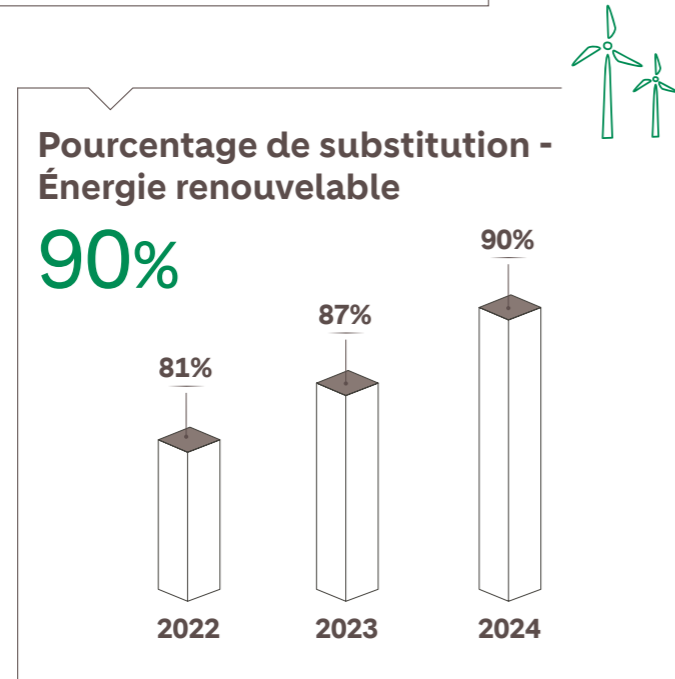
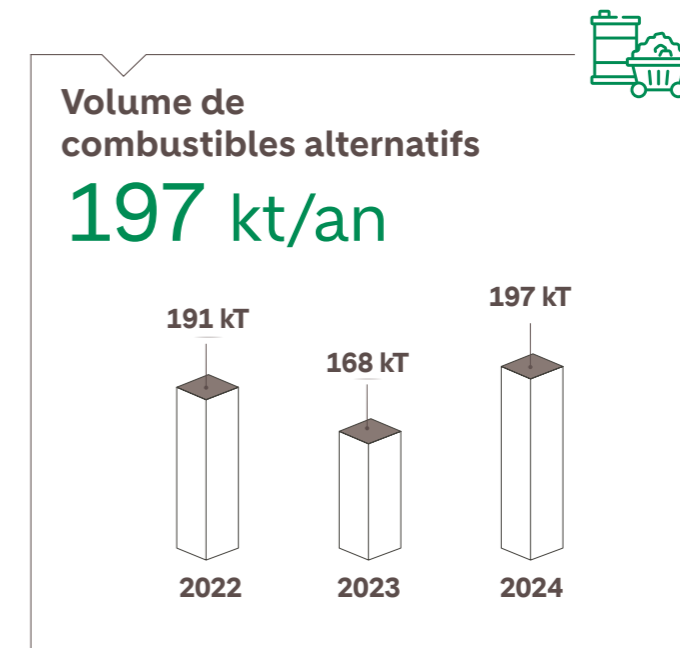
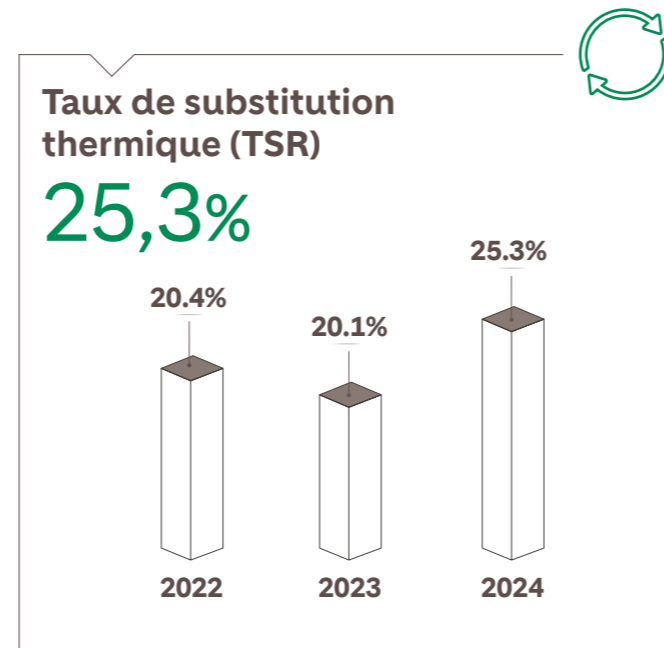
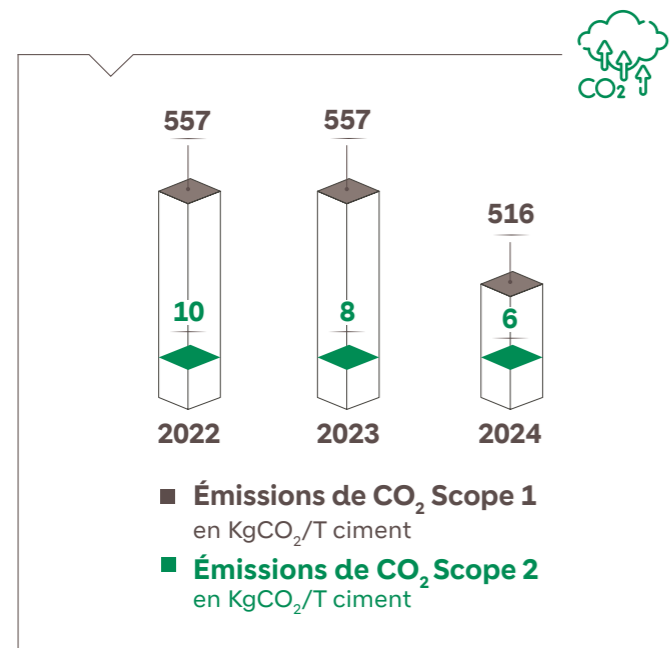
En tant que partenaire historique et acteur de référence dans le secteur des matériaux de construction, la protection de l'environnement est une priorité pour LafargeHolcim Maroc depuis de nombreuses années. Nous sommes conscients que les processus de l'industrie cimentière ont une empreinte écologique. Nous savons également que nos produits jouent un rôle fondamental dans le développement et l'urbanisation. Notre objectif est de contribuer à construire un avenir durable en réduisant notre impact sur l'environnement et en offrant des produits et des solutions qui répondent aux enjeux de transition durable.



# INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Un pilotage rigoureux des performances extra-financières nous permet chaque année de poursuivre nos efforts et de répondre aux objectifs de notre feuille de route de décarbonation.

## Des performances en constante amélioration



# NOTRE FEUILLE DE ROUTE DURABILITÉ EN ACTION

La feuille de route de développement durable de LafargeHolcim Maroc s'appuie sur une approche globale et participative intégrant les enjeux de décarbonation. Structurée autour de quatre piliers stratégiques, elle vise à transformer les opérations du groupe en opérations vertes, à construire plus efficacement avec moins de ressources, à promouvoir une construction durable et à favoriser une économie circulaire efficace.



## Sustainability week : la culture durabilité se transmet en interne aux collaborateurs

LafargeHolcim Maroc a inauguré la deuxième édition de la Sustainability Week, un événement annuel mobilisant ses collaborateurs autour des enjeux du développement durable. 446 participants ont assisté à la présentation du programme de décarbonation, un pilier central de la stratégie de l'entreprise. Une table ronde a ensuite exploré le thème « Économie circulaire : défis, opportunités et bonnes pratiques », mettant en lumière la situation actuelle au Maroc, les enjeux techniques et réglementaires, ainsi que les leviers pour accélérer son déploiement.



## N'bnouw L'mostaqbal, le nouveau Podcast de LafargeHolcim Maroc dédié à la construction durable

LafargeHolcim Maroc a lancé à la fin de l'année un podcast intitulé « N'bnouw L'mostaqbal ». Rendez-vous trimestriel dédié à l'innovation et à la construction durable. À l'ère du digital, ce nouveau canal vise à sensibiliser le public aux questions de durabilité, en abordant des thèmes clés tels que la réduction de l'empreinte carbone, l'intégration des solutions digitales et les innovations durables.



## Opérations vertes

Nous travaillons activement à réduire notre impact environnemental en optimisant nos processus. Cela passe par la diminution de la proportion de clinker dans le ciment, le recours à des sources d'énergie renouvelables et l'utilisation de matériaux alternatifs dans nos produits.

### Taux de substitution d'énergie et réduction des émissions

LafargeHolcim Maroc œuvre depuis 2005 pour la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, notamment à travers l'optimisation de la consommation énergétique de ses usines en intégrant l'électricité verte dans son mix énergétique. L'usine de Tétouan, première cimenterie au monde à disposer de son propre parc éolien avec une puissance de 32 MW, a franchi un nouveau cap en juin 2024, en produisant 8 675 MWh d'électricité, un record. Grâce à cette installation et aux contrats d'approvisionnement PPA conclus avec Nareva, le taux de substitution électrique qui a dépassé 80% chaque année, a atteint 90% en 2024. Ces avancées ont largement contribué à une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>.

Dans la continuité de sa transition vers une consommation d'électricité 100% renouvelable, LafargeHolcim Maroc a équipé cinq de ses centrales à béton de panneaux photovoltaïques. Cette initiative, accompagnée de l'installation de chauffe-eau solaires au niveau des centrales de Ain Atiq, Tit Mellil, Fès, Lissasfa et Ain Sebaâ, devrait permettre de réduire la consommation d'électricité de 20 à 25% et les émissions de CO<sub>2</sub> de 500 tonnes par an. Dans le même élan, le siège a également été équipé de panneaux solaires photovoltaïques au niveau des toitures.

En complément, l'entreprise mène des actions concrètes pour réduire les émissions de NOx (oxydes d'azote) et de SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre).

## 90%

Taux de substitution  
d'énergie électrique  
de LafargeHolcim Maroc

## 363 885

Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

## Gestion de l'eau, efficacité énergétique et initiatives en faveur de la biodiversité

LafargeHolcim Maroc intègre la gestion durable des ressources au cœur de sa stratégie environnementale, avec une attention particulière à l'eau et l'énergie. L'entreprise s'engage à construire mieux en consommant moins, en adoptant des actions concrètes pour réduire son empreinte hydrique et énergétique, tout en développant des solutions innovantes pour un secteur de la construction plus responsable. Chaque étape du cycle de vie des matériaux de construction – de l'extraction des matières premières à leur recyclage – est optimisée pour limiter l'impact environnemental, notamment en réduisant la consommation d'eau et d'énergie. Grâce à ces efforts, LafargeHolcim Maroc a progressivement diminué son usage de l'eau dans la production de ciment, atteignant une réduction de 35% depuis 2022.

Dans cette dynamique, l'entreprise a conclu en 2024 un partenariat avec la Société Régionale Multiservices SRM Casablanca-Settat pour approvisionner la station à béton de Tit Mellil en eau usée traitée par la station d'épuration (STEP) de Médiouna, réduisant ainsi la dépendance à l'eau du réseau.

## 35%

Réduction de la consommation  
d'eau dans la production  
de ciment depuis 2022



### Sensibilisation à la préservation de l'eau

Face au stress hydrique aggravé par le changement climatique, LafargeHolcim Maroc a lancé en juin 2024 la caravane « Chaque goutte compte », à l'occasion de la journée internationale de l'environnement sur le thème « L'eau pour la paix ». Cette initiative, en partenariat avec l'AESVT (Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre), a parcouru l'ensemble des sites pour promouvoir des pratiques responsables, et ce, à travers des expositions interactives sur le cycle de l'eau, son impact et des éco-gestes simples. En sensibilisant les collaborateurs à une gestion plus efficace de l'eau, ce projet s'inscrit dans une démarche durable face à la sécheresse persistante au Maroc en mobilisant chaque acteur autour de solutions concrètes et durables.



SUSTAINABLE CONSTRUCTION LAB (SCL) BOUSKOURA

## Mieux construire avec moins

### Une gamme de solutions bas carbone qui s'élargit

Depuis le lancement en 2022 de sa nouvelle gamme de produits ECOPlanet et ECOPact, LafargeHolcim Maroc continue à développer des produits et solutions pour une construction durable. Développés par nos équipes de R&D, avec le soutien du groupe Holcim, ils sont conçus pour allier performance, durabilité et respect de l'environnement, ils sont identifiés par un ECO Label et répondent aux exigences croissantes du marché en matière de construction durable et de certifications environnementales telles que HQE, LEED, BREEAM et EDGE.

LafargeHolcim Maroc a lancé cette année ECOPlanet Perfecto, un ciment polyvalent qui répond aux besoins de la maçonnerie, qu'il s'agisse du montage de murs, de blocs et de briques, du dressage et talochage des enduits ou de la finition des murs. Avec une réduction de 35 % des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux solutions traditionnelles, ECOPlanet Perfecto contribue activement à limiter l'impact environnemental, tout en garantissant des rendements supérieurs, offrant ainsi une solution idéale pour une construction responsable et performante.



35%

Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> vs solutions traditionnelles

### Partenariat avec l'UM6P

LafargeHolcim Maroc et l'Université Mohammed VI Polytechnique ont signé un partenariat pour promouvoir la recherche et l'innovation dans l'industrie et la construction. Cette collaboration vise à développer et tester des solutions technologiques durables et à réduire l'empreinte carbone du secteur de la construction. Les efforts de recherche porteront ainsi sur des pratiques durables, l'analyse du cycle de vie, l'économie circulaire, l'optimisation énergétique et le traitement des eaux usées, afin d'améliorer la gestion des ressources et améliorer la durabilité dans le processus de production du ciment.

Les projets incluent la recherche de matériaux de construction durables, la réduction des émissions de carbone, et le développement de technologies pour une construction plus respectueuse de l'environnement. Ce partenariat intègre aussi un volet pédagogique en adaptant les programmes de formation aux dernières avancées, afin de fournir aux futurs diplômés les compétences requises pour répondre aux besoins croissants du marché.



### Formations en partenariat avec le CNOA pour la reconstruction d'Al Haouz

LafargeHolcim Maroc et le Conseil National de l'Ordre des Architectes ont organisé une formation dédiée aux architectes impliqués dans la reconstruction d'Al Haouz. Divisée en deux phases, elle a débuté à Rabat, au ministère de l'Aménagement du Territoire, avec un approfondissement théorique sur la construction durable. La seconde phase, sous forme d'ateliers pratiques au Sustainable Construction Lab de Bouskoura, a permis une mise en application concrète. Les participants ont expérimenté des techniques écoresponsables, intégrant des matériaux innovants comme la brique en terre stabilisée et le pisé, conciliant durabilité et préservation du patrimoine architectural local.

## Rendre la construction durable

Pour promouvoir un secteur de la construction plus durable, LafargeHolcim Maroc offre des solutions innovantes pour une construction respectueuse de l'environnement, avec des produits conçus pour optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments, tels qu'Airium, dédié à l'isolation thermique, ou encore Hydromedia dépolluant, un béton drainant qui permet la gestion des eaux pluviales ainsi que l'absorption de la pollution atmosphérique en capturant les oxydes d'azote générés par le gaz d'échappement des véhicules. Par ailleurs, nous sommes résolument engagés dans la réduction de notre consommation d'eau et la réhabilitation de nos sites afin de préserver la biodiversité.



## AIRIUM

**AIRIUM Thermochope**, la solution isolante introduite par LafargeHolcim Maroc sur le marché en 2022 a fait l'objet en 2024 d'une journée de démonstration destinée aux bureaux d'études et applicateurs. Les équipes de LafargeHolcim Maroc ont pu mettre en avant les performances en laboratoire de cette solution. Légère, de faible densité et résistante au feu de classe A, elle est conçue pour les planchers, toitures terrasses et ravaillages, alliant performance écologique et efficacité énergétique.

Fortes du succès rencontré, les équipes R&D ont initié des essais au cours de l'année 2024 pour le développement d'Airium vertical, une solution destinée au remplissage de blocs isolants pour une optimisation des performances thermiques et acoustiques.



SUSTAINABLE CONSTRUCTION LAB (SCL) BOUSKOURA

## Construction circulaire

Face aux défis environnementaux et à la nécessité de réduire notre empreinte carbone, LafargeHolcim Maroc a fait de l'innovation durable une priorité. Depuis 2007, à travers Geocycle Maroc, sa filiale dédiée à la valorisation des déchets industriels et ménagers, l'entreprise produit des Alternatifs fuel et raw materials (AFR) dont l'utilisation permet de réduire la dépendance des cimenteries aux énergies fossiles et aux matières premières naturelles. Grâce à une approche intégrée,

allant du pré-traitement au co-processing dans les cimenteries, Geocycle Maroc joue un rôle essentiel dans le développement d'une économie circulaire, offrant des solutions durables pour une industrie plus responsable. En 2024, Geocycle Maroc a traité plus de 200 000 tonnes de déchets de différents secteurs d'activités. Ainsi, LafargeHolcim Maroc a pu atteindre un taux de substitution thermique de 25,3%, soit une progression de 26% par rapport à l'année précédente.



### Des partenariats stratégiques pour une gestion durable des déchets

Courant 2024, Geocycle Maroc a signé un contrat avec Nestlé Maroc pour la gestion et la valorisation de ses déchets industriels. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de développement durable de Nestlé, visant l'atteinte de l'objectif «zéro déchet en décharge». Par ailleurs, le groupe a noué un partenariat tripartite avec Suez Services Maroc et Azura Group pour valoriser les déchets issus de la production de tomates dans la région d'Agadir. Grâce à cette initiative, 15 000 tonnes annuels de biomasse seront valorisés en combustible dans les cimenteries au lieu d'être enfouis en décharge.

Geocycle Maroc a également renouvelé un contrat cadre stratégique avec Bank Al-Maghrib pour la gestion des déchets industriels dangereux du site de Dar As-Sikkah, où sont fabriquées les cartes nationales et les passeports. Ces déchets sont prétraités pour être transformés en source d'énergie en substitution au petcoke utilisé dans les cimenteries. Geocycle Maroc compte plus de 150 clients industriels dont les déchets banals et dangereux sont revalorisés dans les 5 plateformes de prétraitement.



### Valoriser les déchets de construction pour des bâtiments plus durables

Geocycle Maroc, la filiale de LafargeHolcim Maroc, mène un projet novateur de valorisation des déchets de construction et de démolition. Après des essais concluants, Geocycle Maroc prévoit de recycler ces matériaux issus de chantiers de construction pour diverses applications, notamment les remblais routiers, la production de granulats recyclés pour le béton et l'intégration de matières alternatives au calcaire dans le processus de fabrication du ciment.

### Geocycle Maroc : Une nouvelle identité pour un engagement renforcé

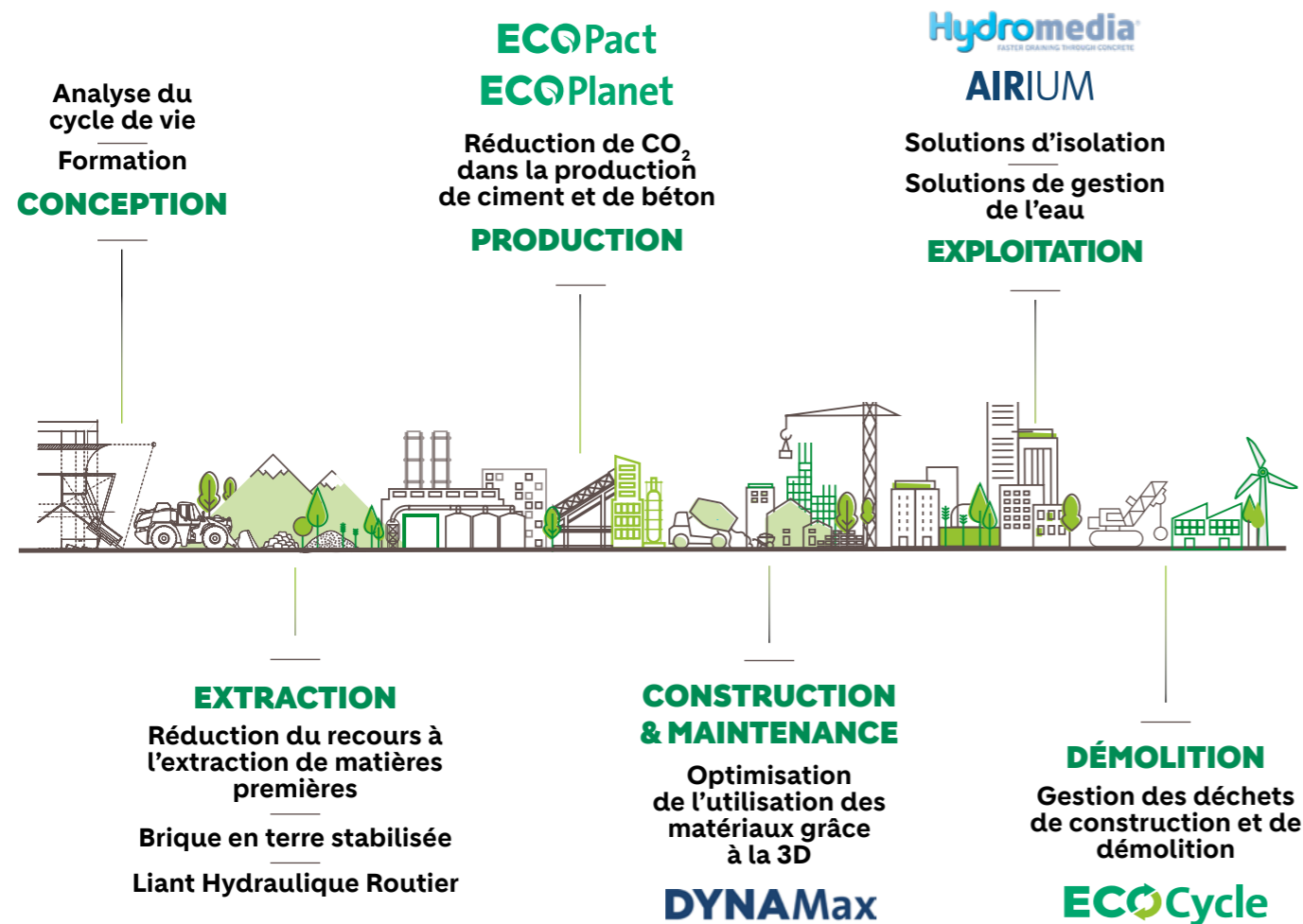
Geocycle Maroc a dévoilé sa nouvelle identité visuelle repensée, symbolisant son engagement accru envers l'économie circulaire et la gestion durable des déchets. Inspiré par l'infini, son nouveau logo illustre la volonté de boucler le cycle de vie des matériaux et de transformer les défis environnementaux en opportunités concrètes. Cette transformation a été mise en avant lors de la Geocycle week, un événement marquant qui a rassemblé des acteurs clés du secteur. La première journée a été rythmée par des échanges enrichissants autour de deux tables rondes, animées par des experts et professionnels. La première a porté sur les défis et innovations liés aux déchets de construction et de démolition (DCD), tandis que la seconde a exploré la valorisation énergétique des déchets industriels dangereux. Ces discussions ont souligné la nécessité d'une coopération renforcée entre entreprises, régulateurs et acteurs innovants pour structurer une économie circulaire efficace et réduire l'impact environnemental des déchets, grâce notamment aux solutions proposées par Geocycle Maroc.

# DES SOLUTIONS INNOVANTES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE VIE DE LA CONSTRUCTION

Aujourd'hui, LafargeHolcim Maroc adopte un positionnement global et intégré sur l'ensemble du cycle de vie des projets de construction. L'entreprise ne se limite plus à la vente de matériaux, mais développe désormais une large palette de produits et solutions innovantes visant une construction durable et respectueuse de l'environnement. Son offre couvre toutes les phases du cycle de vie du BTP : depuis la conception avec l'élaboration d'analyses de cycle de vie et de formations spécifiques, en passant par l'extraction responsable

limitant la consommation de ressources naturelles, la production de matériaux à faible émission carbone, et l'optimisation lors de la phase de construction et de maintenance. Durant l'exploitation, LafargeHolcim Maroc propose des solutions d'isolation durables, ainsi que des technologies avancées de dépollution et de gestion de l'eau. Enfin, pour accompagner la fin de vie des ouvrages, la phase de démolition bénéficie de la gestion des déchets de construction et de démolition grâce à la filiale Geocycle Maroc.

## UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE CYCLE DE VIE DU BTP



USINE D'AGADIR



## SANTÉ ET SÉCURITÉ : DES AVANCÉES MAJEURES

L'année 2024 restera une référence en matière de santé et sécurité pour LafargeHolcim Maroc, qui a atteint le résultat exceptionnel de zéro accident avec arrêt enregistré sur l'ensemble des opérations y compris le transport. Ce résultat, fruit d'un engagement collectif depuis plusieurs années, marque une avancée majeure en matière de santé et sécurité. Parmi les programmes phares, le programme de management des contrôles critiques, lancé en 2021, pour renforcer la gestion des risques majeurs, a poursuivi son déploiement avec un taux de conformité de 97%. Parallèlement, les actions de formation et de sensibilisation ont permis de renforcer la culture santé et sécurité, avec plus de 36 000 heures de formation dispensées au cours de l'année. Cette performance témoigne de la maturité du système de management HSE\* et confirme la place centrale de la santé et la sécurité dans la culture de l'entreprise. Elle a également permis à LafargeHolcim Maroc de recevoir le Gold HSE Award du groupe Holcim, en reconnaissance des efforts et des résultats exceptionnels réalisés.

\* Méthodologie de maîtrise des risques et de management des entreprises dans les domaines de l'hygiène, de la santé sécurité et de l'environnement.



## Les HSE Days

Les HSE Days de LafargeHolcim Maroc constituent un rendez-vous annuel clé pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de santé, sécurité et environnement. L'édition qui s'est déroulée durant 15 jours dans toutes les usines et le siège, a mis un accent particulier sur les enjeux Santé, sécurité et environnement avec un focus sur les programmes en cours et aussi sur le bien-être des collaborateurs, à travers des ateliers pour le développement de wellbeing.

De plus ces journées HSE étaient aussi riches en événements, avec l'organisation de plusieurs ateliers et activités dédiés à la HSE. Parmi les temps forts, citons notamment la table ronde intitulée «Exigences HSE : un levier de développement pour les entreprises sous-traitantes» qui s'est tenue le 15 octobre au siège de LafargeHolcim Maroc.

Durant ces HSE Days, LafargeHolcim Maroc a mis en place le «Wall ofThanks», un espace honorant les efforts individuels et collectifs en matière de santé, sécurité et environnement. Ce dispositif célèbre les contributions exceptionnelles des collaborateurs nommés HSE Héros, et rencontrés en avant les initiatives qui font progresser la culture HSE en interne.

Cette initiative annuelle vient compléter les dispositifs existants, tels que le programme santé au travail, qui inclut des séminaires et des formations dédiées aux médecins du travail, aux équipes de santé et sécurité ainsi qu'aux collaborateurs.



## Perception de la culture santé & sécurité, des avancées prometteuses

LafargeHolcim Maroc a mené une enquête sur la perception de la culture en santé et sécurité avec un taux de participation de près de 98 % du personnel et sous-traitants. Les résultats obtenus indiquent une progression notable par rapport à l'année précédente en matière de perception de la santé et sécurité. Cette enquête a également permis d'identifier les domaines nécessitant des améliorations afin de garantir un environnement de travail sûr pour tous.

98%

Taux de participation du personnel LafargeHolcim Maroc et sous-traitants

### Gold HSE Award, une reconnaissance en matière de santé et sécurité

LafargeHolcim Maroc a reçu le prestigieux Gold HSE Award, du groupe Holcim qui confirme son engagement en matière de Santé, Sécurité et Environnement, après l'obtention de deux Silver Awards consécutifs. Plusieurs sites de LafargeHolcim Maroc sont également distingués individuellement, remportant des prix d'excellence, notamment les usines d'Agadir, Fès, Laâyoune, Meknès, Tétouan et Geocycle Maroc. Parmi ces distinctions, le site d'Agadir a été récompensé par le prix « Treasure Hunt », saluant son initiative exemplaire en matière d'économie d'eau. Ces réalisations témoignent de l'implication continue de LafargeHolcim Maroc dans l'amélioration de ses pratiques santé et sécurité à tous les niveaux.



## Participation au congrès international de santé au travail ICOH 2024

Dans le cadre de sa participation au sein de l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), LafargeHolcim Maroc a pris part à la 34<sup>e</sup> édition du Congrès de l'International Commission on Occupational Health (ICOH), qui s'est tenu à Marrakech du 28 avril au 2 mai 2024, réunissant des experts mondiaux en santé et sécurité au travail.

Lors de ce congrès, l'entreprise s'est distinguée lors du panel « Accompagnement santé et sécurité des sous-traitants dans le secteur cimentier » en présentant les initiatives visant à renforcer la santé et la sécurité des sous-traitants et à encourager des pratiques durables. Nous adhérons pleinement à ces bonnes pratiques, qui sont intégrées au quotidien dans nos opérations.

## Salamaty, l'engagement Santé et sécurité sur les chantiers

Depuis plusieurs années, LafargeHolcim Maroc s'engage aux côtés des promoteurs, constructeurs et entreprises de travaux publics pour renforcer la conformité en matière de santé et de sécurité sur les chantiers.

À travers son programme Salamaty, l'entreprise œuvre à ancrer une véritable culture de la sécurité en sensibilisant aux comportements à adopter face aux risques. Son objectif est clair : réduire le nombre d'accidents, protéger les vies humaines et limiter les interruptions et retards impactant les projets.

En 2024, les équipes de LafargeHolcim Maroc ont accompagné de nombreux chantiers à travers plusieurs villes. L'intérêt croissant des acteurs du secteur pour la sécurité témoigne d'une prise de conscience accrue de son importance. Cette dynamique permet à LafargeHolcim Maroc de poursuivre son engagement en faveur de la professionnalisation du secteur de la construction au Maroc, en plaçant la sécurité au cœur des priorités.



0

Accident avec arrêt

100%

des chauffeurs formés à la conduite défensive

100%

de véhicules équipés de systèmes de suivi

44,5 M

Km parcourus

## Road safety : un engagement renforcé pour la sécurité routière

Chaque année, LafargeHolcim Maroc renforce son engagement envers la sécurité routière. En 2024, l'entreprise continue dans sa lancée avec 100 % des trajets désormais assurés par des chauffeurs spécialement formés à la conduite défensive et la totalité des véhicules équipés de systèmes avancés de suivi GPS et de monitoring embarqué. Ces dispositifs permettent d'analyser en temps réel les comportements de conduite, d'identifier rapidement les situations à risque et d'activer immédiatement des alertes en cabine afin de garantir la sécurité des conducteurs. Grâce à ces technologies, LafargeHolcim Maroc encourage activement les comportements exemplaires en corrigeant rapidement les pratiques à risque, tout en renforçant considérablement la sécurité sur les routes.

Dans le cadre du programme Road Safety, lancé en 2017, 786 nouveaux chauffeurs ont été formés cette année, portant à 3 900 le nombre total de conducteurs certifiés en conduite défensive. En parallèle, plus de 800 chauffeurs participent chaque mois à des campagnes de sensibilisation sur les risques routiers et l'importance d'une conduite sécurisée.

En marge du programme Road Safety, LafargeHolcim Maroc a organisé les Journées Santé et Sécurité Transport, réunissant tous les acteurs du secteur autour de la prévention des risques routiers. Cet événement annuel, riche en échanges et en activités de sensibilisation, a inclus des séances dédiées à la sécurité des conducteurs, des formations sur la conduite défensive, ainsi qu'un webinar consacré à la maintenance préventive des véhicules. Deux tables rondes ont également permis d'aborder les enjeux de la décarbonation et les priorités en matière de sécurité routière.

# NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

# ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS DE DEMAIN

Chez LafargeHolcim Maroc, nos talents sont au cœur de notre stratégie. Nous créons un environnement inclusif, moderne et axé sur l'engagement, où chaque collaborateur peut s'épanouir et contribuer à un avenir durable. Notre politique RH couvre l'ensemble du cycle de vie du collaborateur : attirer, intégrer, développer et fidéliser les talents. Nous recrutons activement à travers des forums et des partenariats avec des institutions

reconnues, tout en offrant un parcours d'intégration digital et interactif. La formation continue est un levier clé de notre approche, avec des programmes adaptés aux compétences techniques et managériales. Un suivi rigoureux des carrières, des plans de succession et un accompagnement personnalisé qui permet un engagement durable.



## Renforcer les partenariats pour attirer les talents de demain

Avec la volonté d'être un employeur de référence au Maroc et d'attirer et fidéliser les talents, LafargeHolcim Maroc participe activement à des forums de recrutement

nationaux et internationaux et développe des partenariats stratégiques avec des institutions prestigieuses pour identifier les meilleurs profils.

### Participation aux forums de recrutement

LafargeHolcim Maroc a participé à plusieurs forums de recrutement de grandes écoles parmi lesquels ceux de l'EHTP et de l'École Centrale Casablanca. Cette démarche illustre son engagement à établir des liens durables avec les institutions de formation d'excellence et à attirer les compétences de demain. Il s'agit d'une opportunité pour valoriser la marque employeur de LafargeHolcim Maroc, en mettant en avant ses engagements en matière d'innovation, de développement durable et de responsabilité sociétale. Les échanges directs avec les étudiants ont permis de mieux cerner leurs aspirations professionnelles, tout en leur présentant les perspectives de carrière au sein de LafargeHolcim Maroc.



### Partenariat pour la formation et la recherche

LafargeHolcim Maroc a consolidé ses partenariats stratégiques avec des institutions de référence telles que l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). Une convention a été signée avec l'UM6P dans le but de faire progresser la recherche scientifique et technologique dans les domaines de l'industrie et de la construction. Par ailleurs, la convention-cadre nationale conclue avec l'OFPPT a pour ambition de développer une offre de formation qualifiante destinée aux professionnels du bâtiment, aux

communautés riveraines de ses sites industriels ainsi qu'aux collaborateurs de l'entreprise. Ce partenariat prévoit la mise en œuvre de formations en hygiène, sécurité et environnement, en modes constructifs et en matériaux de construction, l'élaboration conjointe de nouveaux cursus, la formation des formateurs, ainsi que l'organisation de séminaires de sensibilisation. L'objectif est de former 4 000 bénéficiaires au cours des trois prochaines années, en s'appuyant sur l'expertise et la diversité de l'offre de formation de l'OFPPT.

### Un séminaire pour renforcer le dialogue social et la collaboration

LafargeHolcim Maroc a réuni les représentants des salariés lors d'un séminaire consacré au renforcement du dialogue social, à la consolidation des liens entre les partenaires sociaux et au développement de la cohésion collective. Cet événement a permis de clarifier les missions et responsabilités des délégués du personnel, conformément à la législation en vigueur. Dans une ambiance chaleureuse et interactive, les participants ont bénéficié de sessions de coaching et d'ateliers de développement personnel visant à renforcer leur confiance mutuelle, à favoriser un esprit de solidarité et à instaurer une dynamique collective positive au sein de l'entreprise.



**4 000**

Bénéficiaires potentiels



## Un engagement fort pour le développement des compétences

Chez LafargeHolcim Maroc, la formation est un levier clé pour la montée en compétences et l'évolution de nos collaborateurs. Grâce à LHM University, nous proposons des programmes adaptés aux enjeux du secteur, alliant formations techniques et développement du leadership. Nos initiatives couvrent la durabilité, le management intergénérationnel, l'accountability et l'engagement. En 2024, 93% des collaborateurs ont bénéficié de formations, totalisant 6 151 jours.

Un programme dédié au développement des compétences managériales et à l'adoption d'une posture de leadership des nouveaux cadres nouvellement promus a été lancé. Il leur permet de mieux appréhender leurs responsabilités, de renforcer leur capacité à prendre des décisions stratégiques et de représenter efficacement

l'entreprise. En leur offrant les clés d'un management efficace, nous les aidons à réussir leur transition et à contribuer pleinement à la performance collective.

**93%**

des collaborateurs ont bénéficié de formations

**6 151**

nombre de jours de formation

## Le Maroc, un hub d'excellence pour la formation des futurs directeurs d'usine de la région Europe Middle East & Africa

LafargeHolcim Maroc a eu l'honneur d'accueillir la première promotion du programme des futurs directeurs d'usine AMEA\*, conçu pour accélérer leur développement et leur fournir les outils nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie du groupe Holcim.

Ce choix reflète l'excellence des usines marocaines, qui figurent dans le TOP 12 mondial des usines les plus performantes du groupe Holcim.

Durant cette formation, les participants ont notamment visité l'usine de Settat, classée parmi les meilleures du groupe Holcim, afin d'y découvrir ses bonnes pratiques et son modèle d'excellence opérationnelle.



## LafargeHolcim Maroc primée pour son engagement en éducation financière

LafargeHolcim Maroc a été distinguée aux RH Awards 2024, remportant le prix de l'éducation financière lors du salon Master Plus. Ce prix, décerné par un jury d'écoles et d'universités marocaines, récompense ses efforts en faveur du développement des compétences de ses collaborateurs et de son écosystème.

Cette distinction renforce l'engagement de l'entreprise à bâtir des liens solides avec le monde académique et à accompagner ses équipes dans une dynamique d'excellence et d'apprentissage continu.



### Une sensibilisation réussie à la durabilité

En 2024, la Sustainability School a clôturé son cycle de formation en atteignant son objectif de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux. À travers ses modules de formation, elle a abordé des thématiques clés comme le climat, la biodiversité et la gestion des ressources naturelles, tout en proposant des solutions concrètes.

En favorisant l'éducation et l'action collective, cette initiative a permis d'ancre durablement une culture de responsabilité environnementale au sein des équipes de LafargeHolcim Maroc.

\*AMEA : Région Europe Middle East & Africa

## Un engagement fort pour la diversité et le leadership féminin #KoulchiMoumkin

Chez LafargeHolcim Maroc, la diversité est ancrée dans sa culture d'entreprise, reflétant un engagement continu en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances, en particulier pour les femmes dans l'industrie. Depuis plusieurs années, l'entreprise œuvre pour rendre le secteur plus attractif et accessible, en développant des initiatives concrètes pour accompagner et promouvoir les talents féminins.

Le programme « Leadership Féminin – I Am Possible » accompagne les femmes dans le développement de leurs compétences et leur accès à des rôles stratégiques. Un programme de mentorat est également mis en place pour soutenir les talents féminins nouvellement intégrés aux opérations industrielles, leur offrant un accompagnement

structuré pour bâtir une carrière prometteuse. Des ateliers de sensibilisation sont régulièrement organisés pour renforcer la culture de la diversité, et la campagne interne #KoulchiMoumkin met en lumière des parcours inspirants, illustrant la capacité des collaboratrices à surmonter les défis et à exceller dans leur domaine.

Ces efforts constants portent aujourd'hui leurs fruits : pour la première fois dans son histoire, LafargeHolcim Maroc compte une femme à la tête d'une de ses cimenteries. Une avancée majeure qui illustre son engagement à briser les barrières et à bâtir un environnement de travail inclusif et équitable, où chacun peut s'épanouir et contribuer pleinement à la réussite collective.

### Elles témoignent !

Être la première femme à occuper ce poste dans un environnement encore majoritairement masculin est un défi stimulant. J'ai été accueillie avec beaucoup de bienveillance, et je perçois une vraie volonté de faire évoluer les mentalités, preuve que la diversité a toute sa place dans notre industrie.



**Salma Tahri**  
Directrice d'usine  
Usine de Fès

Travailler dans une cimenterie où la diversité est valorisée enrichit non seulement notre environnement de travail, mais favorise également l'innovation et la collaboration, en apportant des perspectives variées qui renforcent notre réussite collective.



**Fatima Azzahrae Charik**  
Responsable HSE  
Usine d'Oujda

Dans le milieu professionnel, les femmes sont capables de relever la barre très haut, à la seule condition de libérer leurs esprits des croyances limitantes.



**Sara Chakir**  
Chef de projet  
Direction Innovation

### Charte de la Diversité



LafargeHolcim Maroc réaffirme son engagement en faveur de l'égalité professionnelle et de l'inclusion en renouvelant son adhésion à deux chartes majeures de la diversité. La première, la Charte Diversité de LH Maroc, signée dès 2019, témoigne de la volonté de LafargeHolcim Maroc de promouvoir un environnement de travail respectueux et ouvert à toutes les différences. La seconde, la Charte de la Diversité de We4She, portée par le Women Working for Change Forum, marque un pas décisif vers une meilleure représentativité des femmes dans les postes de décision, en particulier au sein des grandes entreprises africaines.



## Nos usines, leur talent

## PRINCIPAUX INDICATEURS RH

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2022	2023	2024
Femmes	151	152	152
Hommes	910	898	892
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>	<b>1 044</b>

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (direction, cadres, employés...) DÉCLINÉE PAR GENRE

	2022	2023	2024
Femmes direction	8	8	10
Femmes cadres	72	66	70
Femmes non cadres	71	78	72
<b>TOTAL FEMMES</b>	<b>151</b>	<b>152</b>	<b>152</b>
Hommes direction	29	28	31
Hommes cadres	200	199	191
Hommes non cadres	681	671	670
<b>TOTAL HOMMES</b>	<b>910</b>	<b>898</b>	<b>892</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>	<b>1 044</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2022	2023	2024
Ciment	965	955	958
Bétons	80	78	69
Granulats	8	7	7
Routes et Mortiers	8	10	10
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>	<b>1 044</b>

### RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2022	2023	2024
CDD	0	0	0
CDI	1 049	1 032	1 029
ANAPEC	12	18	15
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>	<b>1 044</b>

### RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Ancienneté	2022	2023	2024
0 à 5 ans	308	302	313
6 à 10 ans	132	122	120
11 à 20 ans	396	418	372
21 à 25 ans	107	106	144
26 ans et plus	118	102	95
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>	<b>1 044</b>

### FORMATION GLOBALE

	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	74%	84%	93%
Budget formation en % de la masse salariale	2%	2%	2%

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2022	2023	2024
<b>Nombre de recrutements</b>	<b>74</b>	<b>72</b>	<b>76</b>
Cadre	29	26	27
Non cadre	45	46	49
<b>Nombre de démissions</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>40</b>
Cadre	19	29	19
Non cadre	21	17	21
<b>Nombre de licenciements</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Cadre	1	0	0
Non cadre	0	0	1

### DIALOGUE SOCIAL

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	62	62	59

### NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2022	2023	2024
Litiges sociaux	3	2	2

### SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (personnel propre et intervenants externes)

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents avec arrêt	5	1	0

# PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS



Un programme de LafargeHolcim Maroc

Engagé dans un programme de développement au profit des communautés, LafargeHolcim Maroc œuvre à travers plusieurs initiatives portées par le programme N'bniouw L'7ayat, à créer des liens durables et générer de la valeur partagée. Ce programme s'appuie sur un dialogue ouvert avec les parties prenantes environnantes pour identifier leurs besoins afin de leur apporter les solutions les plus adéquates.

Le programme N'bniouw L'7ayat de LafargeHolcim Maroc a bénéficié à plus de 99 000 riverains en 2024 à travers des initiatives en éducation, santé, employabilité et développement local.



## Table ronde sur le thème de la RSE

Le 26 juin 2024, LafargeHolcim Maroc a organisé une table ronde sur la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE), témoignant ainsi de son engagement continu envers un dialogue ouvert et constructif avec ses parties prenantes. Cet événement a rassemblé des représentants des communautés riveraines, des associations partenaires, des coopératives ainsi que des auto-entrepreneurs, favorisant ainsi des échanges riches autour des impacts, défis et bonnes pratiques en matière de RSE. Les participants ont eu l'opportunité de partager leurs expériences et perspectives, contribuant ainsi à l'identification de solutions innovantes et durables pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux liés aux activités de LafargeHolcim Maroc.

## N'BNIOUW par l'éducation

LafargeHolcim Maroc soutient activement l'éducation des communautés locales en luttant contre l'abandon scolaire et en améliorant les conditions d'apprentissage. Grâce à l'installation de 18 classes connectées et la mise à disposition de 18 bus scolaires, 23 500 élèves ont bénéficié d'un accès facilité à un enseignement de qualité. L'entreprise contribue également à la construction et à la rénovation des infrastructures

sanitaires et des espaces de vie dans les écoles partenaires, offrant ainsi un environnement plus propice à l'éducation. En intégrant les outils numériques dans les écoles riveraines, nous permettons aux élèves de se familiariser avec les nouvelles technologies et d'accéder à des ressources pédagogiques enrichissantes, renforçant ainsi leur apprentissage et leurs perspectives d'avenir.



## Classes connectées, LafargeHolcim Maroc, primée pour son engagement RSE

LafargeHolcim Maroc s'est vu décerner le Silver Award dans la catégorie « Meilleure Initiative RSE » aux AMEA CSR & Sustainability Awards 2024, grâce à son projet innovant des « Classes Connectées ». Ce projet propose un modèle pédagogique impactant et novateur, en totale cohérence avec les objectifs du groupe Holcim.

23 500

élèves bénéficiaires d'un accès facilité à l'éducation

18

classes connectées

## Convention avec l'OFPPT qui dépasse les frontières de l'entreprise

LafargeHolcim Maroc et l'OFPPT ont renforcé leur partenariat à travers une convention nationale qui vise à développer des formations qualifiantes à la fois pour les collaborateurs, les communautés riveraines et les professionnels du secteur. Cet accord prévoit des formations en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), la co-construction de cursus spécialisés et le déploiement de formations continues. Avec l'ambition de former 4 000 bénéficiaires en trois ans, cette initiative contribue au développement des compétences, à la valorisation des métiers du bâtiment et à un impact durable sur le secteur et les territoires.

4000

bénéficiaires en trois ans



## N'BNIOW par l'employabilité

LafargeHolcim Maroc soutient l'employabilité et l'insertion professionnelle au sein des communautés locales, à travers 15 programmes de développement de compétences, le soutien à 55 auto-entrepreneurs et l'accompagnement de 35 coopératives. L'usine de Bouskoura a notamment organisé une formation en partenariat avec la Coopérative Sahel Oulad Hriz, bénéficiant à cinq coopératives régionales. Ce programme

a permis aux participants d'acquérir des compétences clés en production et commercialisation de lapins, en élevage et valorisation des escargots, ainsi qu'en production durable de fourrage d'orge. En favorisant l'autonomisation des coopératives et le développement des savoir-faire locaux, LafargeHolcim Maroc participe activement à la croissance économique des territoires et à l'amélioration des conditions de vie des communautés.



15

programmes de développement  
de compétences

55

auto-entrepreneurs  
soutenus

35

coopératives  
accompagnées

## Hackathon en partenariat avec ENACTUS

LafargeHolcim Maroc a tenu en 2024 son tout premier Hackathon. Il a permis de mettre en avant des solutions novatrices en matière de construction durable, développées par dix équipes. Les solutions présentées incluent des avancées technologiques variées, allant de l'isolation des bâtiments économes au recyclage des matériaux et à la digitalisation des process.



Les trois projets les plus prometteurs ont été récompensés et bénéficieront du soutien du Sustainable Construction Lab de LafargeHolcim Maroc, d'Enactus Morocco, et du Social Innovation Lab de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) pour leur incubation et mise en œuvre. Parmi ces projets, "VIBlocs" propose des blocs de construction modulaires et durables en pisé, "ISO 4D" valorise les déchets de polypropylène en un enduit isolant thermique et acoustique, et "Isolid" développe un béton écologique pour impression 3D, fabriqué à partir de fibres d'alfa et d'algues. Ces initiatives marquent une étape importante dans la quête de solutions écologiques et résilientes pour le secteur de la construction.



## Soutien aux coopératives féminines et valorisation des savoir-faire locaux

Dans le cadre du programme N'bniouw L'7ayat, LafargeHolcim Maroc a mené en 2024 plusieurs actions de valorisation des coopératives soutenues favorisant la création d'activités génératrices de revenus dans les régions où l'entreprise est présente.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une vente solidaire a été organisée au siège de l'entreprise. Cet événement a rassemblé 13 coopératives féminines issues de différentes régions du Maroc, venues exposer et commercialiser leurs produits artisanaux. Ce souk solidaire a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité de l'artisanat marocain, tout en créant un espace d'échange entre les coopératives et les collaborateurs de l'entreprise. L'initiative a également illustré la volonté de LafargeHolcim Maroc de promouvoir l'engagement social en interne et de soutenir activement l'autonomisation économique des femmes.

Dans cette même dynamique, LafargeHolcim Maroc a participé, à la 16<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), à Meknès. Cette présence a permis aux coopératives accompagnées dans le cadre du programme N'bniouw L'7ayat de présenter leurs produits à un public élargi et de nouer des liens avec des entrepreneurs locaux et des TPE.

## Run4her, le sport au service de l'inclusion

Organisé par Tibu Africa en partenariat avec LafargeHolcim Maroc, #Run4Her est une initiative solidaire dédiée à l'autonomisation des femmes par le sport. Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le 3 mars 2024 à Casablanca, la course a réuni coureurs amateurs et professionnels pour soutenir l'insertion des jeunes et des femmes.

Au-delà de la compétition, l'événement comptait également des ateliers éducatifs sur l'éducation par le sport, la durabilité et le développement. Un village d'innovation a mis en avant des initiatives portées par des femmes, offrant une plateforme d'échange et d'inspiration. #Run4Her illustre ainsi le rôle clé du sport dans l'inclusion et l'égalité des chances.



## N'BNIOW par la santé

En 2024 LafargeHolcim Maroc a continué à renforcer l'accès aux soins à travers l'organisation de six caravanes médicales qui ont permis 213 consultations en médecine générale, 109 soins dentaires, 67 consultations gynécologiques, 130 consultations pédiatriques et 60 échographies, tout en assurant l'orientation de plusieurs patients vers des soins spécialisés. La rénovation de trois structures de santé ont permis quant à elles d'améliorer la prise en charge des populations locales sur plus long terme.



### Des caravanes médicales au service des communautés locales

Dans le cadre de son engagement en faveur du bien-être des communautés avoisinantes de ses sites industriels, LafargeHolcim Maroc a organisé plusieurs caravanes médicales en 2024.

À Bouskoura, trois caravanes médicales ont été déployées. Elles ont permis de prendre en charge 711 bénéficiaires, avec des consultations en cardiologie, médecine générale et pédiatrie. À Agadir-Souss, une caravane médicale axée sur la santé des femmes a permis de prendre en charge 201 personnes, à travers 60 dépistages du cancer

du sein et 18 dépistages du cancer du col de l'utérus. Par ailleurs, 300 médicaments ont été distribués.

Le Centre de Broyage de Tanger a, quant à lui, organisé deux campagnes médicales pluridisciplinaires dans le village de Hjar Nhal avec un total de plus de 500 consultations, couvrant des spécialités telles que la médecine générale, la pédiatrie, la gynécologie, les soins dentaires, et les échographies. 20 personnes ont également été orientées pour des examens ophtalmologiques complémentaires.



**213** consultations en médecine générale

**109** soins dentaires

**130** consultations pédiatriques

## N'BNIOW par le développement local

Chaque année, LafargeHolcim Maroc déploie des initiatives locales pour améliorer le quotidien des populations vivant à proximité de ses sites. Parmi ces actions, l'accès à l'eau potable est une priorité, avec la réalisation de 11 forages et l'installation de fontaines publiques. L'entreprise contribue également au désenclavement des communautés en améliorant les infrastructures routières, à la réhabilitation des espaces verts, et au soutien des coopératives locales à travers l'aménagement et l'agrandissement de leurs installations.



**11** forages



# TRANSFORMER L'EXPÉRIENCE CLIENT

Dans un contexte marqué par des évolutions constantes, LafargeHolcim Maroc s'engage aux côtés de ses clients en adoptant une approche globale et proactive, centrée sur l'accompagnement personnalisé. Cette stratégie s'articule autour du renforcement des compétences, de l'amélioration continue de l'expérience client et

d'une implication active dans l'écosystème de la construction. En multipliant les initiatives de formation ciblées et en dynamisant ses réseaux de distribution, LafargeHolcim Maroc affirme sa volonté de bâtir des partenariats solides et durables, basés sur la confiance, l'excellence et une vision commune du progrès.



## Formations des clients et applicateurs

### # Ntewer\_Maharati, une formation pour renforcer les compétences dans la construction

Dans le cadre de son initiative #NTEWER\_MAHARATI 2024, LafargeHolcim Maroc a déployé deux vagues de formations mobiles à destination des professionnels du secteur BTP. En seulement 20 jours, la caravane a sillonné plus de 40 localités à travers le Maroc et permis la formation de plus de 1 700 participants. Cette opération a combiné sensibilisation à la sécurité sur les chantiers, démonstrations pratiques autour de l'utilisation du mortier et du ciment, ainsi que des conseils techniques dispensés par les experts de LafargeHolcim Maroc.



### Renforcement et dynamisation du réseau de distributeurs

Dans la continuité des actions engagées l'année précédente, LafargeHolcim Maroc a renforcé l'animation de son réseau de distributeurs sur l'ensemble du territoire national. En complément des caravanes itinérantes de formation et des animations commerciales ciblées, trois séminaires ont été organisés à Fès, Meknès et Al Hoceima, en partenariat avec l'OFPPT et le LPEE. Ces rencontres ont permis de former plus de 50 distributeurs et plus de 350 utilisateurs finaux. Par ailleurs, LafargeHolcim Maroc a tenu une convention nationale placée sous le thème « Construire ensemble un avenir durable », rassemblant l'ensemble de ses partenaires distributeurs. Cet événement a constitué une plateforme d'échange sur des solutions innovantes, tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de collaboration pour un développement plus durable et responsable.

### IRCHAD mis en avant lors de l'ICCX North Africa 2024

LafargeHolcim Maroc a participé à l'ICCX North Africa 2024, organisé les 23 et 24 octobre à Casablanca. Cet événement majeur pour l'industrie du béton et de la préfabrication a réuni plus de 40 entreprises internationales et des professionnels venus de plus de 20 pays. À cette occasion, LafargeHolcim Maroc a présenté son programme Irchad, dédié à l'accompagnement des clients industriels spécialisés dans la préfabrication et le béton prêt à l'emploi. Ce modèle inclut notamment la formation et la préparation à la certification IMANOR selon la norme NM10.1008, permettant aux clients de renforcer leurs compétences, d'améliorer la qualité de leurs produits et d'optimiser leurs performances industrielles. En 2024, une centaine de clients ont bénéficié de cet accompagnement, avec 67 sites industriels certifiés, ce qui leur permet d'attester de leur conformité aux standards du marché. Au cours de l'année, l'offre Irchad a commencé à s'élargir progressivement aux segments du bâtiment, des infrastructures et de la distribution.

40

entreprises internationales  
réunies

67

sites industriels  
certifiés



## Un engagement auprès des acteurs de l'écosystème de la construction

LafargeHolcim Maroc poursuit son engagement en faveur du renforcement des compétences des acteurs clés de l'écosystème de la construction grâce à des formations spécifiques et innovantes. En 2024, plusieurs initiatives ont été menées en partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes du Maroc (CNOA), incluant une formation certifiante sur la « Construction en terre stabilisée au ciment » ainsi qu'une formation théorique et pratique destinée aux architectes impliqués dans la reconstruction d'Al Haouz. Cette dernière formation, organisée en juin, a mis l'accent sur l'utilisation de matériaux durables et écologiques tels que la Brique en terre stabilisée et le pisé, dans le respect de l'environnement et de l'identité culturelle locale. Une formation ciblée sur le Règlement Thermique de la Construction au Maroc (RTCM) a également été dispensée aux architectes. Les équipes du ministère de l'Équipement de Laâyoune ont pour leur part bénéficié d'un programme de formation dédié.

## Une stratégie de branding commercial renforcée

LafargeHolcim Maroc a déployé en 2024 une ambitieuse stratégie de branding visant à accroître sa notoriété et renforcer la visibilité de ses marques commerciales sur tous les points de contact clés avec ses clients. Plusieurs actions majeures ont été réalisées, incluant notamment le branding de plusieurs points de vente, ainsi que l'identification visuelle des silos clients et de la Centrale à béton de l'AUDA au nouveau quartier d'affaires Casablanca Finance City. En parallèle, une vaste opération de branding de la flotte de camions a permis d'habiller 40 citernes et 17 toupies dans une première vague, suivie de 20 citernes et 20 toupies lors de la seconde.

300

points de vente brandés

60

citernes habillées

37

toupies habillées



## Satisfaction client, une distinction par l'excellence

LafargeHolcim Maroc place la satisfaction client au cœur de sa stratégie de différenciation, avec des résultats remarquables en 2024. Le Score NPS\* Client atteint 67, dépassant nettement le benchmark mondial des entreprises B2B du secteur de la construction (37), tandis que le Score NPS Chauffeurs enregistre un record à 82, reflétant l'excellence de l'expérience chauffeur. Cette

performance repose notamment sur le professionnalisme des équipes, la qualité des produits, ainsi que la rigueur dans la gestion des réclamations et la facturation. Le lancement de la plateforme téléphonique 3545, dédiée à la gestion proactive et à l'écoute des clients, a permis de réduire sensiblement le nombre de réclamations.

\*Net Promoter Score : indicateur de satisfaction et de fidélité client

67

score NPS\* client  
vs 66 en 2023

82

score NPS\* chauffeur  
vs 80 en 2023

# RENFORCER NOTRE PARTENARIAT AVEC NOS FOURNISSEURS

## Achats responsables, une approche ESG intégrée

LafargeHolcim Maroc a progressivement intégré une approche ESG complète dans sa stratégie d'achats.

Cette vision permet à l'entreprise de créer de la valeur ajoutée à travers une gestion durable des fournisseurs et un engagement fort en matière d'impact social, environnemental et de gouvernance au profit de l'ensemble de son écosystème.

### Un engagement pour une chaîne d'approvisionnement responsable

LafargeHolcim Maroc s'engage à instaurer une chaîne d'approvisionnement responsable, fondée sur les trois piliers ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Cette approche garantit une collaboration avec des fournisseurs respectant des normes strictes en matière de durabilité, d'éthique et de responsabilité sociale. Un cadre rigoureux de gouvernance des achats durables, a été mis en place :

**Social** : Respect des droits humains, inclusion sociale et développement des compétences des employés des sous-traitants.

**Environnemental** : Réduction de l'empreinte carbone, promotion des énergies renouvelables et gestion responsable des ressources.

**Gouvernance** : Transparence, éthique des affaires et conformité stricte aux réglementations en vigueur.

### Un portail digital pour simplifier et renforcer la sélection des fournisseurs

Lancé en 2021 le portail LHMsupplier continue de jouer un rôle clé dans la structuration et l'intégration des partenaires au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Il vise à encourager tous les fournisseurs, quelle que soit leur taille, à se conformer aux exigences ESG pour pouvoir être référencés. Cette approche inclusive garantit une plus grande transparence et standardisation des achats responsables, en s'assurant que chaque partenaire respecte des engagements précis, alignés sur les standards du groupe.

### Un code de conduite exigeant pour des partenariats responsables

Afin de garantir le respect de ces engagements, LafargeHolcim Maroc applique un processus de sélection rigoureux de ses partenaires. Chaque fournisseur doit adhérer à un Code de Conduite exigeant, intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) stricts en s'engageant à respecter les meilleures pratiques en matière de développement durable et de responsabilité sociale.

### Un suivi continu pour une excellence durable

L'entreprise assure également un suivi continu des pratiques de ses prestataires à travers des audits réguliers et des contrôles de conformité. Ce dispositif permet d'identifier les axes d'amélioration et d'encourager une progression constante des standards.

### Accompagnement et formation : un engagement pour l'excellence

LafargeHolcim Maroc accompagne ses fournisseurs dans l'adoption de pratiques durables et innovantes. Des programmes de formation et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer leurs compétences, améliorer leur compétitivité et garantir leur conformité aux normes en vigueur.

## UNE RESPONSABILITÉ SUR TOUTE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Intégration des critères ESG dans la sélection des fournisseurs



Évaluation et suivi régulier des pratiques des prestataires



Développement des compétences des fournisseurs locaux pour améliorer leur compétitivité et conformité aux normes

## Développement et montée en compétences des fournisseurs locaux

### Soutien au tissu local de fournisseurs

LafargeHolcim Maroc a mis en place une stratégie proactive pour soutenir et renforcer l'intégration des fournisseurs dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette approche repose sur plusieurs actions clés, dont la cartographie des fournisseurs dans un rayon de 20 km autour des sites industriels, ainsi que la montée en compétence des prestataires grâce à des formations adaptées.



### Valorisation des fournisseurs locaux à l'international

LafargeHolcim Maroc accompagne activement ses prestataires pour les amener à répondre aux standards internationaux du groupe et aux exigences des marchés globaux. A travers le Best Cost Country (BCC) qui vise à valoriser les fournisseurs marocains en les intégrant aux marchés internationaux grâce à leur compétitivité, leur conformité aux normes ESG et leur capacité à répondre aux exigences du groupe. Cette initiative permet de positionner le Maroc comme un acteur clé parmi les pays offrant un excellent rapport qualité-prix pour les achats stratégiques, aux côtés de grandes nations industrielles comme la Chine et l'Inde.

Grâce à un processus rigoureux de qualification et d'accompagnement, ces fournisseurs accèdent à de nouvelles opportunités en proposant leurs services et produits aux filiales du groupe Holcim.

LafargeHolcim Maroc joue un rôle central dans la montée en compétences, en garantissant leur conformité aux exigences du groupe et en favorisant leur intégration dans des projets d'envergure.

LafargeHolcim Maroc compte aujourd'hui 20 fournisseurs marocains labélisés BCC dont 7 ont réussi à exporter leurs produits, notamment dans les secteurs de la papeterie et de la fonderie.

### 4<sup>ème</sup> rencontre fournisseurs sous le thème de la Green Supply Chain

Le 14 novembre 2024, LafargeHolcim Maroc a organisé la 4<sup>e</sup> édition de la Rencontre Fournisseurs, placée cette année sous le thème de la Green Supply Chain. Cet événement a été l'occasion pour les équipes Achats de mettre en avant le modèle d'achats responsables de LafargeHolcim Maroc, fondé sur des partenariats durables et performants, la création de valeur et l'exposition à l'International de fournisseurs marocains grâce à la mise en place du label Best Cost Country (BCC).

Tout au long de la journée, plusieurs interventions et panels ont rythmé les échanges, mettant en lumière des success stories de fournisseurs locaux ayant su répondre aux exigences du groupe Holcim et contribué à l'amélioration des performances de LafargeHolcim Maroc en matière de sourcing.

LafargeHolcim Maroc a également profité de cette rencontre pour partager sa vision stratégique en faveur de la construction durable et présenter les actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie de décarbonation lancée en 2022.

44%

Achats réalisés auprès de  
fournisseurs locaux de proximité  
en 2024 vs 21 % en 2023  
(Hors petcoke et énergie)

15%

du panel fournisseur  
constitué de Start-up

# EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

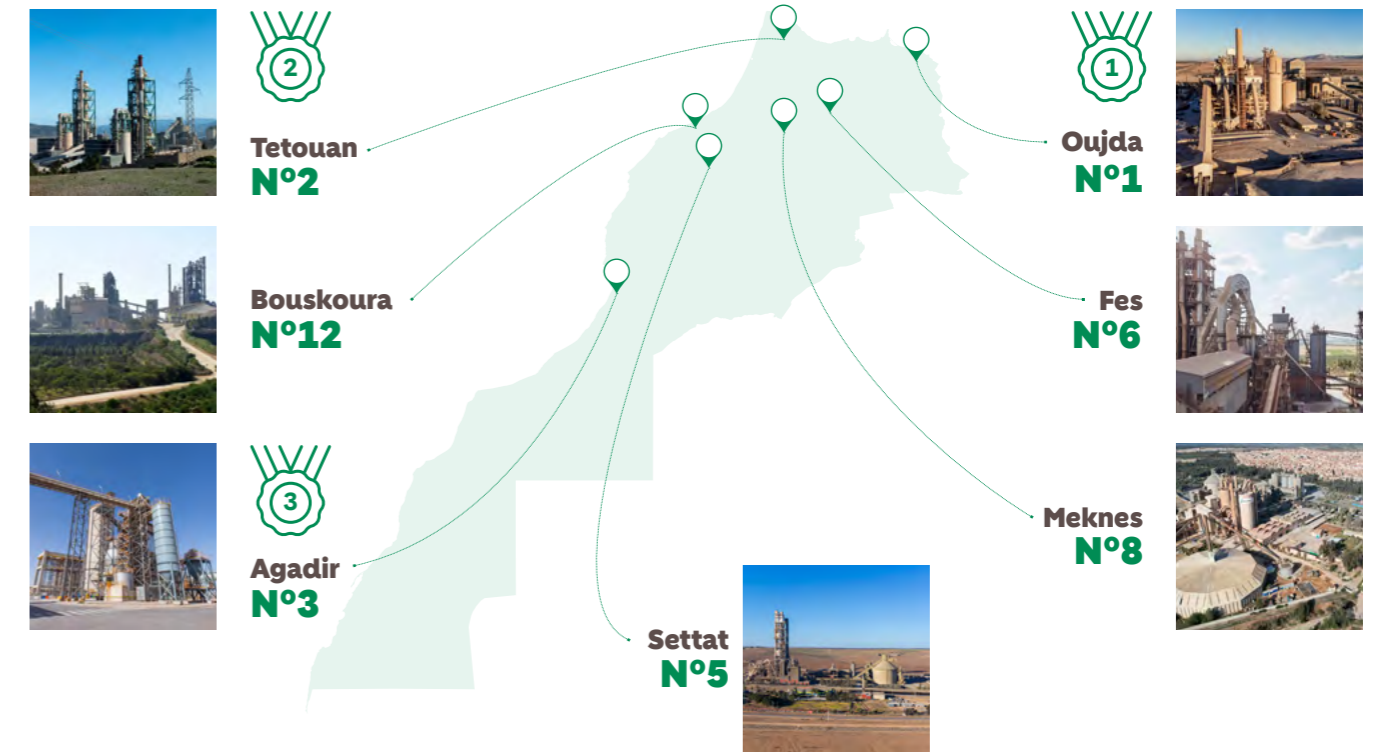
GARE ROUTIÈRE DE RABAT



USINE D'OUJDA

# NOS USINES : PILIER DE L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

Les usines LafargeHolcim Maroc parmi les meilleures du groupe Holcim



LafargeHolcim Maroc s'illustre une fois de plus dans le classement annuel du groupe Holcim, avec les trois premières places du podium occupées respectivement par les usines de Oujda, Tétouan et Agadir, et le reste des usines dans le top 12 des usines les plus performantes au niveau mondial, sur près d'une centaine d'usines évaluées.

Ce classement repose sur une évaluation rigoureuse de critères liés à la performance industrielle et environnementale, incluant la maîtrise des coûts, l'efficacité opérationnelle et les engagements en matière de développement durable. Ces résultats témoignent de l'excellence et de l'engagement de LafargeHolcim Maroc dans l'atteinte des standards les plus élevés du groupe Holcim. Véritables vitrines du groupe Holcim, les usines marocaines sont régulièrement visitées par la communauté Holcim dans le cadre de formations régionales organisées par le groupe, afin de partager les bonnes pratiques.

## Maintien des certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001

LafargeHolcim Maroc réaffirme son engagement envers le développement durable en maintenant, en 2024, les certifications ISO 9001 pour la qualité et ISO 14001 pour l'environnement ainsi que ISO 50001 pour la gestion de l'énergie dans l'ensemble de ses usines. Ces certifications témoignent de l'amélioration continue des processus, de la réduction de l'impact environnemental et de la production responsable adoptée par le Groupe.



# TRANSFORMATION LOGISTIQUE, AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

En 2024, LafargeHolcim Maroc a réalisé une transformation logistique majeure grâce à une stratégie ambitieuse centrée sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, l'amélioration de la sécurité routière et l'optimisation des flux logistiques. Parmi les initiatives phares, le projet "Road to Sea" consistant en la mise en place du cabotage maritime reliant Agadir à Laâyoune et le projet "Road to Rail" qui permet désormais d'acheminer 100% du petcoke vers les sites connectés de Bouskoura, Settatt et Fès par voie ferroviaire. Grâce à cette transformation, la part des

émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport a été améliorée de 7,4% correspondant à une réduction de 13 000 tonnes et a permis de réduire les risques d'accident sur les routes.

**-13 000 T**

réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

## Mobilité durable

Dans le cadre de son engagement à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport, LafargeHolcim Maroc a rajeuni sa flotte de camions. Aujourd'hui, 25 % de ses véhicules sont conformes à la norme Euro 6 et 65 % à la norme Euro 5, ce qui contribue à limiter son empreinte carbone.

## Une efficacité opérationnelle en constante amélioration

LafargeHolcim Maroc a renforcé son efficacité opérationnelle grâce à une digitalisation complète des processus de chargement et déchargement, offrant désormais aux clients la possibilité de choisir des créneaux horaires précis pour leurs livraisons.

Le processus Sales and Operations Planning (S&OP) garantit une gestion proactive des opérations et facilite une anticipation précise de la demande en permettant une adaptation des capacités de production en temps réel.

**25%**

de véhicules conformes à la norme Euro 6

**65%**

de véhicules conformes à la norme Euro 5

**100%**

Flotte de véhicules légers et chariots-élevateurs électriques



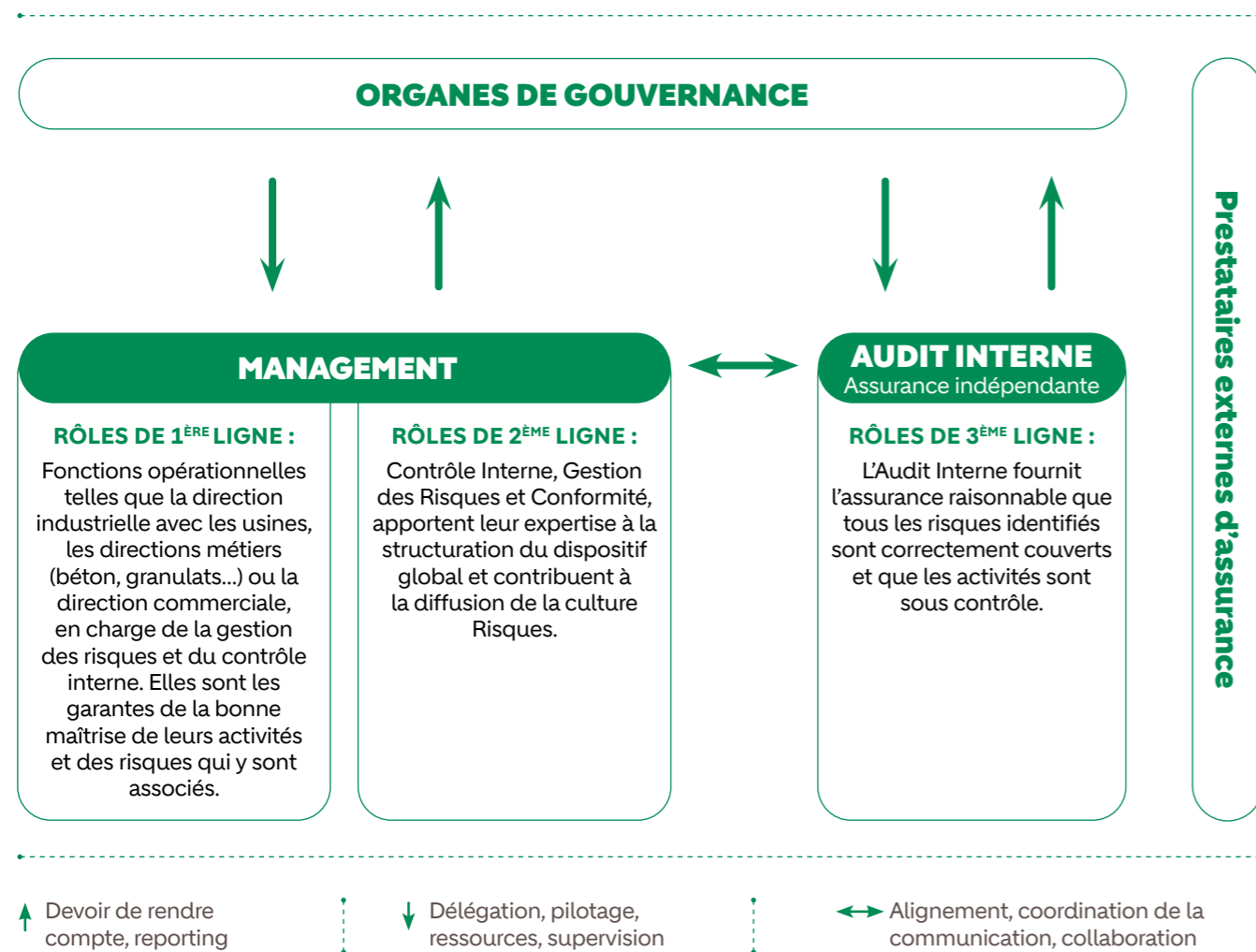


**DISPOSITIF DE GESTION  
DES RISQUES ET  
DE CONTRÔLE**



Afin de prévenir et atténuer les risques externes, opérationnels et financiers, LafargeHolcim Maroc a fait évoluer son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques. Basé sur le principe des 3 lignes de défense tel que recommandé par l'IIA (Institute of Internal Auditors), ce dispositif permet à LafargeHolcim Maroc d'exercer son activité conformément aux meilleurs standards internationaux de manière durable.

## Le modèle des trois lignes de défense



## Un modèle de gestion des risques qui répond aux meilleures pratiques en la matière

LafargeHolcim Maroc est exposée comme toute entreprise dans le cadre de ses opérations à des risques de différentes natures (risques marché, environnementaux, réglementaires...).

Afin de faire face à ces risques, LafargeHolcim Maroc a mis en place un processus d'Entreprise Risk Management qui s'inspire des référentiels COSO ERM (2017) et ISO 31000 (2018), des orientations du groupe Holcim, ainsi que des bonnes pratiques recommandées par les associations professionnelles telles que l'IIA (Institute of Internal Auditors) et l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

Le dispositif de gestion des risques bâti par LafargeHolcim Maroc dont les ambitions sont exprimées dans sa Politique de Gestion des Risques, concerne toutes les activités de l'entreprise, ainsi que toutes les filiales contrôlées majoritairement et ayant des comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

LafargeHolcim Maroc accorde une importance particulière à la culture Risques de ses collaborateurs; le management de l'entreprise contribue à maintenir un état d'esprit d'amélioration continue.

## Un dispositif de contrôle interne aligné sur les meilleures pratiques à l'international

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le référentiel COSO 2013 et ses 5 composantes, les activités de contrôle étant pour l'essentiel basées sur les exigences du groupe Holcim (Minimum Control Standards). Il est également bâti sur des interactions fortes avec les autres

lignes de défense (notamment la Gestion des Risques, la Conformité et l'Audit Interne dans une logique de maîtrise combinée des 3 lignes de défense) ainsi qu'avec les autres fonctions d'assurance (Qualité, Santé & Sécurité & Environnement, Sûreté,...).

### Le dispositif de contrôle interne prend en compte les référentiels suivants :

- ▷ Le référentiel COSO qui définit le cadre global à travers les 5 composantes et les 17 principes.
- ▷ Le référentiel des contrôles basé principalement sur les contrôles MCS (Minimum Control Standards) du groupe Holcim avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%. Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT et l'informatique industrielle (OT). Ce référentiel est complété par des contrôles spécifiques pris en charge par les autres fonctions d'assurance.
- ▷ Le référentiel des procédures qui clarifie les rôles et responsabilités opérationnelles sur les processus, à travers la désignation des Business Process Owners. Ce référentiel constitue également la base documentaire pour le Système de Management Intégré (ISO), sur les aspects relatifs au management de la qualité et de l'environnement.



## L'audit interne, gage de la gestion des risques et de l'efficacité des activités de contrôle

En tant que 3<sup>ème</sup> ligne de défense, la fonction d'Audit Interne contribue à la réalisation des objectifs de l'entreprise en fournissant au management et aux organes de gouvernance une assurance et des recommandations quant à l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

La fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc dispose d'une charte qui lui permet de mener et cadrer l'ensemble de ses travaux. Cette charte définit la mission de la fonction d'Audit Interne, ses rôles et responsabilités, ses habilitations et périmètre, ainsi que les droits et obligations de ses auditeurs et audités, afin de garantir le respect des règles éthiques, déontologiques et organisationnelles applicables au sein de LafargeHolcim Maroc.



La fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc a obtenu en 2024 la certification professionnelle délivrée par l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) qui applique les 100 exigences détaillées, éprouvées et concrètes du Référentiel Professionnel de l'Audit Interne (RPAI - version 2020). Ce Référentiel issu des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'Audit Interne de l'IIA (Institute of Internal Auditors), présente les prérequis et forme le tronc commun de la profession de l'Audit Interne pour une pratique exercée dans les règles de l'art.

Cette certification, reconnue sur le plan international et valable jusqu'au 21 avril 2027, témoigne de l'alignement de l'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc sur les meilleures pratiques internationales. Elle certifie aussi que toutes les dispositions ont été mises en œuvre pour répondre aux exigences requises par le Référentiel Professionnel de l'Audit Interne (RPAI - version 2020), et que les processus d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc s'inscrivent dans le cadre de Référence Internationale des Pratiques Professionnelles de l'Audit Interne (CRIPP) du Global Institute of Internal Auditors.

### Une visibilité renforcée pour le Comité d'Audit

Les fonctions Audit Interne, Gestion des Risques, Contrôle Interne, et Conformité rendent compte régulièrement au Comité d'Audit ce qui permet à la gouvernance de LafargeHolcim Maroc d'avoir une vision dynamique

des différents dispositifs de contrôle de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ligne, et surtout d'observer la complémentarité entre ces fonctions.

## ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

L'intégrité est considérée chez LafargeHolcim Maroc comme une valeur indissociable de la performance, l'entreprise dispose d'un Code de Conduite des affaires applicable à tous les employés et un Code de Conduite destiné aux fournisseurs, conformément aux dispositifs mis en place par le groupe Holcim à travers le monde. Une ligne "Intégrité" permet d'ailleurs à toute personne de remonter une suspicion de violation du Code de Conduite de façon anonyme ou non. Afin de favoriser une culture de

l'intégrité, des sessions de formation et de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année sur différentes thématiques (droit de la concurrence, Code de Conduite des affaires, corruption, déontologie boursière...). Une semaine dédiée à la conformité est également organisée chaque année, afin de sensibiliser les collaborateurs sur le Code de Conduite des affaires et les directives en découlant, et leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions.



### Compliance week

Dans le cadre de la Compliance Week, organisée du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2024, LafargeHolcim Maroc a mis en avant son engagement en faveur de l'éthique, de la transparence et de la conformité. Plusieurs événements ont rythmé cette semaine, offrant aux collaborateurs des espaces d'échange et de sensibilisation sur des thématiques clés.

Parmi les temps forts, une conférence avec un expert conformité a permis d'aborder les enjeux liés à la corruption et à l'application des réglementations internationales sur les entreprises. Son témoignage a mis en lumière les défis auxquels font face les organisations en matière de compliance et la nécessité d'intégrer des pratiques rigoureuses pour se prémunir contre les risques.

Dans cette même dynamique, la Direction Juridique & Compliance a organisé une table ronde dédiée à la protection des données personnelles. Destinée aux collaborateurs, cette session a permis d'approfondir les enjeux liés à la gestion des données, les rôles et obligations des responsables de traitement ainsi que les bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Animé par des experts, cet échange a favorisé le partage d'expériences et la réflexion sur des actions concrètes pour renforcer la conformité et la responsabilité de l'entreprise à travers la sensibilisation des équipes aux meilleures pratiques en matière de conformité.



SIÈGE DE CASABLANCA

# GOUVERNANCE



# STRUCTURE DE GOUVERNANCE

## Composition du Conseil d'Administration

LafargeHolcim Maroc est une Société Anonyme à Conseil d'Administration. Ce dernier détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il est composé de 13 membres, dont 2 administrateurs indépendants.

15%



d'administrateurs  
indépendants

### Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration comprend 2 administratrices indépendantes qui ont été choisies conformément aux dispositions de la loi n°19-20 modifiant la loi n°17-95 sur la société anonyme.

30%



de femmes

### Parité

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la parité au sein de ses instances de gouvernance, LafargeHolcim Maroc veille à l'identification et au recrutement de talents féminins hautement qualifiés, en conformité avec les dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée. Au 31 décembre 2024, la part des femmes au sein de son Conseil d'administration représente 30%.

4



Nombre  
de réunions

### Bilan des travaux du Conseil d'Administration

Les réunions du Conseil d'Administration ont été l'occasion de passer en revue les résultats financiers et de délibérer sur la stratégie de l'entreprise et la revue des risques. Les discussions ont également porté sur l'innovation, la gestion des talents, la responsabilité sociale de l'entreprise et les prévisions de croissance.

3,18 MDH

au titre de jetons  
de présence

### Rémunération des membres du Conseil

La rémunération des membres du Conseil d'Administration au titre de jetons de présence versés en 2024, pour l'exercice 2023 s'est élevée à 3 180 000 de dirhams.

## Composition du Conseil au 31 décembre 2024

<p><b>M. Said ELHADI</b> PRÉSIDENT Marocain Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>M. José Antonio PRIMO*</b> ADMINISTRATEUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL Espagnol Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>Mme Claudia ALBERTINI</b> ADMINISTRATRICE NON EXÉCUTIF Italienne Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT</b> représentée par <b>M. Chahir BEN HALIMA</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Tunisien Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>
	<p><b>Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA</b> ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE Marocaine Date de cooptation CA mars 2024 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE</b> représentée par <b>M. Hassan BOULAKNADAL</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Marocain Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>M. Grant EARNSHAW</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Britannique Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>
<p><b>CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION</b> représentée par <b>Mme Latifa ECHIHABI</b> ADMINISTRATRICE NON EXÉCUTIF Marocaine Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>M. Martin KRIEGNER</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Autrichien Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>		<p><b>M. Tariq MAKRAM</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Marocain Début du mandat Conseil d'Administration du 7 septembre 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>
<p><b>M. Hassan OURIAGLI</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Marocain Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>		<p><b>Mme Fabienne SERFATY</b> ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE Marocaine Date de cooptation CA décembre 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>	<p><b>M. Abdelmjid TAZLAOUI</b> ADMINISTRATEUR NON EXÉCUTIF Marocain Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023 Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>

■ Membre du Comité d'Audit  
■ Président du Comité d'Audit

■ Membre du Comité ESG  
■ Président du Comité ESG

\* M. Khalid Samaka a succédé à M. José Antonio Primo en janvier 2025 en tant que Directeur Général et en mars 2025 en tant qu'administrateur.

# BIOGRAPHIES ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Saïd  
ELHADI

**Monsieur Saïd EL HADI** occupe actuellement le poste de Président de LafargeHolcim Maroc. Il est ingénieur diplômé de Paris Tech. Auparavant il était Président Directeur Général de Nareva Holding, depuis 2017. Il était également Président du Directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA). Il occupe toujours la fonction de Président de Sonasid.

#### AUTRES MANDATS

Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Placo Maroc, LafargeHolcim Côte d'Ivoire, Cimenterie du Cameroun, LafargeHolcim Guinée, SCBL (Bénin), Cimenterie du Cameroun Figuil, Longometal Armatures, Nouvelles Sidérurgie Industrielles, SONASID, AESIS.

M. José  
Antonio  
PRIMO

**Monsieur José Antonio PRIMO** est Administrateur\* de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'une maîtrise de science de l'Université de Alcalá (Espagne), il a occupé de nombreuses responsabilités de direction générale au sein du groupe Holcim, notamment en Europe centrale, aux États-Unis, au Mexique et en Espagne. Plus récemment, il a dirigé les projets de captage et d'utilisation du CO<sub>2</sub> du groupe Holcim en Europe. Entre 2006 et 2009, il était Directeur Industriel de Lafarge Maroc.

#### AUTRES MANDATS

Cimencam Figuil (Cameroun), Cimencam (Cameroun), Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Placo Maroc, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Ciments Sahara, Geocycle Maroc, Lubasa.

Mme Claudia  
ALBERTINI

**Madame Claudia ALBERTINI** occupe actuellement le poste de Directrice Financière Régionale chez Holcim Group. Titulaire d'un master en économie et commerce de l'Università Cattolica del Sacro Cuore à Milan, Italie, elle est experte en finance avec plus de 25 ans d'expérience en croissance financière, fusions et acquisitions, leadership et transformation organisationnelle.

#### AUTRES MANDATS

CILAS Algérie, Bambury Cement PLC Kenya, Lafarge Africa Nigeria, United Cement Corporation - Irak, LafargeHolcim Bangladesh, Lafarge Umiam Mining Private - Bangladesh, Lum Mawshun Minerals Private Ltd- Bangladesh, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Holcim.

BANQUE ISLAMIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT  
représentée par  
M. Chahir  
BEN HALIMA

**Monsieur Chahir BEN HALIMA** est Spécialiste Senior en gestion de fonds, en charge des fonds d'investissement de la Banque Islamique de Développement (BID). Il est Titulaire d'un MBA d'IE Business School de Madrid, d'un Master en Gestion Bancaire de l'IFID de Tunis, et d'une Maîtrise en Finance de l'IHEC de Carthage. Il a occupé au cours des 15 dernières années plusieurs fonctions d'investissement et de développement à la BID, à la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé et à la Banque Mondiale et a contribué significativement au développement de plusieurs investissements, programmes et initiatives phares, notamment dans la région MENA.

#### AUTRES MANDATS

LafargeHolcim Maroc, SME Fund (Arabie Saoudite), SMI-SMIP.

Mme Ghislane  
GUÉDIRA  
BENNOUNA

**Mme Ghislane GUÉDIRA BENNOUNA** a été Directrice chargée de mission auprès du Président Directeur Général du Groupe OCP, Directrice du Pôle Finance et Contrôle de gestion du même Groupe. Avant de rejoindre le Groupe OCP, Mme GUÉDIRA a exercé plusieurs fonctions de Direction au sein du Groupe ONA, devenu Al Mada, et a également été Secrétaire Générale du distributeur marocain de carburants Winxo. Elle a démarré sa carrière professionnelle dans l'audit auprès du cabinet Arthur Andersen à Paris. Mme GUÉDIRA est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe).

#### AUTRES MANDATS

Aya Gold & Silver, Risma, CDG Capital, CBI, LafargeHolcim Maroc.

CAISSE  
INTERPROFESSIONNELLE  
MAROCAINE  
DE RETRAITE  
représentée par  
M. Hassan  
BOULAKNADAL

**Monsieur M. Hassan BOULAKNADAL** est Président Directeur Général de la CIMR. Avant cette nomination, il occupait le poste de Directeur de l'Office des Changes et président du comité d'allocation d'actifs de la CMR. Sa carrière professionnelle débute en 1994 dans la gestion d'actifs, au sein de BMCE. Il devient après 6 ans, Directeur Général de BMCE Capital Gestion et Secrétaire Général de BMCE Capital. En 2009, il a été nommé Directeur Général du CDVM (devenu AMMC). M. BOULAKNADAL est titulaire d'un DEA en mathématiques appliquées aux sciences économiques de l'Université Paris-Dauphine/ENSEA et d'un DEA en statistiques, probabilité et informatique de l'Université de Rouen.

#### AUTRES MANDATS

AFMA, AL MADA HOLDING, A6 IMMOBILIER, BANQUE CENTRALE POPULAIRE, BRASSERIES DU MAROC, CFG BANK, EQDOM, LAFARGEHOLCIM MAROC, RISMA, SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA, SOMED, Am Invest Morocco, SAPINO, CENTURIS, CIMR Invest'immo, CIMR Immo Premium SPI-RFA, CDV PATRIMOINE, CDV PROMOTION, OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE, LESIEUR CRISTAL, RAMICAL, AKILAM, LARBEL, CIMR FONCIA, AL MADA VENTURE CAP, ATLAS HOSPITALITY MOROCCO, COSUMAR, Compagnie Minière de Touissit, IMC, SAPRESS, WARAK PRESS, H Partners.

**Monsieur Grant EARNSHAW** est Directeur de la région Moyen-Orient et Afrique au sein du groupe Holcim. Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en administration des affaires de l'École de commerce d'Édimbourg. Il est également ingénieur en bâtiment et génie civil certifié du Peterborough Technical College, avec des formations en technologie du béton et en construction du Construction Industry Training Board du Royaume-Uni. Il a occupé auparavant plusieurs fonctions chez Holcim notamment en tant que Vice-Président principal et responsable de l'intégration, PDG de Lafarge Iraq, Vice-Président du Groupe en charge de la Stratégie, Développement, Fusions et Acquisitions de la région EMEA - Lafarge (UK & France) et Directeur Général de Lafarge Moyen-Orient et ingénieur de projet chez Balfour Beatty Plc. Monsieur Earnshaw est aussi membre de l'Institut des directeurs (UK).

#### AUTRES MANDATS

Aljabor Cement Industries CO. W.L.L.- Qatar, Construction Materials CO - Qatar, Readymix Qatar Ltd - Qatar, Sand Stone Qatar, Qatar Quarry CO, Lafarge Emirates Cement LLC, Premix LLC - Oman, Readymix Muscat LLC - Oman, United Cement Corporation - Iles Vierges Britanniques, United Cement Holding Ltd - Iles Vierges Britanniques, Jordan Cement Factories/, Lafarge Jordan Cement, Holcim Lebanon PLC, Lafarge Cement Egypt, Lafarge Middle East & Africa Building Materials - Egypte, Lafarge Building Materials Holding Egypt, Lafarge Ciment de M'sila Spa - Algérie, Lafarge Ciment Oggaz Spa - Algérie, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique., Lafarge Africa PLC - Nigéria, Bamburi Cement Plc - Kenya.

M. Grant  
EARNSHAW

CAISSE DE DÉPÔT  
ET DE GESTION  
représentée par  
Mme Latifa  
ECHIHABI

**Madame Latifa ECHIHABI** est Secrétaire Générale de la CDG. Elle est lauréate de l'École Mohammadia d'Ingénieurs de Rabat. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du Ministère de l'industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique, et a dirigé Maroc PME (ex-ANPME) pendant plus de 16 ans, avant de devenir Secrétaire Générale du Ministère précité depuis octobre 2013.

#### AUTRES MANDATS

FINEA, CDG Capital, CDG Invest, MADAEF, CDG Développement, MEDZ, LafargeHolcim, SAZ, Foncière UIR, UIR, FONDATION CDG, FONDATION AHLY.Saïd El Hadi: Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Placo Maroc, LafargeHolcim Côte d'Ivoire, Cimencam (Cameroun), LafargeHolcim Guinée, SCBL (Bénin), Cimencam figuil (Cameroun), Longometal Armatures, Nouvelles Sidérurgie Industrielles, SONASID, AESIS.

M. Martin  
KRIEGNER

**Monsieur Martin Kriegner** est le Directeur de la région Asie, Moyen-Orient et Afrique du groupe Holcim. Il est membre du Comité Exécutif du Groupe depuis 2016. Il est diplômé de l'université de Vienne et a obtenu un doctorat en droit. Il a également obtenu un MBA à l'université d'économie de Vienne. Monsieur Kriegner a rejoint le groupe Holcim en 1990 et a occupé plusieurs postes de direction en Europe et en Asie. Il est arrivé en Inde en 2002 en tant que PDG des opérations de Lafarge, puis a été nommé Président régional du ciment pour l'Asie, basé à Kuala Lumpur. En 2012, il a été nommé PDG de Lafarge India pour le ciment, le RMX et les granulats. En juillet 2015, il est devenu le directeur de zone pour l'Europe centrale. En août 2016, il a été nommé Directeur de la région Asie-Pacifique chez Holcim.

#### AUTRES MANDATS

Holcim Philippines Inc, Cement Australia PTY Limited, Ciment Australie Holdings Pty Ltd, LafargeHolcim Bangladesh Ltd, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Huaxin Cement Co. Ltd, Holchin B.V., Holderfin B.V.

\* M. Khalid Samaka a succédé à M. José Antonio Primo en janvier 2025 en tant que Directeur Général et en mars 2025 en tant qu'administrateur.

M. Tariq  
MAKRAM

**Monsieur TARIQ MAKRAM** est Directeur d'investissement d'Al Mada. Ingénieur de l'école des Mines de Paris, M. Makram est un professionnel de l'investissement dont le parcours affiche des réalisations significatives tant au sein d'Al Mada que de TMSA qu'il avait rejoint à sa sortie d'école. Il a mené des opérations de développement et de M&A. En outre, et au-delà de sa contribution à la mise en place d'une gouvernance aux standards internationaux, il détient des mandats d'administrateur au sein du groupe Al Mada.

#### AUTRES MANDATS

Atlas Hospitality Group (Ex : African Hospitality Group), Experiencia Hotels & Resorts (Ex : AHM Gestion), Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Longometal Afrique, Nouvelles Siderurgies Industrielles, Sonasid, Tourism Property Morocco (Ex : Atlas).

M. Hassan  
OURIAGLI

**Monsieur Hassan OURIAGLI** est PDG d'AL MADA. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le Groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.

#### AUTRES MANDATS

Acima, Africaplaine, Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Digital, Al Mada Gestion, Al Mada Immobilier, Al Mada Management, Atlas Hospitality Group (Ex : African Hospitality Group), Cngr New Tech Morocco, Cngr New Tech Morocco Nmc, Dan Maroc, Digibay, Experiencia Hotels & Resorts (Ex : Ahm Gestion), Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, Managem, Nareva Holding, Nareva Power, Next Generation Industries (Ex : First Connect Sat), Ofna, Ona Courtage, Ona International, Orientis Invest, Prestige Resorts, Reserves Immobilières, Rihla Ibn Battuta Prod, Societe Africaine De Tourisme, Societe Centrale D'investissements Immobiliers, Societe Immobiliere Agena, Societe Immobiliere Centuris, Societe Immobiliere Mandarona, Teralys (Ex : Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte, Wafa Assurance, Wana Corporate).

Mme Fabienne  
SERFATY

**Madame Fabienne SERFATY** occupe actuellement le poste de Directeur non exécutif chez Xlinks Group. Mme SERFATY est également la fondatrice d'impactwave.org et de Move GmbH et a occupé de nombreuses responsabilités au sein d'organisations telles que ClientEarth, Ashoka, et la Fredericks Foundation. Titulaire d'un MBA en finance de la Wharton School, d'un Master en International Studies de l'Université de Pennsylvanie et d'un Master en économie de l'Université Panthéon-Assas, Mme SERFATY a une solide expérience en ESG, investissements à impact et gestion d'actifs « Green ».

#### AUTRES MANDATS

LafargeHolcim Maroc, Xlinks Ltd, Royaume-Uni, Xlinks First Maroc-Royaume-Uni, Ltd, Royaume-Uni, XLCC Ltd, Royaume-Uni.

M. Abdelmjid  
TAZLAOUI

**Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI** est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.

#### AUTRES MANDATS

Attijariwafa Bank, Wafa Assurance, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, Fenie Brossette, Zellidja, Rebab Company, Al Mada, Teralys, Cobco (Ex : CNGR New Tech Morocco), COBCO Alpha (Ex : CNGR Nex Tech Morocco NMC), Patisen, Nutkao Holding S.R.L., Nutkao S.R.L., Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, African Hospitality Group (Ex AHM), Experiencia Hotels & Resorts (Ex AHM Gestion), CIMR, Fondation Ona, Université Ona, Ofna, Ona International, Onapar-Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Prestige Resort, Mandarona, HCO, Mehdiya City, Mehdiya Rivages, Mehdiya Rivages, SAT, Agena, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, Ohio, Marodec, Novalys, Marogolf, Prestalys, La Marocaine Des Golfs, Skimmo, Mkn Immo, Somed Holding, Somed Developement, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Des 07, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Résidences Suncity, Immobilière Al Ain, Mabani Zellidja, Umep, SFPZ (Société En Liquidation), Educapital, Education Development Company Sa, Lycée El Bilial Privé Sa, Elbilial Skolar Lisasfa Privé Sa, Elémentaire Leon L'africain Prive, Elémentaire Elbilial Prive, Us Education Company Prive, Groupe Elbilial Gestion Pour Compte Prive, Leon L'africain Auda Prive, Leon L'africain Domaines D'anfa Prive, Elbilial International Auda Prive, Elbilial International Domaines D'anfa Prive, Elbilial Skolar Bernoussi Prive.

## ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc est en train de développer un processus d'évaluation de la performance de son Conseil d'Administration. Ce processus, qui sera fondé sur une auto-évaluation interne, vise à examiner minutieusement divers aspects clés du fonctionnement du Conseil.

## COMITÉ D'AUDIT

Émanation du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit a pour rôle de superviser les aspects financiers, audit, contrôle interne et conformité de l'entreprise. Le comité assure la surveillance de la qualité et de l'intégrité des états financiers, le respect des obligations légales et réglementaires, l'évaluation de l'efficacité des contrôles internes, de la conformité et de la gestion des risques. Composé de quatre administrateurs, le Comité d'Audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêtés des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées à la présentation de la situation en matière de risque, contrôle interne et compliance.

4

Nombre de réunions

### MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT

### FONCTION

Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA

Présidente

Mme Claudia ALBERTINI

Membre

M. Tariq MAKRAM

Membre

Mme Fabienne SERFATY

Membre

## COMITÉ ESG

Le Comité ESG a été constitué dans l'objectif de mettre en relief les initiatives de durabilité et de responsabilité sociale de l'entreprise ainsi que celles liées aux meilleures exigences de gouvernance, permettant de prioriser les initiatives ayant le plus d'impact positif, et de suivre et de communiquer les progrès accomplis.

Il a ainsi pour principales missions de définir et recommander la stratégie ESG de LafargeHolcim Maroc au Conseil ; d'évaluer et suivre l'implémentation de la feuille de route ESG associée ; de veiller à la conformité des opérations aux exigences légales et réglementaires ; et de veiller à la bonne gestion des risques ESG.

2

Nombre de réunions

### MEMBRES DU COMITÉ ESG

### FONCTION

Mme Fabienne SERFATY

Présidente

Mme Claudia ALBERTINI

Membre

Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA

Membre

M. Tariq MAKRAM

Membre



## ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le Conseil a délégué la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie de LafargeHolcim Maroc au quotidien au Directeur Général de la société. Le Conseil lui a également délégué la mission de la promotion de la culture organisationnelle auprès des collaborateurs et parties prenantes. Dans sa mission, il est soutenu par les membres du Comité de Direction, chacun ayant la responsabilité exécutive de ses fonctions respectives. M. Khalid SAMAKA occupe cette fonction depuis janvier 2025, succédant à M. José Antonio PRIMO qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il siège également en tant qu'administrateur depuis mars 2025. Le Comité de Direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois.

### 1. KHALID SAMAKA

Administrateur Directeur Général  
Depuis 2025

### 2. AMINE CHERRAT

Directeur Financier

### 3. YOUNES CHETABI

Directeur Industriel

### 4. SAAD DALIL

Directeur Commercial  
et Marketing Ciment

### 5. ABDEL-ILEH CHOUAR

Directeur Innovation

### 6. ALAE LALAMI

Directeur Solutions  
Constructives

### 7. IMANE LOUBANE

Directrice Ressources Humaines

### 8. MOHAMED AGOUMI

Directeur Développement durable

# INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2024

Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

LafargeHolcim Maroc a publié les informations financières suivantes au cours de l'année 2024 :

PUBLICATIONS FINANCIÈRES	DATES DE PUBLICATION
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	29/02/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	27/03/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 23 mai 2024	22/04/2024
Résultats financiers 2023 et communiqué de presse RFA 2023	30/04/2024
Communiqué de presse post AGO du 23 mai 2024	24/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	30/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	29/08/2024
Communiqué de presse financier relatif aux résultats du premier semestre 2024	12/09/2024
Résultats financiers du 1 <sup>er</sup> semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	29/11/2024
Communiqué de presse relatif à la nomination du Directeur Général	19/12/2024

L'ensemble de ces publications est disponible dans la rubrique investisseurs du site de LafargeHolcim Maroc :

 <https://www.lafargeholcim.ma/>

## ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En MDH	EY						Mazars				Autres CAC						Total		
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année		Pourcentage/Année		Montant/Année			Pourcentage/Année			Total		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
<b>Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés</b>																			
<b>Emetteur</b>	1,06	1,06	1,06	35%	37%	38%	1,06	1,06	35%	37%	0,00	0,00	1,10	0%	0%	39%	2,12	2,12	2,16
<b>Filiales</b>	0,12	0,12	0,20	4%	4%	7%	0,20	0,20	6%	7%	0,00	0,00	0,22	0%	0%	8%	0,32	0,32	0,41
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>																			
<b>Emetteur</b>																			
<b>Filiales</b>																			
<b>Sous-total</b>	1,18	1,18	1,26	39%	41%	45%	1,26	1,26	41%	43%			1,31		0%	47%	2,44	2,44	2,57
<b>Autres prestations rendues</b>																			
<b>Autres</b>	0,43	0,37	0,23	14%	13%	8%	0,18	0,10	6%	3%	0,00	0,00	0,00	0%	0%	0%	0,61	0,46	0,23
<b>Sous-total</b>	0,43	0,37	0,23	14%	13%	8%	0,18	0,10	6%	3%	0,00	0,00	0,00	0	0		0,61	0,46	0,23
<b>Total général</b>	<b>1,61</b>	<b>1,55</b>	<b>1,48</b>	<b>53%</b>	<b>53%</b>	<b>53%</b>	<b>1,44</b>	<b>1,35</b>	<b>47%</b>	<b>47%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,31</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>47%</b>	<b>3,05</b>	<b>2,90</b>	<b>2,79</b>

# COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



# INDICATEURS OPÉRATIONNELLS ET FINANCIERS

## Comptes consolidés IFRS

Le résultat net consolidé IFRS au titre de l'exercice 2024 s'établit à 1 826 MDH comparé à 1 548 MDH en 2023.

En MDH	2023	2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	8 212	8 155
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	2 978	3 294
<b>Résultat net</b>	1 548	1 826

- ▷ A fin décembre 2024, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 155 MDH, enregistrant une baisse de -0,7% en raison essentiellement de la baisse des exportations de clinker qui ont absorbé l'impact positif des ventes de ciment.
- ▷ Le résultat d'exploitation courant s'élève à 3 294 MDH à fin décembre 2024, en progression de +10,6% par rapport à la même période en 2023. Cette évolution est due principalement à l'évolution favorable des coûts de production du ciment ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.
- ▷ Le résultat net consolidé à 1 826 MDH en 2024, est en hausse de +18,0% par rapport à 2023 en raison de l'évolution favorable du résultat d'exploitation et de l'impact en 2023 d'éléments exceptionnels telle que la contribution au Fonds spécial pour Al-Haouz.
- ▷ Le retour sur capitaux investis s'établit à 11,9%.

## Comptes sociaux

- ▷ Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 681 MDH au 31 décembre 2024.
- ▷ Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 70 DH par action au titre de l'exercice 2024.

## Perspectives

Le marché du ciment devrait continuer à croître en raison des impacts positifs attendus de l'organisation de la Coupe du Monde 2030 sur le segment Infrastructures, de la mise en œuvre du programme d'aide directe au logement sur le segment Bâtiment et des grands projets d'investissements annoncés.

LafargeHolcim Maroc reste focalisée sur l'optimisation de ses coûts et le développement de la qualité de service pour renforcer sa compétitivité. Elle poursuivra la mise en œuvre de son programme de développement durable avec l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone qui représente 12% des ventes de ciment (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières et l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels (-20% de la consommation en 2024).

Par ailleurs, l'entreprise continuera à progresser dans la décarbonation de ses activités, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (90% de la consommation en 2024) et des combustibles de substitution (25% de la consommation en 2024) et en optimisant la formulation de ses produits.



# RAPPORT DE GESTION

## LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme à conseil d'administration  
Au capital de 702.937.200 dirhams  
6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca  
Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MAI 2025 RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### I. PRÉSENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITÉ ET DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires social de 8 029 MDh contre 8 075 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation social de 3 042 MDh contre 2 747 MDh en 2023 ;
- Un résultat net social de 1 681 MDh contre 1 413 MDh au titre de l'exercice précédent.

Et,

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8 155 MDh contre 8 212 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 3 294 MDh contre 2 978 MDh en 2023 ;
- Un résultat net consolidé de 1 826 MDh contre 1 548 MDh au titre de l'exercice précédent.

##### Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en hausse de +10% grâce principalement à l'évolution favorable des coûts de production du ciment ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 7 720 MDh contre 7 838 MDH en 2023 (-2%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 3 058 MDh contre 2 791 MDH en 2023 (+10%).

##### Activité béton :

En 2024, le résultat d'exploitation courant de l'activité béton est impacté principalement par la hausse des volumes de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 529 MDh contre 429 MDh en 2023 (+23%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à -0,1 MDh contre -21 MDh en 2023.

##### Activité granulats :

En 2024, le chiffre d'affaires de l'activité granulats est impacté principalement par la hausse des volumes de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 32 MDh contre 26 MDh en 2023 (+24%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 0 MDh contre -5 MDh en 2023.

## II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

## III. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

### A. BILAN DES COMPTES ET DES RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- Les produits d'exploitation sont de **8 060 049 429,65** contre **8 178 386 104,03** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation sont de **5 017 958 346,69** contre **5 431 640 169,25** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Les produits financiers s'élèvent à **38 346 709,56** contre **134 368 331,52** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges financières s'élèvent **229 169 871,08** contre **291 209 723,48** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits non courants s'élève **162 769 850,10** contre **209 005 698,75** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges non courantes s'élèvent à **327 347 692,23** contre **520 774 137,28** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2024 se solde par un **bénéfice net de 1 680 975 704,46** dirhams.

### B. APPROBATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de 10 118 732 661,32 dirhams dont un bénéfice net de 1 680 975 704,46 dirhams, et un total actif de 16 679 022 669,46 dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### C. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de 1 680 975 704,46 dirhams comme suit :

	(En Dirhams)
<b>Bénéfice net de l'exercice 2024</b>	<b>1 680 975 704,46</b>
Solde réserves facultatives	1 155 115 718,75
<b>Total à affecter</b>	<b>2 836 091 423,21</b>
Dividende Ordinaire 70 dirhams x 23 319 589	1 632 371 230,00
<b>Solde des réserves facultatives après distribution</b>	<b>1 203 720 193,21</b>

## IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

### Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs (En Dirhams)

Période	Montant des dettes à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues <30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	<b>845 586 005</b>	<b>833 838 561</b>	<b>3 966 616</b>	<b>176 116</b>	<b>677 819</b>	<b>6 926 892</b>
31/12/2024	<b>858 871 082</b>	<b>838 796 239</b>	<b>4 481 020</b>	<b>3 296 599</b>		<b>12 297 224</b>

## V. ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le marché du ciment devrait continuer à croître en raison des impacts positifs attendus de l'organisation de la Coupe du Monde 2030 sur le segment Infrastructures, de la mise en œuvre du programme d'aide directe au logement sur le segment Bâtiment et des grands projets d'investissements annoncés.

LafargeHolcim Maroc reste focalisée sur l'optimisation de ses coûts et le développement de la qualité de service pour renforcer sa compétitivité. Elle poursuivra la mise en œuvre de son programme de développement durable avec l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone qui représente 12% des ventes de ciment (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières et l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels (-20% de la consommation en 2024).

Par ailleurs, l'entreprise continuera à progresser dans la décarbonation de ses activités, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (90% de la consommation en 2024) et des combustibles de substitution (25% de la consommation en 2024) et en optimisant la formulation de ses produits.

## VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2024 :

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital %	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice (En Dirhams)			Inscrit au CPC de l'exercice
				Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
<b>LAFARGEHOLCIM MAROC</b>	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	31/12/2024	10 088 732 661,25	1 680 975 704,46	
<b>LAFARGE CIMENT SAHARA</b>	CIMENT	300 000,00	100%	31/12/2024	122 154 375,11	7 609 003,15	
<b>LUBASA MAROC</b>	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	31/12/2024	5 492 368,09	-125 908,95	
<b>CIMENT BLANC DU MAROC*</b>	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	31/12/2024			
<b>CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS</b>	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	31/12/2024	11 240 946,01	5 824 222,70	
<b>GEOCYCLE MAROC</b>	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	31/12/2024	40 369 902,19	2 236 671,61	
<b>LAFARGE CALCINOR MAROC</b>	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	31/12/2024	153 775 989,56	36 914 028,95	12 981 578,94
<b>MATEEN IMMOBILIER</b>	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	31/12/2024	-98 789 348,31	-2 019 495,13	
<b>ANDIRA*</b>	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	31/12/2024	3 997 841,62	-34 920,00	
<b>TOTAL</b>		<b>880 347 200,00</b>			<b>10 326 974 735,52</b>	<b>1 731 379 306,79</b>	<b>12 981 578,94</b>

\*Les sociétés suivantes sont en cours de liquidation : Andira et Ciments Blancs du Maroc.

## VII. PRISES DE CONTRÔLE

Néant.

## VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

## IX. SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Société	Activité	Pourcentage de contrôle	Siège social
<b>LafargeHolcim Maroc</b>	Ciment	Société mère	6, Route Mekka quartier les crêtes Casablanca
<b>Geocycle Maroc</b>	Traitement des déchets	100%	6, Route Mekka quartier les crêtes Casablanca
<b>Centrale Marocaine de Construction</b>	Distribution	100%	6, Route Mekka quartier les crêtes Casablanca
<b>Lafarge Ciments Sahara</b>	Ciment	100%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala yacout, Laâyoune
<b>Lubasa</b>	Ciment	100%	6, Route Mekka quartier les crêtes Casablanca
<b>Andira</b>	Société Immobilière	100%	55, avenue In Sina, Appt 8, Agdal, Rabat

## X. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant.

## XI. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 telles que modifiées et complétées

Nous vous soumettons le rapport général des commissaires aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

## XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf. Annexe 1.

## XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIETE

Les dépenses consolidées en investissements se sont élevées à 387 MDh, +6% par rapport à 2023.

Les dépenses consolidées en investissements se présentent comme suit :

- Investissements de maintien : 303 MDh
- Investissements de développement : 84 MDh

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS- EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Adimistrateur	Société	Mandat / Fonction
Mme Claudia Albertini	CILAS Algérie	Administratrice
	Bambury Cement PLC Kenya	Administratrice
	Lafarge Africa Nigeria	Administratrice
	United Cement Corporation - Irak	Administratrice
	LafargeHolcim Bangladesh	Administratrice et membre du comité d'audit
	Lafarge Umiam Mining Private - Bangladesh	Présidente
	Lum Mawshun Minerals Private Ltd- Bangladesh	Administratrice
	Lafarge Maroc	Administratrice
	LafargeHolcim Maroc	Administratrice
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administratrice
M. Chahir Benhalima (représentant de la Banque Islamique de Développement)	Holcim	Directrice Financière région, Asie -Moyen-Orient - Afrique
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
	SME Fund (Arabie Saoudite)	Administrateur
	SMI-SMIP	Administrateur
	AFMA	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	AL MADA HOLDING	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	A6 IMMOBILIER	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	BRASSERIES DU MAROC	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CFG BANK	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	EQDOM	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	LAFARGEHOLCIM MAROC	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	RISMA	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	SOMED	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	Am Invest Morocco	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	SAPINO	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CENTURIS	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CIMR Invest'immo	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CIMR Immo Premium SPI-RFA	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CDV PATRIMOINE	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	CDV PROMOTION	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE	Représentant permanent de la CIMR, Administrateur
	LESIEUR CRISTAL	Administrateur / PCA
	RAMICAL	Administrateur / PDG
	AKILAM	Administrateur / PDG
	LARBEL	Gérant
	CIMR FONCIA	Gérant
	AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
	ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
COSUMAR	Administrateur	
Compagnie Minière de Touissit	Administrateur / PCA	
IMC	Administrateur / PCA	
SAPRESS	Administrateur	
WARAK PRESS	Administrateur	
H Partners	Membre du conseil de surveillance	

<b>Mme Latifa Echihabi, représentante permanente de la CDG</b>	FINEA	Présidente	
	CDG CAPITAL	Membre	
	CDG Invest	Membre	
	MADAEF	Membre	
	CDG Développement	Membre	
	MEDZ	Membre	
	LafargeHolcim Maroc	RP CDG	
	FUIR	RP CDG	
	UIR	Membre	
	DXC	Membre	
	ISCAE	Membre	
	FONDATION AHLY	Membre	
<b>M. Saïd Elhadi</b>	Lafarge Maroc	Président	
	LafargeHolcim Maroc	Président	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président	
	Lafarge Calcinor Maroc	Président	
	Lafarge Placo Maroc	Président	
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président	
	Cimenterie du Cameroun	Vice-Président	
	LafargeHolcim Guinée	Président	
	SCBL (Bénin)	Vice-Président	
	Cimenterie du Cameroun Figuil	Vice-Président	
	Longometal Armatures	Administrateur	
	Nouvelles Sidérurgie Industrielles	Administrateur	
	SONASID	Président	
	AESIS	Associé Gérant Unique	
	<b>M. Grant Earnshaw</b>	Aljabor Cement Industries CO. W.L.L.- Qatar	Administrateur
		Construction Materials CO - Qatar	Administrateur
		Readymix Qatar Ltd- Qatar	Administrateur
		Sand Stone Qatar	Administrateur
Qatar Quarry CO		Administrateur	
Lafarge Emirates Cement LLC		Administrateur	
Premix LLC - Oman		Administrateur	
Readymix Muscat LLC - Oman		Administrateur	
United Cement Corporation - Iles Vierges Britanniques		Administrateur	
United Cement Holding Ltd - Iles Vierges Britanniques		Administrateur	
Jordan Cement Factories		Vice-Président	
Lafarge Jordan Cement		Président	
Holcim Lebanon PLC		Président	
Lafarge Cement Egypt		Président	
Lafarge Middle East & Africa Building Materials - Egypt		Président	
Lafarge Building Materials Holding Egypt		Administrateur	
Lafarge Ciment de M'sila Spa - Algérie		Président	
Lafarge Ciment Oggaz Spa - Algérie		Président	
Lafarge Maroc		Administrateur	
LafargeHolcim Maroc		Administrateur	
LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur		
Lafarge Africa PLC - Nigéria	Administrateur		
Bamburi Cement Plc - Kenya	Administrateur		
<b>Mme Ghislane Guedira Bennouna</b>	Aya Gold & Silver	Administratrice	
	Risma	Administratrice	
	CDG Capital	Administratrice	
	CBI	Administratrice	
	LafargeHolcim Maroc	Administratrice	

<b>M. Martin Kriegner</b>	Holcim Philippines Inc	Administrateur
	Cement Australia PTY Limited	Administrateur
	Ciment Australie Holdings Pty Ltd	Administrateur
	LafargeHolcim Bangladesh Ltd	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Huaxin Cement Co. Ltd	Administrateur
	Holchin B.V.	Administrateur
	Holderfin B.V.	Administrateur
	<b>M. Tariq Makram</b>	ATLAS HOSPITALITY GROUP (ex : AFRICAN HOSPITALITY GROUP)
EXPERIENCIAH HOTELS & RESORTS (ex : AHM GESTION)		Administrateur
LAFARGE MAROC		Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC		Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE		Administrateur
LONGOMETAL AFRIQUE		Administrateur
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES		Administrateur
SONASID		Administrateur
TOURISM PROPERTY MOROCCO (ex : ATLAS)		Administrateur
<b>M. Hassan Ouriagli</b>		ACIMA
	AFRICAPLANE	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	AL MADA CAPITAL	Président directeur général
	AL MADA DIGITAL	Administrateur
	AL MADA GESTION	Président directeur général
	AL MADA IMMOBILIER	Président directeur général
	AL MADA MANAGEMENT	Administrateur
	ATLAS HOSPITALITY GROUP (ex : AFRICAN HOSPITALITY GROUP)	Administrateur
	CNGR NEW TECH MOROCCO	Président directeur général
	CNGR NEW TECH MOROCCO NMC	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	DIGIBAY	Administrateur
	EXPERIENCIAH HOTELS & RESORTS (ex : AHM GESTION)	Administrateur
	HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur
	LAFARGE MAROC	Administrateur
	LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
	MANAGEM	Administrateur
	NAREVA HOLDING	Administrateur
	NAREVA POWER	Administrateur
	NEXT GENERATION INDUSTRIES (ex :	Administrateur
	FIRST CONNECT SAT)	Président directeur général
OFNA	Administrateur	
ONA COURTAGE	Président directeur général	
ONA INTERNATIONAL	Président directeur général	
ORIENTIS INVEST	Administrateur	
PRESTIGE RESORTS	Administrateur	
RESERVES IMMOBILIERES	Président directeur général	
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur	
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur	
TERALYS (ex : COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTE)	Administrateur	
Wafa ASSURANCE	Administrateur	
WANA CORPORATE	Administrateur	

<b>M. José Antonio Primo Fernandez</b>	Cimencam Figuil (Cameroun)	Administrateur
	Cimencam (Cameroun)	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calciner Maroc	Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant permanent de Lafargeholcim Maroc, Président et Administrateur
	Geocycle Maroc	Représentant permanent de Lafargeholcim Maroc, Président et Administrateur
	Lubasa	Représentant permanent de Lafargeholcim Maroc, Président et Administrateur
<b>Mme Fabienne Serfaty</b>	LafargeHolcim Maroc	Administratrice
	Xlinks Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
	Xlinks First Maroc-Royaume-Uni, Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
	XLCC Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
<b>M. Abdelmjid Tazlaoui</b>	ATTIJARIWAFABANK	Administrateur
	WAFABANK ASSURANCE	Administrateur
	LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
	LAFARGE MAROC	Administrateur
	LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
	FENIE BROSSETTE	Administrateur
	ZELLIDJA	Président Directeur Général
	REBAB COMPANY	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	TERALYS	Administrateur
	COBCO (Ex : CNGR NEW TECH MOROCCO)	Administrateur
	COBCO ALPHA (Ex : CNGR NEX TECH MOROCCO NMC)	Administrateur
	PATISEN	Administrateur
	NUTKAO Holding S.r.l.	Administrateur
	NUTKAO S.r.l.	Administrateur
	MARJANE HOLDING	Administrateur
	WANA CORPORATE	Administrateur
	NAREVA HOLDING	Administrateur
	AFRICAN HOSPITALITY GROUP (EX AHM)	Administrateur
	EXPERENCIAH HOTELS & RESORTS (EX AHM GESTION)	Administrateur
	CIMR	Administrateur
	FONDATION ONA	Administrateur
	UNIVERSITE ONA	RP de Al Mada, Président
	OFNA	Président Directeur Général
	ONA INTERNATIONAL	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
	SAPINO	Président Directeur Général
	ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
	PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général
	MANDARONA	Président Directeur Général
	HCO	Président Directeur Général
	MEHDIA CITY	Président Directeur Général
	MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
	SAT	Président Directeur Général
	AGENA	Président Directeur Général
	CENTURIS	Président Directeur Général
	SCII	Président Directeur Général
	DARWA	Président Directeur Général
	VILLENEUVE	Président Directeur Général
	EL IMTIAZ	Président Directeur Général

<b>M. Abdelmjid Tazlaoui</b>	CHANTIMAR	Président Directeur Général
	OHIO	Président Directeur Général
	MARODEC	Président du Conseil d'Administration
	NOVALYS	Président du Conseil d'Administration
	MAROGOLF	Président Directeur Général
	PRESTALYS	Administrateur
	LA MAROCAINE DES GOLFS	Gérant
	SKIMMO	Gérant
	MKN IMMO	Gérant
	SOMED HOLDING	Président Directeur Général
	SOMED DEVELOPEMENT	Administrateur
	RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général
	A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général
	DES 07	Président du Conseil d'Administration
	SINDIBAD HOLDING	Administrateur
	SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
	SINDIPARK	Administrateur
	RÉSIDENCES SUNCITY	Vice-Président du Conseil de surveillance
	IMMOBILIÈRE AL AIN	Président Directeur Général
	MABANI ZELLIDJA	Président du Conseil de surveillance
	UMEP	Président Directeur Général
	SFPZ (SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION)	Liquidateur
	EDUCAPITAL	Administrateur
	EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Représentant permanent EDC,
		Administrateur
	ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Représentant permanent EDC,
		Administrateur
	ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Représentant permanent EDC,
		Administrateur
	ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	US EDUCATION COMPANY PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	GROUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
	ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur

# COMPTES SOCIAUX

## BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

(En Dirhams)	Exercice			Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Précédent
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>732 440 374,06</b>	<b>702 440 374,06</b>	<b>30 000 000,00</b>	<b>140 000 000,00</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	732 440 374,06	702 440 374,06	30 000 000,00	140 000 000,00
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>7 856 595 289,54</b>	<b>82 365 897,51</b>	<b>7 774 229 392,03</b>	<b>7 777 322 532,61</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	52 080 033,71	50 100 981,31	1 979 052,40	341 387,92
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 674 837 541,76
Autres immobilisations incorporelles	122 258 952,39	24 846 154,52	97 412 797,87	102 143 602,93
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>20 653 678 662,81</b>	<b>14 705 409 145,31</b>	<b>5 948 269 517,49</b>	<b>6 452 920 588,29</b>
Terrains	978 680 363,10	120 150 938,23	858 529 424,87	869 740 023,21
Constructions	4 289 941 285,42	2 239 667 591,87	2 050 273 693,55	2 193 975 486,95
Installations techniques, matériel et outillage	14 470 797 572,35	12 188 056 870,93	2 282 740 701,42	2 720 556 162,11
Matériel de transport	52 435 305,77	26 644 470,09	25 790 835,68	25 383 242,40
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	181 109 897,67	96 912 172,69	84 197 724,98	90 750 877,34
Autres immobilisations corporelles	28 130 185,22	28 130 185,22	-	79 089,36
Immobilisations corporelles en cours	652 584 053,28	5 846 916,28	646 737 137,00	552 435 706,92
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>552 927 300,48</b>	<b>102 256 565,13</b>	<b>450 670 735,35</b>	<b>453 057 919,05</b>
Prêts immobilisés	20 021 608,51	520 664,57	19 500 943,94	22 689 094,64
Autres créances financières	70 257 026,34	500 000,00	69 757 026,34	68 956 059,34
Titres de participation	462 648 665,63	101 235 900,56	361 412 765,07	361 412 765,07
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>29 795 641 626,89</b>	<b>15 592 471 982,01</b>	<b>14 203 169 644,88</b>	<b>14 823 301 039,95</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>	<b>649 727 311,20</b>	<b>74 717 963,05</b>	<b>575 009 348,15</b>	<b>624 025 197,44</b>
Marchandises	989 123,95	297 434,31	691 689,64	617 932,59
Matières et fournitures consommables	463 721 265,85	74 382 028,55	389 339 237,30	427 871 603,53
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	132 738 166,47		132 738 166,47	129 527 142,58
Produits finis	52 278 754,93	38 500,19	52 240 254,74	66 008 518,74
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>2 035 573 888,78</b>	<b>292 263 715,59</b>	<b>1 743 310 173,19</b>	<b>1 493 771 092,26</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	14 355 022,16		14 355 022,16	6 313 282,02
Clients et comptes rattachés	1 208 273 998,33	175 728 460,50	1 032 545 537,83	1 052 671 531,72
Personnel	8 047 582,62		8 047 582,62	6 730 930,99
État	112 025 309,09		112 025 309,09	76 978 107,02
Comptes d'associés	336 647 559,00	87 797 500,00	248 850 059,00	32 650 059,00
Autres débiteurs	322 424 182,51	28 737 755,09	293 686 427,42	287 589 319,15
Comptes de régularisation-Actif	33 800 235,07		33 800 235,07	30 837 862,36
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (Éléments circulants)</b>	<b>920 796,00</b>		<b>920 796,00</b>	<b>1 619 774,00</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 686 221 995,98</b>	<b>366 981 678,64</b>	<b>2 319 240 317,34</b>	<b>2 119 416 063,70</b>
<b>TRÉSORERIE</b>				
<b>TRÉSORERIE ACTIF</b>	<b>159 150 783,58</b>	<b>2 538 076,34</b>	<b>156 612 707,24</b>	<b>149 904 904,87</b>
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	159 150 783,58	2 538 076,34	156 612 707,24	149 904 904,87
Caisse, régie d'avances et accreditifs				
<b>TOTAL III</b>	<b>159 150 783,58</b>	<b>2 538 076,34</b>	<b>156 612 707,24</b>	<b>149 904 904,87</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>32 641 014 406,45</b>	<b>15 961 991 736,99</b>	<b>16 679 022 669,46</b>	<b>17 092 622 008,52</b>

## BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

(En Dirhams)	Exercice	Exercice Précédent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou personnel	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	2 454 392 163,27	2 580 368 389,58
Report à nouveau		
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	1 680 975 704,46	1 413 116 647,69
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>10 070 945 982,22</b>	<b>9 929 063 151,76</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>47 786 679,10</b>	<b>175 129 339,76</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	47 786 679,10	175 129 339,76
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>4 300 000 001,19</b>	<b>4 785 970 611,06</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	4 300 000 001,19	4 785 970 611,06
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>243 878 047,47</b>	<b>194 393 525,03</b>
Provisions pour risques	81 022 513,62	75 606 322,31
Provisions pour charges	162 855 533,85	118 787 202,72
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>14 662 610 709,98</b>	<b>15 084 556 627,61</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 789 852 908,85</b>	<b>1 651 332 028,62</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	858 871 082,13	847 240 623,06
Clients créditeurs, avances et acomptes	153 439 903,84	126 211 188,80
Personnel	161 723 333,57	150 346 841,51
Organismes sociaux	40 125 540,55	42 496 973,04
État	391 267 771,80	284 836 119,03
Comptes d'associés	68 749 147,15	75 118 205,15
Autres créanciers	114 656 764,79	123 655 594,01
Comptes de régularisation-passif	1 019 365,02	1 426 484,02
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>47 357 518,74</b>	<b>49 704 251,74</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>799 708,00</b>	<b>2 775 863,00</b>
<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>1 838 010 135,59</b>	<b>1 703 812 143,36</b>
<b>TRÉSORERIE</b>		
<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>	<b>178 401 823,89</b>	<b>304 253 237,55</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	178 401 823,89	304 253 237,55
<b>Total III</b>	<b>178 401 823,89</b>	<b>304 253 237,55</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>16 679 022 669,46</b>	<b>17 092 622 008,52</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES ) AU 31 DÉCEMBRE 2024

(En Dirhams)	Opérations		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
NATURE	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3=1+2	4
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	47 918 548,62		47 918 548,62	47 811 959,40
Ventes de biens et services produits	7 980 881 375,07		7 980 881 375,07	8 027 384 076,08
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 028 799 923,69</b>		<b>8 028 799 923,69</b>	<b>8 075 196 035,48</b>
Variation de stocks de produits	-10 557 240,11		-10 557 240,11	56 854 251,75
Immobilisations produites par l'entreprise				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	41 806 746,07		41 806 746,07	46 335 816,80
<b>Total I</b>	<b>8 060 049 429,65</b>		<b>8 060 049 429,65</b>	<b>8 178 386 104,03</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	45 577 046,69		45 577 046,69	46 260 499,38
Achats consommés de matières et fournitures	2 269 715 303,26		2 269 715 303,26	2 683 142 755,69
Autres charges externes	1 029 458 286,02		1 029 458 286,02	1 074 933 444,97
Impôts et taxes	56 944 880,22		56 944 880,22	63 790 439,23
Charges de personnel	651 162 835,64		651 162 835,64	622 049 602,85
Autres charges d'exploitation	27 019 964,65		27 019 964,65	22 441 946,17
Dotations d'exploitation	938 080 030,21		938 080 030,21	919 021 480,96
<b>Total II</b>	<b>5 017 958 346,69</b>		<b>5 017 958 346,69</b>	<b>5 431 640 169,25</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>3 042 091 082,96</b>	<b>2 746 745 934,78</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	12 981 578,94		12 981 578,94	12 396 547,86
Gains de change	3 517 159,27		3 517 159,27	4 696 602,37
Intérêts et autres produits financiers	19 858 559,63		19 858 559,63	10 386 770,29
Reprises financières ; transferts de charges	1 989 411,72		1 989 411,72	106 888 411,00
<b>Total IV</b>	<b>38 346 709,56</b>		<b>38 346 709,56</b>	<b>134 368 331,52</b>
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	220 166 292,37		220 166 292,37	233 227 031,90
Pertes de change	2 482 787,36		2 482 787,36	5 072 625,54
Autres charges financières	75,20		75,20	268,41
Dotations financières	6 520 716,15		6 520 716,15	52 909 797,63
<b>Total V</b>	<b>229 169 871,08</b>		<b>229 169 871,08</b>	<b>291 209 723,48</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>-190 823 161,52</b>	<b>-156 841 391,96</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>2 851 267 921,44</b>	<b>2 589 904 542,82</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (reports)</b>			<b>2 851 267 921,44</b>	<b>2 589 904 542,82</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	350 000,03		350 000,03	10 308 419,99
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	1 440 775,35		1 440 775,35	8 939 129,55
Reprises non courantes ; transferts de charges	160 979 074,72		160 979 074,72	189 758 149,21
<b>Total VIII</b>	<b>162 769 850,10</b>		<b>162 769 850,10</b>	<b>209 005 698,75</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	191 319,15		191 319,15	5 903 539,57
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	176 272 868,20		176 272 868,20	240 268 129,89
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	150 883 504,88		150 883 504,88	274 602 467,82
<b>Total IX</b>	<b>327 347 692,23</b>		<b>327 347 692,23</b>	<b>520 774 137,28</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-164 577 842,13</b>	<b>-311 768 438,53</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>2 686 690 079,31</b>	<b>2 278 136 104,29</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS</b>			<b>1 005 714 374,85</b>	<b>865 019 456,60</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>1 680 975 704,46</b>	<b>1 413 116 647,69</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>			<b>8 261 165 989,31</b>	<b>8 521 760 134,30</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XIII )</b>			<b>6 580 190 284,85</b>	<b>7 108 643 486,61</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET ( total des produits-total des charges )</b>			<b>1 680 975 704,46</b>	<b>1 413 116 647,69</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G) TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS ( T F R) AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	47 918 548,62	47 811 959,40
- Achats revendus de marchandises	45 577 046,69	46 260 499,38
<b>= MARGE BRUTE VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>2 341 501,93</b>	<b>1 551 460,02</b>
<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>7 970 324 134,96</b>	<b>8 084 238 327,83</b>
Ventes de biens et services produits	7 980 881 375,07	8 027 384 076,08
Variation stocks produits	(10 557 240,11)	56 854 251,75
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>3 299 173 589,28</b>	<b>3 758 076 200,66</b>
Achats consommés de matières et fournitures	2 269 715 303,26	2 683 142 755,69
Autres charges externes	1 029 458 286,02	1 074 933 444,97
<b>= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)</b>	<b>4 673 492 047,61</b>	<b>4 327 713 587,19</b>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	56 944 880,22	63 790 439,23
- Charges de personnel	651 162 835,64	622 049 602,85
<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>3 965 384 331,75</b>	<b>3 641 873 545,11</b>
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	27 019 964,65	22 441 946,17
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	41 806 746,07	46 335 816,80
- Dotations d'exploitation	938 080 030,21	919 021 480,96
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)</b>	<b>3 042 091 082,96</b>	<b>2 746 745 934,78</b>
<b>-/+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(190 823 161,52)</b>	<b>(156 841 391,96)</b>
<b>= RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 851 267 921,44</b>	<b>2 589 904 542,82</b>
<b>-/+ RÉSULTAT NON COURANT (+ou-)</b>	<b>(164 577 842,13)</b>	<b>(311 768 438,53)</b>
- Impôts sur les résultats	1 005 714 374,85	865 019 456,60
<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 680 975 704,46</b>	<b>1 413 116 647,69</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT</b>		
Résultat net de l'exercice	1 680 975 704,46	1 413 116 647,69
Bénéfice +	1 680 975 704,46	1 413 116 647,69
Perte -		
+ Dotations d'exploitation (1)	921 505 562,45	899 118 619,12
+ Dotations financières (1)		
+ Dotations non courantes (1)	150 883 504,88	274 602 467,82
- Reprises d'exploitation (2)	-9 952 006,95	-15 964 356,42
- Reprises financières (2)		-34 488 508,00
- Reprises non courantes (2)	-160 979 074,72	-139 758 149,21
- Produits des cessions d'immobilisations	-350 000,00	-10 308 419,99
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	191 319,15	5 903 539,57
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>2 582 275 009,27</b>	<b>2 392 221 840,58</b>
Distributions de bénéfices	1 539 092 874,00	1 539 092 874,00
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 043 182 135,27</b>	<b>853 128 966,58</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

### I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
	N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	14 662 610 709,98	15 084 556 627,61	421 945 917,63	
2 Moins actif immobilisé	14 203 169 644,88	14 823 301 039,95		620 131 395,07
<b>3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1- 2) (A)</b>	<b>459 441 065,10</b>	<b>261 255 587,66</b>		<b>198 185 477,44</b>
4 Actif circulant	2 319 240 317,34	2 119 416 063,70	199 824 253,64	
5 Moins passif circulant	1 838 010 135,59	1 703 812 143,36		134 197 992,23
<b>6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5)</b>	<b>481 230 181,75</b>	<b>415 603 920,34</b>	<b>65 626 261,41</b>	
<b>7 TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) A - B</b>	<b>-21 789 116,65</b>	<b>-154 348 332,68</b>	<b>132 559 216,03</b>	

### II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>1 043 182 135,27</b>		<b>853 128 966,58</b>
Capacité d'autofinancement		2 582 275 009,27		2 392 221 840,58
Distributions de bénéfices		1 539 092 874,00		1 539 092 874,00
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>7 981 637,94</b>		<b>19 590 428,64</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		350 000,03		10 308 419,99
Cessions d'immobilisations financières				
Recuperations sur créances immobilières		7 631 637,91		9 282 008,65
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement (1)				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>1 051 163 773,21</b>		<b>872 719 395,22</b>
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>367 007 686,01</b>		<b>341 196 152,98</b>	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 637 664,07		341 387,59	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	360 125 567,73		336 141 473,40	
Acquisitions d'immobilisations financières				
Augmentation des créances immobilières	5 244 454,21		4 713 291,99	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>485 970 609,87</b>		<b>361 867 444,21</b>	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			50 000 000,00	
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>852 978 295,88</b>		<b>753 063 597,19</b>	
<b>VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE ( B F G )</b>	<b>65 626 261,31</b>			<b>57 085 714,72</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>132 559 216,02</b>		<b>176 741 512,75</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 051 163 773,21</b>	<b>1 051 163 773,21</b>	<b>929 805 109,94</b>	<b>929 805 109,94</b>

# ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION	113
A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS	115
A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	115
B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS	115
B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	116
B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	116
B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	116
B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION	118
B.5 TABLEAU DES PROVISIONS	118
B.6 TABLEAU DES CRÉANCES	118
B.7 TABLEAU DES DETTES	120
B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES	120
B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	120
B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL	120
B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC	121
B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	123
B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	124
B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	124
B.15 PASSIFS ÉVENTUELS	124
C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	124
C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE	125
C.3 RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	125
C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE	125
C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	126

## A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (C G N C), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (actionnaires, publics, privés).

### A - ACTIF - IMMOBILISE

#### I - IMMOBILISATIONS

##### 1- Immobilisation en non valeur

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

##### 2- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres).

##### 3- Immobilisations financières

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrés en comptabilité à leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice.

Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

#### II- AMORTISSEMENTS

##### 1 - Amortissements normaux

Immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale à savoir : (constructions 5%, matériel et outillage 10 %, matériel de transport 20%, matériel informatique 15%). En ce qui concerne les immobilisations en non - valeurs, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

##### 2- Provisions des titres de participation

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

### B - ACTIF - CIRCULANT ( HORS TRÉSORERIE)

#### 1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

#### 2- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à l'approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

## C- AUTRES POSTES ACTIF - CIRCULANT

Les créances sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

## D - FINANCEMENT PERMANENT

### 1 - Provisions règlementées

#### A- Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices, la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nées au cours de l'exercice.

## E - PASSIF CIRCULANT

Les dettes sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal.

Par contre, les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

## F- TRÉSORERIE

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

## A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux.	Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC)	
II - Dérogation aux méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux.	
III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.	Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9)	

## A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable.	
II - Changement affectant les règles de présentation.	La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable.	

## B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS (En Dirhams)

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
	<b>FRAIS PRÉLIMINAIRES</b>	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	732 440 374,13
	<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>732 440 374,13</b>

**B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2024**

(En Dirhams)	NATURE	MONTANT BRUT			AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
		DÉBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT FIN EXERCICE		
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>732 440 374,13</b>								<b>732 440 374,13</b>	
	Frais préliminaires										
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	732 440 374,13								732 440 374,13	
	Primes de remboursement obligations										
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 954 341 088,45</b>			<b>1 637 664,48</b>			<b>99 383 463,39</b>		<b>7 856 595 289,54</b>	
	Immobilisations en recherche et développement										
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 442 369,23			1 637 664,48					52 080 033,71	
	Fonds commercial	7 682 256 303,44								7 682 256 303,44	
	Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,78						99 383 463,39		122 258 952,39	
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 369 304 831,40</b>	<b>361 763 195,56</b>		<b>265 824 137,34</b>			<b>3 161 071,21</b>	<b>72 590 664,80</b>	<b>20 653 678 662,81</b>	
	Terrains	978 680 363,10								978 680 363,10	
	Constructions	4 260 651 229,82			37 292 904,44			8 002 848,84		4 289 941 285,42	
	Installations techniques, matériel et outillage	14 266 310 136,52			212 735 884,76		3 161 071,21	5 087 377,72		14 470 797 572,35	
	Matériel de transport	46 731 801,49			5 982 323,95			278 819,67		52 435 305,77	
	Mobilier, matériel bureau et aménagements	224 992 175,91			9 813 024,19			53 695 302,43		181 109 897,67	
	Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36						5 526 316,14		28 130 185,22	
	Immobilisations corporelles en cours	558 282 623,20	361 763 195,56						267 461 765,48	652 584 053,28	

**B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Reclassement d'amortissements	Cumul d'amortissement fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>592 440 374,14</b>	<b>110 000 000</b>			<b>702 440 374,06</b>
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	592 440 374,14	110 000 000			702 440 374,06
Primes de remboursement des obligations					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>169 599 793,63</b>	<b>4 730 805,06</b>	<b>99 383 463,39</b>		<b>74 947 135,30</b>
Immobilisations en recherche et développement					
Brevets, marques droits et valeurs similaires	50 100 981,31				50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	119 498 812,32	4 730 805,06	99 383 463,39		24 846 153,99
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 720 364 933,89</b>	<b>882 851 879,15</b>	<b>75 560 416,86</b>		<b>14 527 656 396,18</b>
Terrains	86 172 155,03	11 299 245,29			97 471 400,32
Constructions	2 065 761 106,99	181 340 663,74	8 002 848,84		2 239 098 921,89
Installations techniques; matériel et outillage	11 379 116 704,62	668 206 975,25	8 072 131,49		12 039 251 548,38
Matériel de transport	21 496 256,68	5 574 730,67	278 819,67		26 792 167,68
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	134 241 298,57	16 351 174,84	53 680 300,72		96 912 172,69
Autres immobilisations corporelles	33 577 412,00	79 089,36	5 526 316,14		28 130 185,22
Immobilisations corporelles en cours					

**B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
25/04/2024	2355000	133 147	119 637,16	13 510,04			13 510,04
28/05/2024	2835300	171 705 382	171 690 170,00	15 212,00			15 212,00
27/06/2024	2332100	3 161 070	3 011 022,00	150 048,00	350 000,03	199 952,03	
22/10/2024	2332100	135 600	123 050,00	12 550,00			12 550,00
		175 135 199,20	174 943 879,16	191 320,04	350 000,03	199 952,03	41 272,04

**B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	118 116 260,55	118 116 260,55	31/12/2024	153 775 989,56	36 914 028,95	12 981 578,94
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	185 117 358,00	31/12/2024	10 088 732 661,25	1 680 975 704,46	
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100%	299 900,00	299 900,00	31/12/2024	122 154 375,11	7 609 003,15	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	35 850 900,00	6 225 513,74	31/12/2024	5 492 368,09	-125 908,95	
CIMENT BLANC DU MAROC (Société en cours de liquidation)	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2024			
ANDIRA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2024	3 997 841,62	-34 920,00	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	68 937 900,00	4 410 719,03	31/12/2024	11 240 946,01	5 824 222,70	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2024	40 369 902,19	2 236 671,61	
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	7 083 333,33	0,00	31/12/2024	-98 789 348,31	-2 019 495,13	
<b>TOTAL</b>		<b>880 347 200,00</b>	<b>6,34</b>	<b>462 648 665,63</b>	<b>361 412 765,07</b>		<b>10 326 974 735,52</b>	<b>1 731 379 306,79</b>	<b>12 981 578,94</b>

**B5 : TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	305 694 636,00	257 664,66		15 112 189,32			33 636 414,06	287 428 075,92
2 Provisions réglementées	175 129 339,78						127 342 660,66	47 786 679,12
3 Provisions durables pour risques et charges	194 393 535,24	33 665 213,83		25 771 315,56	9 952 006,95			243 878 057,68
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>675 217 511,02</b>	<b>33 922 878,49</b>		<b>40 883 504,88</b>	<b>9 952 006,95</b>		<b>160 979 074,72</b>	<b>579 092 812,72</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	374 685 631,68	16 574 467,76	5 599 920,15		29 508 703,23	369 637,72		366 981 678,64
5 Autres provisions pour risques et charges	49 704 251,74		920 796,00		1 647 755,00	1 619 774,00		47 357 518,74
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34							2 538 076,34
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>426 927 959,76</b>	<b>16 574 467,76</b>	<b>6 520 716,15</b>		<b>31 156 458,23</b>	<b>1 989 411,72</b>		<b>416 877 273,72</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1 102 145 470,78</b>	<b>50 497 346,25</b>	<b>6 520 716,15</b>	<b>40 883 504,88</b>	<b>41 108 465,18</b>	<b>1 989 411,72</b>	<b>160 979 074,72</b>	<b>995 970 086,44</b>

**B6 : TABLEAU DES CRÉANCES AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>90 278 634,85</b>	<b>85 071 837,85</b>	<b>5 206 797,00</b>					
Prêts Immobilisés	20 021 608,51	15 615 778,51	4 405 830,00					
Autres créances financières	70 257 026,34	69 456 059,34	800 967,00					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 035 573 888,78</b>		<b>1 536 588 174,82</b>	<b>196 739 475,91</b>	<b>67 364 779,97</b>	<b>76 978 107,02</b>	<b>589 925 459,67</b>	<b>95 115 444,16</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	14 355 022,16		14 355 022,16		1 866 507,97			
Clients et comptes rattachés	1 208 273 998,33		1 035 040 577,42	173 233 420,91			23 166 846,67	95 115 444,16
Personnel	8 047 582,62		8 047 582,62					
État	112 025 309,09		76 978 107,02			76 978 107,02		
Comptes d'associés	336 647 559,00		336 647 559,00				336 647 559,00	
Autres débiteurs	322 424 182,51		31 719 091,53	23 506 055,00	65 498 272,00		230 111 054,00	
Compte de régularisation - actif	33 800 235,07		33 800 235,07					

**B7 : TABLEAU DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants État et organismes publiques	Montants entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>4 300 000 001,19</b>	<b>4 300 000 001,19</b>						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	4 300 000 001,19	4 300 000 001,19						
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 789 852 908,85</b>	<b>1 789 852 908,85</b>			<b>4 164 676,85</b>	<b>431 393 312,35</b>	<b>175 158 753,48</b>	<b>106 870 140,87</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	858 871 082,13	858 871 082,13			4 164 676,85		86 472 855,74	106 870 140,87
Clients créditeurs	153 439 903,84	153 439 903,84						
Personnel	161 723 333,57	161 723 333,57						
Organismes sociaux	40 125 540,55	40 125 540,55				40 125 540,55		
État	391 267 771,80	391 267 771,80				391 267 771,80		
Comptes d'associés	68 749 147,15	68 749 147,15					68 749 147,15	
Autres créanciers	114 656 764,79	114 656 764,79					19 936 750,59	
Comptes régularisation passif	1 019 365,02	1 019 365,02						

**B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	88 547 718,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	12 649.280	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	124 109 118,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

**B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS  
DE CRÉDIT-BAIL AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions	201 441 360,69	194 564 844,00
- Investissements	173 660 608,98	139 992 365,13
- Fournisseurs exploitation	1 664 948 065,45	1 600 175 879,50
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 040 050 035</b>	<b>1 934 733 089</b>

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions Fournisseurs d'immobilisations	61 498 621,00	115 976 917,00
- Cautions Clients	440 348 500,00	368 243 500,00
- Cautions Fournisseurs d'exploitation		
- Procuration option capital personnel		
- Autres Débiteurs	4 934 859,00	4 934 859,00
<b>TOTAL</b>	<b>506 781 980</b>	<b>489 155 276</b>

**B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>N É A N T</b>										

**B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>611 CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats revendus de marchandises</b>		
Achats de marchandises	45 650 803,74	46 305 430,49
Variation des stocks de marchandises (±)	-73 757,05	-44 931,11
<b>Total</b>	<b>45 577 046,69</b>	<b>46 260 499,38</b>
<b>612 Achats consommés de matières et fournitures</b>		
Achat de matières premières	549 811 095,07	448 105 948,22
Variation des stocks de matières premières (+)	7 870 560,43	39 280 222,62
Achats de matériel, fournitures consommables et d'emballages	1 150 110 664,60	1 632 670 101,61
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	29 641 122,88	7 653 733,34
Achats non stockés de matières et de fournitures	156 260 991,29	155 919 655,77
Achats de travaux, études et prestations de services	376 020 869,00	399 560 094,13
<b>Total</b>	<b>2 269 715 303,27</b>	<b>2 683 189 755,69</b>
<b>613/614 Autres charges externes</b>		
Locations et charges locatives	38 169 257,23	35 966 011,09
Redevances de crédit-bail		11 621,66
Entretien et réparations	103 644 157,47	104 230 589,17
Primes d'assurances	56 096 092,80	65 018 379,00
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	4 026 858,66	1 649 289,72
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	232 383 397,57	233 904 254,99
Redevances pour brevets, marques, droits	4 375 735,74	6 315 015,08
Études, recherches et documentation	36 317 994,60	22 640 484,16
Transports	409 976 844,90	475 540 095,58
Déplacements, missions et réceptions	53 544 480,36	51 366 197,17
Reste du poste des autres charges externes	90 923 466,69	78 244 507,35
<b>Total</b>	<b>1 029 458 286,02</b>	<b>1 074 886 444,97</b>
<b>617 Charges de personnel</b>		
Rémunération du personnel	472 753 068,21	452 967 034,36
Charges sociales	143 493 126,41	136 454 543,92
Reste du poste des charges de personnel	34 916 641,02	32 628 024,57
<b>Total</b>	<b>651 162 835,64</b>	<b>622 049 602,85</b>
<b>618 Autres charges d'exploitation</b>		
Jetons de présence	3 200 004,00	3 180 003,32
Pertes sur créances irrécouvrables	23 819 960,67	11 009 321,55
Reste du poste des autres charges d'exploitation		8 252 621,30
<b>Total</b>	<b>27 019 964,67</b>	<b>22 441 946,17</b>
<b>638 CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Autres charges financières		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financières	75,20	268,41
<b>TOTAL</b>	<b>75,20</b>	<b>268,41</b>

**B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams) (suite)

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>658 CHARGES NON COURANTES</b>		
Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et déduits		
Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu' IS)	136 244 937,00	126 637 185,00
Pénalités et amendes fiscales	35 831 913,07	115 693,48
Créances devenues irrécouvrables		
Reste du poste des autres charges non courantes	4 196 018,13	61 793 643,94
<b>Total</b>	<b>176 272 868,20</b>	<b>188 546 522,42</b>

**B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. AU 31 DÉCEMBRE 2024** (En Dirhams)

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>711 Ventes de marchandises</b>		
Ventes de marchandises au Maroc	47 918 548,62	47 811 959,40
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
<b>Total</b>	<b>47 918 548,62</b>	<b>47 811 959,40</b>
<b>712 Ventes de biens et services produits</b>		
Ventes de biens produits au Maroc	7 863 639 504,15	7 870 220 681,50
Ventes de biens produits à l'étranger	62 324 425,10	95 808 916,36
Ventes des services au Maroc		
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits.		
Reste du poste des ventes et services produits	54 917 445,82	61 354 478,22
<b>Total</b>	<b>7 980 881 375,07</b>	<b>8 027 384 076,08</b>
<b>713 Variation des stocks de produits</b>		
Variation des stocks de biens produits (+/-)	10 557 240,11	56 854 251,75
Variation des stocks de services produits (+/-)		
Variation des stocks de produits en cours (+/-)		
<b>Total</b>	<b>10 557 240,11</b>	<b>56 854 251,75</b>
<b>718 Autres produits d'exploitation</b>		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produits divers)		
<b>Total</b>		
<b>719 Reprises d'exploitation transferts de charges</b>		
Reprises	41 108 465,18	42 558 604,47
Transferts de charges	698 280,89	3 777 212,33
<b>Total</b>	<b>41 806 746,07</b>	<b>46 335 816,80</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>738 Intérêts et autres produits financiers</b>		
Intérêts et produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	19 858 559,63	10 386 770,29
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
<b>Total</b>	<b>19 858 559,63</b>	<b>10 386 770,29</b>

**B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL**  
AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>1 680 975 704,46</b>	
*Bénéfice net	1 680 975 704,46	
*Perte nette		
<b>II. RÉINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>1 604 412 305,40</b>	
<b>1. Courantes (voir détail ci-joint)</b>	<b>429 713 441,70</b>	
. Provisions stocks et créances	36 844 704,10	
. Dons & cadeaux de fin d'année	19 133 947,24	
. Location des voitures de tourisme (Dépassement 60 KMAD /an)	3 972 716,88	
. Provisions courantes pour risques & charges	18 680 606,29	
. Autres réintégrations courantes	351 081 467,19	
<b>2. Non courantes (voir détail ci-joint)</b>	<b>1 174 698 863,70</b>	
. Impôt sur les sociétés	1 005 714 374,85	
. Pénalités & amendes	6 968 237,78	
. Contribution sociale de solidarité	136 244 935,07	
. Provisions non courantes pour risques & charges	25 771 316,00	
. Autres réintégrations non courantes		
<b>II. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes (voir détail ci-joint)</b>		<b>195 111 898,06</b>
- Produits de participation		12 981 578,94
- Reprise provision don COVID19		100 000 000,00
- Reprise provision don SEISME		10 000 000,00
- Autres		72 130 319,12
<b>2. Non courantes (voir détail ci-joint)</b>		<b>42 656 794,07</b>
. Reprises des provisions non courantes pour risques & charges		
. Autres déductions non courantes		42 656 794,07
<b>Total</b>	<b>3 285 388 009,86</b>	<b>237 768 692,12</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		<b>3 047 619 317,73</b>
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		
<b>VI. RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

INTITULÉS	MONTANT
<b>I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT</b>	
Résultat courant d'après C. P. C	2 851 267 921,44
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	429 713 441,70
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	195 111 898,06
Résultat courant théoriquement imposable (=)	3 085 869 465,08
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 018 336 923,48
Résultat courant après impôts (=)	1 832 930 997,96

### II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS. OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

## B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A- TVA Facturée</b>		<b>1 795 326 164,00</b>	<b>1 795 326 164,00</b>	
<b>B- TVA Récupérable</b>	<b>71 843 098,32</b>	<b>663 309 171,01</b>	<b>630 687 188,00</b>	<b>104 465 081,33</b>
sur charges	51 990 258,22	621 931 282,55	590 389 343,00	83 532 197,77
sur immobilisations	19 852 840,10	41 377 888,46	40 297 845,00	20 932 883,56
<b>C- TVA dûe ou crédit de TVA = (A - B)</b>	<b>-71 843 098,32</b>	<b>1 132 016 992,99</b>	<b>1 164 638 976,00</b>	<b>-104 465 081,33</b>

## B15 : PASSIFS ÉVENTUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément à la législation fiscale, les exercices 2022 à 2024 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales de LafargeHolcim Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations au titre des exercices non prescrits.

## C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Montant du capital 702 937 200,00 Dirhams

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL (En Dirhams)		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
LAFARGE MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	15 156 172	15 156 172	30			454 685 160
B I D	JEDDAH ARABIE SAOUDITE	1 649 266	1 649 262	30			49 477 860
C I M R	100, BOULEVARD ABDELMOUMEN CASABLANCA	112 094		30			
LAFARGEHOLCIM MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	111 651	111 651	30			3 349 530
DIVERS		6 513 708	6 514 155	30			195 424 650

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

## C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	1 281 091 945,06
Résultat net de l'exercice	1 413 116 647,69	Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves	1 407 068 171,37	Dividendes	1 539 092 874,00
Autres prélèvements		Autres affectations	
		Report à nouveau	
<b>TOTAL A</b>	<b>2 820 184 819,06</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>2 820 184 819,06</b>

## C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2024 (En Dirhams)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2	EXERCICE n - 1	EXERCICE n
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>10 107 157 686,24</b>	<b>9 964 192 491,53</b>	<b>10 088 732 661,25</b>
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs			
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1/ Chiffre d'affaires hors taxes	7 858 946 709,10	8 075 196 035,48	8 028 799 923,69
2/ Résultat avant impôts	2 104 800 163,26	2 278 136 104,29	2 686 690 079,31
3/ Impôts sur les résultats	777 328 905,44	865 019 456,60	1 005 714 374,85
4/ Bénéfices distribués			
5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation)	1 327 471 257,82	1 413 116 647,69	1 680 975 704,46
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
1/ Résultat net par action ou part sociale	56,65	60,31	71,74
2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
1/ Montant des salaires bruts de l'exercice	429 643 221,39	429 994 304,84	463 596 761,84
2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 037	1 023	1 020

## C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2024

NATURE	Entrée contre - valeur en Dirhams	Sortie contre - valeur en Dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		77 740 199,41
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Dividendes		
Produits	14 780 585,17	
Charges d'exploitation		132 967 965,47
Charges financières		1 799 649,33
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>14 780 585,17</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>212 507 814,21</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>197 727 229,04</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>212 507 814,21</b>	<b>212 507 814,21</b>

## C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2024

### I - DATATION

Date de clôture (1)	31/12/2024
---------------------	------------

Date d'établissement des états de synthèse (2)	19/03/2025
--	------------

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

### II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements
	* Favorables
	* Défavorables

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

(en milliers de dirhams)

	31-déc-24	31-déc-23
<b>ACTIF</b>		
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	98 914	101 464
Immobilisations corporelles	9 968 690	10 300 018
Immobilisations en droit d'usage	48 085	53 683
Participations dans les entreprises associées	74 841	72 137
Autres actifs financiers	89 929	92 715
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	89 929	92 715
Dont Titres disponibles à la vente		
Créances d'impôt et taxes	18 339	14 039
Impôts différés actifs	3	3
Autres débiteurs non courants		
<b>Actifs non-courants</b>	<b>17 671 192</b>	<b>18 006 450</b>
Autres actifs financiers courants		
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	583 381	644 907
Créances clients	1 056 808	1 032 640
Autres débiteurs courants	564 172	302 112
Trésorerie et équivalent de trésorerie	163 075	153 686
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Actifs courants</b>	<b>2 367 436</b>	<b>2 133 345</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 038 628</b>	<b>20 139 795</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31-déc-24</b>	<b>31-déc-23</b>
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 518 460	6 548 265
Écarts de conversion		
Résultats net part du groupe	1 825 688	1 547 820
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>11 665 123</b>	<b>11 417 059</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>11 665 123</b>	<b>11 417 059</b>
Provisions non courantes	184 340	149 097
Avantages du personnel	695 394	619 036
Dettes financières non courantes	4 335 073	4 824 729
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	4 300 000	4 785 971
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	35 073	38 758
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 004 477	1 017 957
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 219 284</b>	<b>6 610 819</b>
Provisions courantes	92 633	94 281
Dettes financières courantes	193 956	319 717
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	180 877	304 794
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	13 079	14 923
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	895 022	879 883
Autres créditeurs courants	972 610	818 036
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Passifs courants</b>	<b>2 154 221</b>	<b>2 111 917</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>20 038 628</b>	<b>20 139 795</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

(en milliers de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Exercice clos</b>		
Chiffre d'affaires	8 154 838	8 212 021
Autres produits de l'activité		
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 154 838</b>	<b>8 212 021</b>
Achats	(2 364 557)	(2 788 543)
Autres charges externes	(1 027 225)	(1 078 678)
Frais de personnel	(652 851)	(629 974)
Impôts et taxes	(60 167)	(66 279)
Amortissements et provisions d'exploitation	(709 571)	(715 084)
Autres produits et charges d'exploitation	(46 082)	44 056
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(4 860 453)</b>	<b>(5 234 502)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>3 294 385</b>	<b>2 977 519</b>
Cessions d'actifs	(63)	3 485
Cessions de filiales et participations		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(199 969)	(395 604)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>(200 032)</b>	<b>(392 119)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 094 353</b>	<b>2 585 400</b>
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	20 576	11 478
Autres charges financières	(260 502)	(208 543)
<b>Résultat financier</b>	<b>(239 926)</b>	<b>(197 065)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>2 854 427</b>	<b>2 388 335</b>
Impôts sur les bénéfices	(1 037 707)	(881 641)
Impôts différés	(6 962)	27 763
Résultat net des entreprises intégrées	1 809 758	1 534 457
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	15 930	13 363
Résultat net des activités poursuivies	1 825 688	1 547 820
Résultat net des activités abandonnées		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 825 688</b>	<b>1 547 820</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>1 825 688</b>	<b>1 547 820</b>
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	78,3	66,4
- dilué	78,3	66,4

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

(en milliers de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 825 688</b>	<b>1 547 820</b>
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-58 708	105 122
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	20 441	-36 720
Changement de périmètre		
Autres ajustements	-263	-643
<b>Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés</b>	<b>-38 530</b>	<b>67 760</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>1 787 158</b>	<b>1 615 579</b>
Dont part du groupe	1 787 158	1 615 579
Dont part des minoritaires		

## ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

(en milliers de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 825 688</b>	<b>1 547 820</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	777 454	802 578
Résultats des sociétés mises en équivalence	(15 930)	(13 363)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	63	1 232
Produits des dividendes		(1)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2 587 275</b>	<b>2 338 266</b>
Incidence de la variation du BFR	144 951	144 027
Impôts différés	6 962	(27 763)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 739 188</b>	<b>2 454 530</b>
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(386 937)	(367 658)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des autres actifs financiers	2 786	4 591
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	350	10 308
Dividendes reçus	12 982	12 398
Intérêts financiers des dettes de location		
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(370 819)</b>	<b>(340 362)</b>
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 093)	(1 539 094)
Remboursement d'emprunts	(485 971)	(961 867)
Dividendes payés aux minoritaires		
Émission de nouveaux emprunts		600 000
Remboursement des dettes de location	(5 599)	1 106
Variation des comptes courants associés	(204 400)	(39 450)
Réduction de capitaux propres		
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(2 235 063)</b>	<b>(1 939 305)</b>
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>133 306</b>	<b>174 864</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(151 108)	(325 972)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(17 802)	(151 108)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>133 306</b>	<b>174 864</b>

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2024

(en milliers de dirhams)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>8 029 237</b>		<b>11 340 575</b>		<b>11 340 575</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 094		-1 539 094		-1 539 094
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				68 401	1 547 820	1 616 221		1 616 221
Écarts de conversion								
Autres variations				-643		-643		-643
<b>Au 31 Décembre 2023</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>6 557 902</b>	<b>1 547 820</b>	<b>11 417 059</b>		<b>11 417 059</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>8 105 721</b>		<b>11 417 059</b>		<b>11 417 059</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 093		-1 539 093		-1 539 093
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				-38 268	1 825 688	1 787 420		1 787 420
Écarts de conversion								
Autres variations				-263		-263		-263
<b>Au 31 Décembre 2024</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>6 528 097</b>	<b>1 825 688</b>	<b>11 665 123</b>		<b>11 665 123</b>

# RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	133
NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	133
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	134
NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE	141
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES	141
NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	142
NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	142
NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	143
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	143
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	144
NOTE 11. IMPÔTS	144
NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION	145
NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)	146
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	147
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	148
NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION	150
NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	151
NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	153
NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS	153
NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	154
NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	154
NOTE 22. PROVISIONS	154
NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL	155
NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES	157
NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	157
NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS	157
NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN	158
NOTE 28. PARTIES LIÉES	158
NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	159

## NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 13 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres activités.

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration 19 mars 2025.

## NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

### FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

A fin décembre 2024, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 155 MDH, enregistrant une baisse de -0,7% en raison essentiellement de la baisse des exportations de clinker qui ont absorbé l'impact positif des ventes de ciment.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 3 294 MDH à fin décembre 2024, en progression de +10,6% par rapport à la même période en 2023. Cette évolution est due principalement à l'évolution favorable des coûts de production du ciment ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.

Le résultat net consolidé à 1 826 MDH en 2024, est en hausse de +18,0% par rapport à 2023 en raison de l'évolution favorable du résultat d'exploitation et de l'impact en 2023 d'éléments exceptionnels tels que la contribution au Fonds spécial pour Al-Haouz.

Le retour sur capitaux investis s'établit à 11,9%.

### PERSPECTIVES

Le marché du ciment devrait continuer à croître en raison des impacts positifs attendus de l'organisation de la Coupe du Monde 2030 sur le segment Infrastructures, de la mise en œuvre du programme d'aide directe au logement sur le segment Bâtiment et des grands projets d'investissements annoncés.

LafargeHolcim Maroc reste focalisée sur l'optimisation de ses coûts et le développement de la qualité de service pour renforcer sa compétitivité. Elle poursuivra la mise en œuvre de son programme de développement durable avec l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone qui représente 12% des ventes de ciment (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières et l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels (-20% de la consommation en 2024).

Par ailleurs, l'entreprise continuera à progresser dans la décarbonation de ses activités, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (90% de la consommation en 2024) et des combustibles de substitution (25% de la consommation en 2024) et en optimisant la formulation de ses produits.

### PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment et autres	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

## NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2024 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### 3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- Les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

### 3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

#### a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de la dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

#### b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

#### c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

#### d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

#### e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

#### f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

#### g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

#### h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

## 3.4. Principes de consolidation

### 3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

### 3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

### 3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

### 3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

### 3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

### 3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

### 3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

#### Regroupements postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

### 3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

### 3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

### 3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

### 3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

### 3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée

des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

### 3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### 3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

#### 3.15.1. Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

#### 3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

### 3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

### 3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

### 3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

**(a)** a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

**(b)** a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

### 3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

### 3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

#### Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

#### Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

### 3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement). IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulat et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

### 3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

## NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

### 4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2024.

### 4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2024.

### 4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2024.

## NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

### 5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

### 5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

#### Au 31 décembre 2024

En Milliers de Dirhams	CIMENTS	Autres	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 691 567	776 353	-313 082	8 154 838
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7 691 567</b>	<b>776 353</b>	<b>-313 082</b>	<b>8 154 838</b>
Résultat des activités opérationnelles	3 083 379	10 974		3 094 353
Résultat financier	-239 926			-239 926
Résultat des mises en équivalence	15 930			15 930
Impôts	1 044 669			1 044 669
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 814 714</b>	<b>10 974</b>		<b>1 825 688</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>				

**Au 31 décembre 2023**

En Milliers de Dirhams	CIMENTS	Autres	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 849 163	620 477	-257 619	8 212 021
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7 849 163</b>	<b>620 477</b>	<b>-257 619</b>	<b>8 212 021</b>
Résultat des activités opérationnelles	2 620 882	-35 482		2 585 400
Résultat financier	-197 065			-197 065
Résultat des mises en équivalence	13 363			13 363
Impôts	853 878			853 878
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 583 302</b>	<b>-35 482</b>		<b>1 547 820</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>				

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2024 En Milliers de Dirhams	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	8 154 838		8 154 838
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>8 154 838</b>

Décembre 2023 En Milliers de Dirhams	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 961 489	250 532	8 212 021
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>8 212 021</b>

**NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
Achats de marchandises	11 499	10 141
Achats de matières premières	2 353 058	2 778 402
<b>Achats</b>	<b>2 364 557</b>	<b>2 788 543</b>
Loyers opérationnels	19 165	18 160
Entretien et réparations	106 398	108 183
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	5 689	2 196
Charges externes diverses	895 973	950 139
<b>Autres charges externes</b>	<b>1 027 225</b>	<b>1 078 678</b>
<b>Total Achats et Autres charges externes</b>	<b>3 391 782</b>	<b>3 867 221</b>

**NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS****7.1. Frais de personnel**

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût.

**7.2. Effectif**

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-24			31-déc-23			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	281	657	938	278	658	936	0%
AUTRES	21	85	106	21	93	114	-7%
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>742</b>	<b>1 044</b>	<b>299</b>	<b>751</b>	<b>1 050</b>	<b>0%</b>

**NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION**

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
Salaires et traitements	479 884	460 532
Charges sociales et autres	182 702	173 066
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	-9 735	-3 624
<b>Total</b>	<b>652 851</b>	<b>629 974</b>

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
<b>Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations incorporelles	5 354	5 528
Immobilisations corporelles	676 288	711 787
Immobilisations en droit d'usage	17 145	17 617
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
<b>Total</b>	<b>698 787</b>	<b>734 932</b>
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations	-2 907	-29 546
Stocks	1 602	-1 421
Créances	-9 506	-598
Perte de valeur écart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	21 595	11 717
<b>Total</b>	<b>10 784</b>	<b>-19 848</b>
<b>Total</b>	<b>709 571</b>	<b>715 084</b>
<b>Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies</b>	<b>709 571</b>	<b>715 084</b>
<b>Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies</b>		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

**NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS**

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
Cession d'actifs	-63	3 485
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-199 969	-395 604
<b>Total produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>-200 032</b>	<b>-392 119</b>

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, à la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

## NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2024 et 2023 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>20 576</b>	<b>11 478</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-219 852</b>	<b>-233 910</b>
Dividendes (hors groupe)		
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	3 555	5 984
Reprises financières	280	70 601
Autres produits financiers		
Dotations financières	-1 100	-47 031
Perte de valeur des actifs financiers		
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-4 002	-6 123
<b>Autres charges financières</b>	<b>-39 383</b>	<b>1 936</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-40 650</b>	<b>25 367</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-239 926</b>	<b>-197 065</b>

## NOTE 11. IMPÔTS

### 11.1. Charge d'impôt

#### 11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, s'analyse comme suit :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
<b>Charge d'impôt courant</b>	<b>1 037 707</b>	<b>881 641</b>
Charge de l'exercice	1 037 707	881 641
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
<b>(Charges) / produits d'impôts différés</b>	<b>6 962</b>	<b>-27 763</b>
<b>Variations des différences temporaires</b>	<b>6 962</b>	<b>-27 763</b>
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
<b>(Charge) / Produit total d'impôt</b>	<b>1 044 669</b>	<b>853 878</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

#### 11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
Autres réserves		
Gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
Gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	20 441	-36 720
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
<b>Total</b>	<b>20 441</b>	<b>-36 720</b>

### 11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de Dirhams	Actif		Passif		Net	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23
<b>Impôts différés</b>						
Provenant des différences temporaires	3	3	1 004 477	1 017 957	-1 004 474	-1 017 954
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1 004 477</b>	<b>1 017 957</b>	<b>-1 004 474</b>	<b>-1 017 954</b>

#### 11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 33%.

En Milliers de Dirhams	31-déc-24	31-déc-23
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 825 688</b>	<b>1 547 820</b>
<b>Quote-part du résultat des MEE</b>	<b>15 930</b>	<b>13 363</b>
<b>Résultat hors groupe</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)</b>	<b>1 809 758</b>	<b>1 534 457</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 037 707	-881 641
Impôts différés	-6 962	27 763
Total charges fiscales consolidées IFRS	-1 044 669	-853 878
<b>Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts</b>	<b>2 854 427</b>	<b>2 388 335</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>-36,60%</b>	<b>-35,75%</b>
Impôt sur différences permanentes	77 436	90 835
Impôt sur perte fiscale		
Ajustements des ID N-1 au taux normal N	-421	-1 499
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-5 309	-14 691
Cotisation minimale non activée	135	102
Autres	30 867	14 859
<b>Charge fiscale</b>	<b>-941 961</b>	<b>-764 272</b>
<b>Taux d'impôt</b>	<b>-33,00%</b>	<b>-32,00%</b>

## NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2024	2023
<b>Nombre moyen pondéré:</b>		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>23 319 589</b>	<b>23 319 589</b>
<b>Nombre d'instruments dilutifs</b>		
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>23 319 589</b>	<b>23 319 589</b>

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2024	2023
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 825 688	1 547 820
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
<b>Résultat de base par action</b>	<b>78,3 MAD</b>	<b>66,4 MAD</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>78,3 MAD</b>	<b>66,4 MAD</b>

## NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2024.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2024 qui s'élève à 1 935 MAD/action.

En Milliers de Dirhams	2024	2023
Au 1 <sup>er</sup> janvier	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val. écart d'acquisition (goodwill partiel)		
Autres mouvements		
<b>À la clôture de la période</b>	<b>7 372 391</b>	<b>7 372 391</b>
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
En Milliers de Dirhams	2024	2023
LafargeHolcim Maroc	7 372 391	7 372 391
<b>Total</b>	<b>7 372 391</b>	<b>7 372 391</b>

## NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

(En Milliers de Dirhams)	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif Incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immobilisations incorporelles	Marques amortissables	Total
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>		<b>841</b>	<b>50 101</b>			<b>221 644</b>		<b>272 586</b>
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements			341					341
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>		<b>841</b>	<b>50 442</b>			<b>221 644</b>		<b>272 927</b>
<b>OUVERTURE - 2024.12</b>		<b>841</b>	<b>50 442</b>			<b>221 644</b>		<b>272 927</b>
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente						-99 384		-99 384
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		329	1 638					1 967
<b>CLÔTURE - 2024.12</b>		<b>1 170</b>	<b>52 080</b>			<b>122 260</b>		<b>175 510</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>								
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>		<b>-1 487</b>	<b>-50 101</b>			<b>-114 347</b>		<b>-165 935</b>
Amortissements		-82				-5 446		-5 528
Perte de valeur								
<b>Reprise de perte de valeur</b>								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		1 070				-1 070		
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>		<b>-499</b>	<b>-50 101</b>			<b>-120 863</b>		<b>-171 463</b>
<b>OUVERTURE - 2024.12</b>		<b>-499</b>	<b>-50 101</b>			<b>-120 863</b>		<b>-171 463</b>
Amortissements		-174				-5 180		-5 354
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur						837		837
Cessions et actifs détenus en vue de la vente						99 384		99 384
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		1 070				-1 070		
<b>CLÔTURE - 2024.12</b>		<b>397</b>	<b>-50 101</b>			<b>-26 892</b>		<b>-76 596</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

## NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

(En Milliers de Dirhams)	Terrains	Actif corporel de l'activité minière	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Immeubles de placement	Autres Immobilisations corporelles	Total
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>1 065 157</b>		<b>4 273 770</b>	<b>14 340 670</b>	<b>61 327</b>	<b>247 144</b>	<b>640 614</b>		<b>33 694</b>	<b>20 662 376</b>
Acquisitions							344 219			344 219
Variation de périmètre										
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-3 214		-5 671	-18 074	-6 812	-867				-34 638
Réévaluation des immos										
Écarts de conversion										
Autres mouvements	687		130 608	274 936	1 689	11 094	-419 052			-38
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>1 062 630</b>		<b>4 398 707</b>	<b>14 597 532</b>	<b>56 204</b>	<b>257 371</b>	<b>565 781</b>		<b>33 694</b>	<b>20 971 919</b>
<b>OUVERTURE - 2024.12</b>	<b>1 062 630</b>		<b>4 398 707</b>	<b>14 597 532</b>	<b>56 204</b>	<b>257 371</b>	<b>565 781</b>		<b>33 694</b>	<b>20 971 919</b>
Acquisitions							375 390			375 390
Variation de périmètre										
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-8 003	-8 358	-279	-53 695			-5 527	-75 862
Réévaluation des immos										
Écarts de conversion										
Autres mouvements	211		37 767	215 555	5 982	11 992	-273 263			-1 756
<b>CLÔTURE - 2024.12</b>	<b>1 062 841</b>		<b>4 428 471</b>	<b>14 804 729</b>	<b>61 907</b>	<b>215 668</b>	<b>667 908</b>		<b>28 167</b>	<b>21 269 691</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>										
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>-98 194</b>		<b>-1 707 969</b>	<b>-7 724 117</b>	<b>-22 729</b>	<b>-148 137</b>	<b>-2 634</b>		<b>-152 060</b>	<b>-9 855 840</b>
Amortissements	-2 249		-147 073	-543 946	-1 865	-16 702			48	-711 787
Perte de valeur									-161 634	-161 634
Reprise de perte de valeur									29 545	29 545
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			5 671	18 117	3 160	867				27 815
Écarts de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements										
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>-100 443</b>		<b>-1 849 371</b>	<b>-8 249 946</b>	<b>-21 434</b>	<b>-163 972</b>	<b>-2 634</b>		<b>-284 101</b>	<b>-10 671 901</b>
<b>OUVERTURE - 2024.12</b>	<b>-100 443</b>		<b>-1 849 371</b>	<b>-8 249 946</b>	<b>-21 434</b>	<b>-163 972</b>	<b>-2 634</b>		<b>-284 101</b>	<b>-10 671 901</b>
Amortissements	-10 950		-149 235	-525 537	-3 148	-17 598			-151	-706 619
Perte de valeur									-41 295	-41 295
Reprise de perte de valeur									43 365	43 365
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			8 003	7 960	279	53 680			5 527	75 449
Écarts de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements										
<b>CLÔTURE - 2024.12</b>	<b>-111 393</b>		<b>-1 990 603</b>	<b>-8 767 523</b>	<b>-24 303</b>	<b>-127 890</b>	<b>-2 634</b>		<b>-276 655</b>	<b>-11 301 001</b>

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien.

## NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

Les impacts de la norme IFRS 16 sur les immobilisations corporelles du Groupe LHM sont les suivants :

Etat de la situation financière (En Milliers de Dirhams)	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
<b>OUVERTURE - 2023 12</b>	<b>20 475</b>	<b>30 993</b>	<b>76 724</b>	<b>128 192</b>
Changement de méthode				
Acquisitions	918	6 920	15 601	23 439
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		-5 496		-5 496
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements			-153	-153
<b>CLÔTURE - 2023 12</b>	<b>21 393</b>	<b>32 417</b>	<b>92 172</b>	<b>145 982</b>
<b>OUVERTURE - 2024 12</b>	<b>21 393</b>	<b>32 417</b>	<b>92 172</b>	<b>145 982</b>
Changement de méthode				
Acquisitions		4 195	7 352	11 547
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements				
<b>CLÔTURE - 2024 12</b>	<b>21 393</b>	<b>36 612</b>	<b>99 524</b>	<b>157 529</b>

	Amortissement Terrains en droit d'utilisation	Amortissement Constructions en droit d'utilisation	Amortissement Matériel de transport en droit d'utilisation	TOTAL
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>-7 553</b>	<b>-15 698</b>	<b>-52 470</b>	<b>-75 721</b>
Changement de méthode				
Amortissements	-1 596	-3 374	-12 647	-17 617
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente		779		779
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements		31	229	260
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>-9 149</b>	<b>-18 262</b>	<b>-64 888</b>	<b>-92 299</b>
<b>OUVERTURE - 2024.12</b>	<b>-9 149</b>	<b>-18 262</b>	<b>-64 888</b>	<b>-92 299</b>
Changement de méthode				
Amortissements	-1 672	-2 780	-12 693	-17 145
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
<b>CLÔTURE - 2024.12</b>	<b>-10 821</b>	<b>-21 042</b>	<b>-77 581</b>	<b>-109 444</b>

(En Milliers de Dirhams)	Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2024	Au 31 Décembre 2024
Droit d'utilisation	53 683	48 084
Passif de loyers CT	14 923	13 079
Passif de loyers LT	38 758	35 073

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Dans une année < 1 an	12 123	14 923
Entre 1 et 5 ans	26 308	28 225
> 5 ans	3 954	10 533

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	4 551	3 601
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	1 227	4 782
Charges relatives aux paiements de loyers variables	11 204	10 367

## NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2024 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2024 et 2023 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Lafarge Calcinor Maroc (En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	155 566	140 955
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	42 113	36 693
Résultat net	31 859	26 725
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>	<b>15 930</b>	<b>13 363</b>
Capitaux propres	158 382	152 975
Part du groupe dans les capitaux propres	79 191	76 488
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>79 191</b>	<b>76 488</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	118 116	118 116
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	249 036	236 386
Total Passif	249 036	236 386
<b>Endettement financier net</b>		

Ceval (En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	65 153	58 379
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	150	53
Résultat net		
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres		
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>		
Valeur des titres dans les comptes sociaux		
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	31 047	26 475
<b>Total Passif</b>	<b>31 047</b>	<b>26 475</b>
<b>Endettement financier net</b>		

Mateen (En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		
Capitaux propres	-21 254	-21 254
Part du groupe dans les capitaux propres	-7 085	-7 085
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>-7 085</b>	<b>-7 085</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
<b>Total Actif</b>	<b>240 854</b>	<b>240 854</b>
<b>Total Passif</b>	<b>240 854</b>	<b>240 854</b>
<b>Endettement financier net</b>		

CBM (En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		
Capitaux propres	5 467	5 467
Part du groupe dans les capitaux propres	2 734	2 734
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>2 734</b>	<b>2 734</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	6 980	6 980
Total Passif	6 980	6 980
<b>Endettement financier net</b>		

## NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-24	31-déc-23
<b>Part non courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		7 255	82 674	89 929	92 715
<b>Total</b>		<b>7 255</b>	<b>82 674</b>	<b>89 929</b>	<b>92 715</b>
<b>Part courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
<b>Total</b>					
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>7 255</b>	<b>82 674</b>	<b>89 929</b>	<b>92 715</b>

### 18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

### 18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

## NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Stocks de marchandises	3 181	9 144
Stocks de matières et fournitures consommables	468 712	504 845
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	188 360	206 188
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>660 253</b>	<b>720 177</b>
Montant de la perte de valeur en début de période	-75 270	-76 691
Perte de valeur constatée sur la période	-1 602	1 421
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-76 872	-75 270
<b>Total Stocks Net</b>	<b>583 381</b>	<b>644 907</b>

## NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Clients et comptes rattachés	1 240 276	1 218 979
Dépréciation clients et comptes rattachés	-183 468	-186 339
<b>Total Créances clients</b>	<b>1 056 808</b>	<b>1 032 640</b>
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	15 433	7 407
Personnel - débiteur	8 177	6 844
État - débiteur	198 331	154 802
Comptes d'associés débiteurs	331 648	126 428
Autres débiteurs	111 617	112 505
Compte de régularisation - Actif	34 724	31 399
Écart de conversion actif - part < 1 an		
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes	-716	-716
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	-87 798	-86 978
Dépréciation autres débiteurs	-28 905	-35 540
<b>Total Autres débiteurs courants</b>	<b>582 511</b>	<b>316 151</b>

## NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Titres et valeurs de placement		
Banque	163 075	153 686
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
<b>Total</b>	<b>163 075</b>	<b>153 686</b>

## NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	66 766	45 902
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	29 911	26 263
Garanties		
Autres risques	180 296	171 213
<b>Total</b>	<b>276 973</b>	<b>243 378</b>

(En Milliers de Dirhams)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Écart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de désactualisation	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31 Décembre 2024
Pertes futures sur contrats									
Provision remise en état de sites	45 902		8 864			12 000			66 767
Provision pour démantèlement									
Départ en retraite									
Litiges	26 263		5 296	-1 648					29 911
Garanties									
Autres risques	171 212		19 505	-10 422					180 295
<b>Total</b>	<b>243 378</b>		<b>33 665</b>	<b>-12 070</b>		<b>12 000</b>			<b>276 973</b>
<b>Dont:</b>									
<b>Part non courante</b>	<b>149 097</b>		<b>33 665</b>	<b>-10 422</b>		<b>12 000</b>			<b>184 340</b>
<b>Part courante</b>	<b>94 281</b>			<b>-1 648</b>					<b>92 633</b>

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

## NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestations définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 8% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 92% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

	31-déc-24	31-déc-23
Taux d'actualisation	3,65%	4,45%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 40 ans :	3,65 %
< 50 ans :	0,57 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

(En Milliers de Dirhams)	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	571 997	652 897	47 040	50 739
Coût des services	8 658	11 456	2 941	3 247
Charge d'intérêt	25 454	22 525	1 929	1 624
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre /				
Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	58 128	-96 554	582	-8 570
Écarts de Change				
Reprise	-21 334	-18 326		
<b>Montant des engagements à la clôture de l'exercice</b>	<b>642 902</b>	<b>571 997</b>	<b>52 492</b>	<b>47 040</b>

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

(En Milliers de Dirhams)	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23
Coût des services	8 658	11 456	2 941	3 247
Charge d'intérêt	25 454	22 525	1 929	1 624
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	58 128	-96 554	582	-8 570
Reprise	-21 334	-18 326		
<b>Charge de la période</b>	<b>70 905</b>	<b>-80 900</b>	<b>5 452</b>	<b>-3 699</b>

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2024	Coût normal 2024	Charge d'intérêt 2024
3,15%	695 300	13 003	21 902
3,65%	642 902	11 102	23 466
4,15%	597 054	9 532	24 778
<b>* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %</b>			

De même une augmentation ou une diminution d'un point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2024	Coût normal 2024	Charge d'intérêt 2024
1,50%	596 146	9 502	21 759
2,00%	642 902	11 102	23 466
2,50%	695 930	13 027	25 401
<b>** Avec un taux d'actualisation de 4,45 %</b>			

## NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières du Groupe sont comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 300 000	4 785 971
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	35 073	38 758
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>4 335 073</b>	<b>4 824 729</b>

## NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédateurs au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 ont une échéance inférieure à une année

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>895 022</b>	<b>879 883</b>
Clients crédateurs Avances & Acomptes	157 995	142 007
Personnel crédateur	165 532	153 508
Organismes sociaux	41 142	43 071
État crédateur	462 517	322 426
Comptes d'associés crédateurs		
Autres créanciers	128 634	134 444
Compte de régularisation - passif	16 790	22 580
<b>Écart de conversion passif - part &lt; 1 an</b>		
<b>Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses</b>		
<b>Total Autres crédateurs courants</b>	<b>972 610</b>	<b>818 036</b>
<b>Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants</b>	<b>1 867 632</b>	<b>1 697 919</b>

## NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Clients et autres débiteurs	1 620 980	1 334 752
Autres actifs financiers	89 929	92 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163 075	153 686
<b>Total</b>	<b>1 873 984</b>	<b>1 581 153</b>

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Fournisseurs et autres crédateurs	1 867 632	1 697 919
Dettes financières non courantes	4 335 073	4 824 729
Dettes financières courantes	193 956	319 717
<b>Total</b>	<b>6 396 661</b>	<b>6 842 365</b>

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Instruments dérivés - actif</b>		
Matières		
Change	4	230
<b>Instruments dérivés - passif</b>		
Matières		
Change	9	0

## NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

### Engagements donnés

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Avals, cautions et garanties donnés	208 745	201 121
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	1 850 820	1 756 576
Autres engagements donnés		
<b>Total</b>	<b>2 059 565</b>	<b>1 957 697</b>

### Engagements reçus

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Avals, cautions et garanties reçus	457 389	430 351
Nantissement et hypothèques reçus	225 306	229 568
Autres engagements reçus	70 924	139 522
<b>Total</b>	<b>753 618</b>	<b>799 442</b>

## NOTE 28. PARTIES LIÉES

### 28.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Avantages à court terme	34 455	29 734
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paievements en action		
<b>Total</b>	<b>34 455</b>	<b>29 734</b>

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Administrateurs		
Membres du comité de direction	34 455	29 734
<b>Total</b>	<b>34 455</b>	<b>29 734</b>

### 28.2 Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

(En Milliers de Dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
<b>Actif</b>		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants	262 578	51 293
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
	<b>262 578</b>	<b>51 293</b>
<b>Passif</b>		
Dettes fournisseurs	69 377	62 351
Autres dettes courantes	520	263
Autres dettes à long terme		
	<b>69 897</b>	<b>62 614</b>

## NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2024.

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**





Aux actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, route de la Mecque – Californie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 10.118.733 dont un bénéfice net de KMAD 1.680.976.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 5.948 représentant 36% du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.</li> <li>- Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.</li> <li>- Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 mars 2025

#### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
  
**Hicham DIOURI**  
 Associé

**Forvis Mazars**  
  
**Adnane LOUKILI**  
 Associé



Aux actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, Route de la Mecque – Californie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 11.665 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.826 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 9.969, représentant 50% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.</li> <li>- Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.</li> <li>- Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.</li> <li>- Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 mars 2025

### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**  
  
**Hicham DIOURI**  
 Associé

**Forvis Mazars**  
  
**Adhane LOUKILI**  
 Associé



Aux Actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, route de la Mecque – Californie  
Quartier des Crêtes  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

##### Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc et Holcim MEA IT SC sont filiales de LafargeHolcim.

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de l'assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2024.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Durée : 5 ans.
- Redevance de 2,8 millions d'euros sur une base annuelle.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 29.401 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 19.906.

### 2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

#### 2.1. Convention d'assistance technique avec Cimencam Figuil (CIMFIG)

##### Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- CIMFIG filiale de la société de droit camerounais cimenteries de Cameroun, elle-même filiale de LafargeHolcim Maroc Afrique détenue par Lafarge Maroc.

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à CIMFIG les prestations d'assistance technique spécifiques dans le cadre du projet de construction et de mise en service d'une nouvelle usine de ciment porté par CIMFIG dans la commune de Figuil au Cameroun.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 décembre 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Durée : 8 mois.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de 691 euros hors taxes et hors frais par personne.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 1.773 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc n'a encaissé aucun montant en 2024.

#### 2.2. Avec Energie Eolienne du Maroc

##### Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.
- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.

##### 2.2.1. Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Settat

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Settat dans la limite de la consommation électrique de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 mars 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 4.781 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 3.936.

#### **2.2.2. Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Tétouan**

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Tétouan dans la limite de la consommation de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 mars 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 22.445 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 22.610.

#### **2.2.3. Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès**

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011, le 24 juillet 2014 et le 20 février 2023, et de son avenant en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès).

EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et septembre 2014 respectivement.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 117.924 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 119.030.

#### **2.2.4. Convention de fourniture d'énergie éolienne à la cimenterie de Fès**

##### Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de sa capacité en tant que site principal de consommation.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 mars 2017.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 43.556 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 44.049.

#### **2.2.5. Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda**

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019.
- Durée : 23 ans
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 79.079 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 79 239.

#### **2.3. Avec Dakhla Water & Energy Company (DAWEC)**

##### Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.
- Dakhla Water & Energy Company (DAWEC), joint-venture détenue à parts égales par Nareva et Engie.
- Nareva elle-même filiale de la société Al Mada, détenant Lafarge Maroc à 50%.

### 2.3.1. Convention de fourniture d'électricité aux usines de Bouskoura, Meknès et Tétouan

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation de Bouskoura, Meknès et Tétouan, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LHM par EEM.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

#### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2024.

### 2.3.2. Convention de fourniture d'électricité aux usines d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LHM par EEM.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

#### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2024.

## 2.4. Avec LafargeHolcim Maroc Afrique

#### Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc.

### 2.4.1. Convention d'assistance technique

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à LHMA et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

#### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 1.417 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 1.911.

### 2.4.2. Convention d'assistance administrative

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc s'engage à mettre à disposition à LafargeHolcim Maroc Afrique et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale, et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

#### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1.500 hors taxes et hors frais.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 1.500 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 1.800.

### 2.4.3. Convention de mise à disposition du personnel

#### Nature et objet de la Convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé quand cette dernière en exprime le besoin.

#### Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : Indéterminée.

#### Impact de la Convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 7.312 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé un montant de KMAD 7.800.

## 2.5. Avec Geocycle Maroc

Personnes concernées : Geocycle Maroc, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

### 2.5.1. Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc en combustibles

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018, de son avenant n°1 signé en 2019, de son avenant n°2 signé en 2020, de ses avenants n°3 et n°4 signés en 2021, de ses avenants n°5 et n°6 signés en 2022, et de ses avenants n°7 et n°8 signés en 2023, ainsi que l'avenant n°9 signé en 2024. Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ses plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction à l'issue des quatre années.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024, s'élève à KMAD 55.358 hors taxes.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 1.657 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 67.007 et a encaissé un montant de KMAD 1.637.

### 2.5.2. Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss

Nature et objet de la convention :

Cette convention écrite signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Août 2020
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.
- Les prix des prestations sont fixés par les dispositions contractuelles par tonne et filière de traitement.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effet en 2024.

### 2.5.3. Convention de bail du terrain El Gara

Nature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Durée : le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 50.044 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 595 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 713.

### 2.5.4. Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.
- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2024.

### 2.5.5. Convention de mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2024, s'élève à KMAD 6.910 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 9.307.

## 2.6. Avec MATEEN IMMOBILIER

### Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN IMMOBILIER à hauteur de 33,3%.

### 2.6.1. Caution bancaire au profit de Mateen immobilier

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention, non écrite, a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

#### Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est porté caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'emprunts contractés par cette dernière auprès des banques. Suite à l'accord signé avec l'une des banques créancières pour un solde de tout compte de l'emprunt, la société a obtenu la main levée à hauteur de MMAD 70.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

Ces cautions n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2024.

### 2.6.2. Convention d'avance en compte courant

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de son avenant signé en juillet 2022, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

#### Modalités essentielles :

Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 5,20% pour l'exercice 2024.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2023 : MMAD 86.9
- Montant avancé en 2024 : MMAD 1.1
- Montant remboursé en 2024 : MMAD 0.28
- Capital restant à fin décembre 2024 : MMAD 87.8

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 4.091 en 2024.

## 2.7. Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion avec Lafarge Maroc

### Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 et modifiée par l'avenant n°5 en date du 1<sup>er</sup> juin 2022 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°5, conclu en date du 1<sup>er</sup> juin 2022 avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

#### Modalités essentielles :

- Redevance annuelle : En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Durée : indéterminée.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 200.146 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 233.153.

## 2.8. Convention de cession de Clinker et de Gypse avec LH Trading

### Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

#### Nature et objet de la convention :

Vente de clinker et de Gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Aucun produit n'a été constaté au titre de cette convention en 2024.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 17.295.

## 2.9. Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc, la Centrale Marocaine de Construction, Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc

### Personnes concernées :

- Geocycle Maroc, la Centrale Marocaine de Construction et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et de son avenant signé en juillet 2022 LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 5,20% pour l'exercice 2024.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : Indéterminée et modifiée par l'avenant qui a porté la durée à 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice (en KMAD) :

	Solde 31/12/2023	Avances	Remboursements	Solde 31/12/2024		Intérêts			
				Solde débiteur	Solde créditeur	Charges	Produits	Encaissement	Décaissement
LHM Vs GEO	0	-31.800	31.800	0		64			223
	0	9.000	-4.000	5.000			3	1	
LHM Vs LM	2.000	314.600	-315.100	1.500			814	2.198	
	0	-944.700	944.700	0		823			917
LHM Vs LHMA	30.650	249.800	-38.100	242.350			12.737	9.290	
LHM Vs LCS	-68.000	-237.900	254.400		51.500	2.422			3.118
LHM Vs CMC	0	-61.560	52.560		9.000	366			493
LHM Vs Lubasa	0,039	0	0						

**2.10. Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec Holcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)**Personnes concernées :

LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de Holcim MEA IT SC.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de l'assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles

- Redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Au titre de cette convention, aucune charge n'a été constatée en 2024.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2024 un montant de KMAD 3.656.

**2.11. Convention avec Lafarge Ciments Sahara**Personne concernée :

Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

**2.11.1. Convention de fourniture de Clinker**Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en 2018, et modifiée par l'avenant en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020 aux termes de laquelle LafargeHolcim Maroc vend à Lafarge Ciment Sahara les quantités nécessaires en clinker.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

Modalités essentielles

- L'avenant n°1 signé en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker, soit le prix en départ usine de 850 dirhams à la tonne hors toutes taxes.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 62.324 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 99.064.

**2.11.2. Mise à disposition de personnel**Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à disposition de sa filiale, son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Lafarge Ciments Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2024 s'élève à KMAD 3.033 hors taxes.
- LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2024 un montant de KMAD 3.486.

Casablanca, le 28 mars 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

ERNST & YOUNG

Hicham DIOURI  
Associé

Forvis Mazars

Adnan LOUKILI  
Associé



**LafargeHolcim  
Maroc**

**LafargeHolcim Maroc**

6, Route de Mekka - Quartier les Crêtes  
20150, Casablanca - Maroc  
[www.lafargeholcim.ma](http://www.lafargeholcim.ma)